

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'assiduité qu'il lui fait rendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world solely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, vendredi 12 avril 1946

VOLUME XXXVII — No 86

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *Belair 3351

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: Belair 3361

Rédaction: Belair 2984

Gérant: Belair 2239

Alexander assermenté comme gouverneur général du Canada

(VOIR EN PAGE TROIS)

Si j'étais Anglais...

Si j'étais Anglais, je marquerais d'un caillou blanc la crèche d'aujourd'hui.

Cette solennelle arrivée à Ottawa, au milieu des acclamations officielles, pour y occuper le plus haut poste honnifique dont puisse disposer le gouvernement canadien, le feld-maréchal de Grande-Bretagne, c'est vraiment un moment qui doit faire chaud au cœur de tout bon anglais.

Ces temps, pour Londres, ne sont pas sans nuages. Ces gens d'un peu partout, montent à l'horizon. C'est la rançon de la gloire impériale et d'une universelle activité.

Une journée d'Ottawa apporte à ces inquiétants messages la consolante frange d'argent dont parle le vieux verbe anglais.

Le Canada se déclare pays souverain. Il a théoriquement proclamé son autonomie en n'entrant dans la formidable bagarre que dix jours après la Grande-Bretagne. appuyé cette action du sang et de l'argent de ses ententes.

Un occasion s'offrait à lui d'affirmer de nouveau sa personnalité en installant à Rideau Hall l'un de ses grands yens. M. King lui-même a formellement déclaré que ne dépendait que d'Ottawa. Et les sujets dignes d'occuper le fauteuil vice-royal ne manquaient pas chez nous. Si l'on voulait un soldat, pourquoi, par exemple, voir pas choisi l'officier qui fut le dernier commandant des troupes canadiennes en Europe?

Si l'on désirait un civil, le nom de M. Vincent Massey et de maints autres — se présenterait tout naturellement. Dans un cas comme dans l'autre, c'eût été une nouvelle raison de proclamer, une fois de plus, de façon calme et solennelle, que le Canada est un pays majeur.

Cela, M. King ne l'a pas voulu. Il a préféré appeler à Rideau Hall un soldat illustre, sonne ne le conteste, mais dont la carrière et les exploits se relient à presque tous les pays du monde, excepté Canada, qui vient, pour la première fois, de mettre le pied sur le sol de notre pays.

M. King n'a pas donné les raisons de son acte. Il n'a dit pourquoi après avoir envisagé la possibilité de désigner un vice-roi canadien, il avait une fois de plus opté pour un homme de l'autre côté des mers. Nous ne connaissons point ses raisons de fond, ni sa sagesse de derrière la tête, mais est-il possible qu'un regard sur les faits étrangers, ce choix apparaisse comme autre chose? L'aveu que le Canada reste dans la dépendance morale politique de la Grande-Bretagne?

Pour nos voisins des Etats-Unis, le gouverneur, c'est le fief de l'Etat; pour les Européens, c'est le délégué du pouvoir métropolitain dont la présence aux colonies est la subordination de celles-ci aux maîtres de Paris ou Londres.

Pour tous, le choix de lord Alexander, son arrivée à Rideau Hall proclameront — ils n'y regarderont pas de près, ils jugeront d'après les apparences — que le Canada est toujours, à la vérité, un satellite de Londres. Si j'étais Anglais, comment pourrais-je faire autrement que de m'en réjouir?

Si j'étais Anglais, je penserais et sentirais probablement la chose aussi.

Ce n'est pas pour rien que la Grande-Bretagne a pour emblème le bouledogue.

Ce n'est pas simplement le signe d'une ténacité qu'admire le monde entier; c'est le rappel qu'elle ne se repaît point de brillantes chimères, mais de solides réalités. Sa politique est l'une des plus habiles et, jusqu'ici, des plus heureuses qui soient. Elle sait, à l'occasion, la varier, l'adapter à toutes les circonstances nouvelles. C'est l'une de ses grandes forces.

L'heure n'est plus où elle pourrait envoyer au Canada un proconsul qui disposerait formellement des affaires du pays.

Mais il est telle chose que la force morale, le prestige et l'habileté souriante. A l'heure où la suprême préoccupation des hommes d'Etat de Londres doit être d'assurer la coordination, en cas de crise nouvelle, des forces militaires de tous les pays que l'on qualifie de britanniques, est-il indifférent qu'au centre de la vie canadienne soit installé, pour des années, un grand soldat dont la renommée est universelle, dont l'on a même, paraît-il, songé à faire le chef d'état-major général de l'armée britannique?

Les mots, les formules sont une chose. Nous sommes trop vieux pour ne pas savoir que la réalité souvent les dépasse. Et il faudrait être d'une extrême candeur pour s'imaginer que l'influence d'un soldat illustre, de l'un des maîtres de la stratégie, même s'il a grand soin de ne toujours arborer que des vêtements civils, ne rayonnera point dans ses alentours. D'ailleurs, si l'on n'y avait pas compté à Londres, s'y serait-on privé des services qu'il y pouvait encore rendre? Lui aurait-on imposé (car il n'est sûrement venu chez nous qu'avec l'assentiment et sur le conseil de ses anciens chefs) cette corvée d'un long séjour en pays étranger, avec des fonctions apparemment honorifiques mais qui, en fait, devront être très lourdes à un soldat de carrière?

Il semble bien qu'après tant d'années de dévouement à son pays, après tant de campagnes menées sur tous les continents, lord Alexander soit de nouveau en service commandé.

Cette volonté de servir, cet inlassable dévouement que n'épuisent ni la fatigue, ni le temps, imposent l'admiration. Si j'étais Anglais, je me réjouirais sûrement des espoirs... anglais qu'ils autorisent.

Mais je ne suis qu'un Canadien, comme des millions d'autres.

Et, tout en m'inclinant avec un profond respect devant le nouveau vice-roi, tout en lui souhaitant un séjour heureux dans mon pays, je ne puis m'empêcher de regretter que notre premier ministre ait laissé passer une aussi magnifique occasion d'affirmer la personnalité souveraine du Canada, sa volonté d'action indépendante, d'apporter à quelque grand Canadien un suprême hommage; que, si jointaine soit-elle, le petit-fils de Lyon Mackenzie laisse planer sur Rideau Hall l'ombre de Downing Street.

Pour lord Alexander, pour sa glorieuse carrière, pour son inlassable dévouement à son pays, nous n'avons, nous ne pouvons avoir que la plus vive admiration.

...Mais le reste est de la politique canadienne, dont le peuple canadien aura le droit de demander compte à M. Mackenzie King.

Omer HEROUX

12-IV-46

Les élections japonaises donnent une forte majorité à la droite

Bloc-notes

La tradition française en Nouvelle-Ecosse

Maintenant qu'on a pris fin les hostilités d'une guerre universelle à laquelle le Canada a participé, provinces et villes canadiennes reprennent leur publicité touristique. Le gouvernement de Québec ne veut-il pas, pour part de se donner un office provincial de publicité dont les services seront appelés, semble-t-il, à prendre l'ampleur de ce d'un véritable ministère.

Cet office disposera par exemple d'un budget de dépenses de cent mille dollars, ce qui n'est certes pas à dédaigner. Le même souci touristique se manifeste ailleurs, notamment dans les Provinces Maritimes. Le *Hollux Herald* avait récemment un éditorial par lequel il signalait l'avantage qu'il y aurait pour les Canadiens de mieux connaître leur pays et les diverses provinces qui le composent.

Beaucoup de Montréalais, même parmi ceux qui ont accompli de nombreux voyages, n'ont jamais visité les Provinces Maritimes, est-il dit dans cet article. *Genia d'entre eux qui passent leurs vacances au bord de la mer se rendent plutôt à Old Orchard et sur les autres plages du Maine. Les Provinces Maritimes ont pourtant des attraits nombreux et ici même, en Nouvelle-Ecosse, se présentent des rappels historiques qui sont d'intérêt tout particulier pour les gens de Montréal.* Dans la région d'Annapolis Royal par exemple, la tradition de Champlain se rattache très près à l'histoire des origines de la province de Québec.

Le confrère héliogonien qui a écrit cela doit être assez jeune. Il ne paraît pas avoir souvenir en tout cas des voyages que le *Devoir*, il y a une quinzaine d'années, organisait dans les Provinces Maritimes, précisément, non seulement au pays d'Évangéline, qui est la vallée d'Annapolis d'aujourd'hui, mais dans les diverses régions de chacune des provinces, plus particulièrement celles où se trouvent des groupements acadiens, au Cap-Breton (l'ancienne Ile Royale), à l'Ile Madame, au Nouveau-Brunswick, à l'Ile-du-Prince-Édouard (l'Ile Saint-Jean, de son ancien nom), aussi dans les centres urbains des trois provinces. C'est par centaines, plusieurs centaines de suite, à bord de convois spéciaux qui chaque fois devaient se doubler, que le *Devoir* a conduit ainsi des gens de Montréal et de la province de Québec à travers les Provinces Maritimes. Nos regrettables confrères Louis Dupire et Nap. Lafortune, dirigeaient ces excursions touristiques qui

(suite à la dernière page)

Validité du scrutin grec — Le test électoral des deux "démocraties" — Du problème Franco aux empires d'Orient

Les élections tenues mercredi au Japon donneront le résultat prévu: un gouvernement de coalition; la compilation du vote est terminée sauf pour six districts; 394 membres de la nouvelle Chambre sont élus, sur un total de 468, et aucun parti n'approche de la majorité absolue. Les deux partis qui sont en tête de la liste sont de droite; ils portent les noms de parti libéral et parti progressiste, mais ces étiquettes ne veulent rien dire et les commentateurs unissent ces deux groupes sous la désignation commune de conservateurs par opposition aux autres partis.

Le parti libéral, qui avait le plus grand nombre de candidats, semble le parti d'un homme, M. Ichiro Hatoyama, qui a fourni la plus forte part de la caisse électorale du mouvement. Son principal adjoint est M. Ashida, ministre du Bien-Etre dans le présent gouvernement et ancien diplomate. Aux dernières nouvelles ce parti libéral est assuré de 116 députés. Vient ensuite le parti progressiste, avec 86 candidats élus; ce groupe est une coalition des anciens partis Seiyukai et Minseitō, qui avaient été dissous en 1939. Le chef progressiste est M. Takao Saitō, qui fut ministre de l'Intérieur de 1929 à 1931.

En troisième place, avec 78 députés élus, vient le parti social-démocrate que certains correspondants appellent socialiste; son chef est M. Tetsu Katayama, ancien député et qui était un des chefs du parti social de la masse populaire, groupe dissous quelque temps avant la guerre. Comme ces groupes sont assez imprécis, et que leurs chefs ne sont pas des personnages de premier plan, il était prévu qu'un grand nombre de candidats indépendants seraient élus; il y en a jusqu'ici 72. La plupart de ces indépendants entreront dans la coalition de droite prévue, avec les partis libéral et progressiste. Tout indique donc pour la coalition une forte majorité. L'opposition serait dirigée par les démocrates sociaux, car les autres partis ne comptent guère; le parti communiste n'a encore que 3 députés élus, et les autres partis secondaires ont ensemble 39 députés.

Au moins 32 femmes siègeront dans la nouvelle Chambre, et six candidates ont remporté des votes considérables. Le facteur le plus intéressant à ce sujet c'est que trois de ces femmes ont possédé leurs candidatures après que leurs maris eurent été déqualifiés par l'ordonnance de purge politique du général MacArthur. On a trouvé dans les urnes douze votes en faveur du général MacArthur et un pour le président Truman, ainsi que 13 bulletins où les électeurs ont réclamé plus de vivres.

Le Japon a de difficiles problèmes à résoudre, les besoins immédiats sont grands et l'avenir économique de cet archipel surpeuplé n'est pas brillant devant les restrictions industrielles que projettent les vainqueurs. Mais le Japon se remet tout de même beaucoup plus vite que l'Allemagne. Il est vrai que le pays n'a pas été envahi ni dévasté comme l'Allemagne, même si les forces volantes ont ravagé les grandes villes, et si les deux bombes atomiques de Hiroshima et de Nagasaki ont brisé la résistance japonaise, cependant qu'elles, déshonoraient la cause alliée et opéraient la "fission" des Trois. La principale différence toutefois entre les deux principaux vaincus, du point de vue de leur relèvement, c'est que le Japon n'est occupé à toutes fins pratiques que par un vainqueur, qu'il obéit à un seul dictateur, tandis qu'à Berlin ils sont quatre qui ne s'entendent pas.

ELECTIONS ET DEMOCRATIE

L'occupation par les vainqueurs d'Occident n'est pas sans reproche, loin de là, et elle laissera aux vaincus de mauvais souvenirs et des griefs sérieux; mais il y a tout de même une différence avec l'occupation soviétique. Cette différence s'accroît à mesure que la réflexion, la divergence des principes sociaux des deux types de "démocraties", et l'hostilité qui divise de plus en plus les vainqueurs, ont amené l'abandon du fanatisme de la propagande de guerre; il en reste encore trop mais le progrès est réel. Et c'est peut-être dans les élections que se manifeste davantage l'opposition entre l'Occident et Moscou.

Les scrutins tenus sous la direction de l'armée rouge ont donné des victoires écrasantes aux communistes et à leurs coalitions de gauche dans des pays où ces doctrines ne rallieraient normalement que de faibles minorités. Tandis que dans les régions où le vote a été dirigé par les occupants d'Occident, ou par des commissions alliées qui n'étaient pas du camouflage, les résultats ont été bien plus nuancés et plus normaux. Le vote japonais en est un bon exemple.

Il faut en dire autant de l'élection de Grèce que dénoncent les communistes et Moscou. La mission alliée qui a surveillé les élections grecques a fait son rapport qui sera rendu public bientôt. La Maison-Blanche en a donné hier un résumé; les représentants des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la France qui dirigeaient le travail de surveillance et de contrôle affirment que cette élection a été libre et loyale, qu'elle "représente un vrai et valide verdict du peuple grec".

Les trois experts estiment que l'abstention des partis de gauche n'a représenté que 9,3 pour cent des électeurs inscrits aux listes et n'a pas modifié sensiblement le résultat. Ils ajoutent que si ces gens avaient tous voté, la Chambre issue du vote compterait peut-être 20 à 25 pour cent de leurs membres, en vertu de la représentation proportionnelle qui avait été adoptée à leur demande; le nombre des abstentions dues au boycottage de la gauche est estimé à 280,000 sur un total d'abstentions de 1,170,000.

Les dangers de fraude électorale étaient grands à cause des lacunes législatives à ce sujet, et parce que la plupart des listes n'avaient pas été révisées depuis la période d'avant-guerre et qu'il s'y trouvait beaucoup de morts. Néanmoins les experts croient que le nombre des votes frauduleux ne dépasse pas 22,000; quant à l'ordre et au décorum, ils affirment que l'élection

grecque se compare favorablement aux élections états-uniennes, anglaises et françaises.

Les manœuvres des communistes au sujet du vote comportent des leçons dont devraient profiter tous leurs adversaires. Le cas de la Grèce rappelle que les non-communistes négligent trop facilement leur droit de vote; avant de décider de s'abstenir, les communistes avaient réclamé la représentation proportionnelle parce que leurs partisans votent en plus forte proportion que les autres groupes. A cause du même facteur le parti conservateur en Italie a réclamé le vote obligatoire, mais les communistes s'y opposent; ils ne veulent pas que leurs adversaires acquièrent ainsi un avantage qu'eux-mêmes possèdent déjà par la discipline de leurs membres.

L'ESPAGNE

Un porte-parole des Affaires étrangères de Madrid a nié aujourd'hui les accusations portées contre l'Espagne par la Pologne devant le Conseil de Sécurité. Il a aussi nié les nouvelles provenant de Paris qu'il existerait une usine de recherche atomique près de Tolède, et sous la direction d'un Allemand. Les journaux de Madrid publient des réfutations détaillées des accusations polonaises. Dans un éditorial intitulé "Mensonges stupides", le journal "A.B.C." écrit: "L'Espagne ne fait pas d'expériences scientifiques de guerre, ni n'organise d'espionnage pour découvrir les secrets de la bombe atomique de la façon qui a été révélée au Canada; elle n'a pas besoin non plus de l'aide de savants étrangers. Ce n'est pas en Espagne qu'il y a des savants allemands; ils sont dans plusieurs autres pays, notamment en Russie".

A Washington, le secrétariat d'Etat a nié hier soir qu'il aurait découvert des usines atomiques en Espagne. La déclaration précise que le secrétariat sait qu'il y a des usines qui sont la propriété d'Allemands en Espagne, par exemple à Bilbao, mais qui n'ont aucune information que ces usines ou d'autres soient utilisées pour des travaux d'énergie atomique. Le secrétariat ajoute qu'il a réussi à induire l'Espagne à rapatrier les Allemands qui étaient chez elle; qu'il y avait entre 3,500 et 4,000 Allemands "nuisibles" en Espagne il y a trois mois et que ce nombre a été réduit à 2,200; et que ce rapatriement a été ralenti par des difficultés de transport.

Un ancien ministre du gouvernement "républicain" espagnol a déclaré à New-York que Franco a 450,000 soldats près de la frontière française; il a affirmé qu'il existe en Espagne un esprit d'agression et un plan d'agression contre la France, que l'Espagne a maintenant une armée supérieure à celle de la France numériquement, et probablement aussi par la qualité des armements. La radio de Moscou a dit hier que l'armée de Franco compte 1,000,000 d'hommes et qu'il y a environ 50,000 soldats et officiers allemands en Espagne; que des dizaines de milliers d'hitlériistes s'y cachent.

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Pendant que les puissances prennent position en vue du débat qui va s'ouvrir sur le régime Franco, des politiques et diplomates anglais sont engagés dans des négociations dont dépend le sort de l'Empire britannique. A la Nouvelle-Delhi, le président du Congrès panindien, M. Azad, a fait rapport aujourd'hui au comité directeur du parti de ses entretiens récents avec la mission des trois ministres anglais. Cette réunion a été ajournée et doit se continuer plus tard aujourd'hui au camp de Gandhi; le mahatma fera pour le comité un exposé de la situation à la lumière de l'entrevue qu'il a eue hier soir avec sir Stafford-Cripps.

La semaine prochaine, une autre conférence s'ouvrira au Caire pour la négociation d'un nouveau traité anglo-égyptien en remplacement de celui de 1936. Là aussi l'enjeu est considérable; les difficultés qui surgissent dans tout le Proche-Orient, et surtout les nouveaux assauts du vieil impérialisme russe ont encore augmenté l'importance stratégique de l'Égypte et du canal de Suez. Les Égyptiens veulent que les Anglais s'en aillent et soutiennent qu'ils pourront défendre eux-mêmes le canal; ce n'est pas l'avis de Londres qui tient à garder des garnisons dans le voisinage.

Au moment où toutes les colonies d'Asie veulent briser leurs liens avec l'Occident, la France et l'Angleterre vont se quereller au Conseil de Sécurité à propos du gouvernement de Madrid. Ce sont pourtant deux empires que les soulèvements coloniaux devaient unir plus étroitement que jamais. Jacques Bainville, qui a prévu tant de choses, a donné à ce sujet des avertissements qui prennent une allure prophétique. Il écrivait le 15 février 1930: "La France et l'Angleterre, possessionnées en Asie, auraient le plus pressant besoin de se concerter si elles veulent garder leurs possessions. Si les Anglais venaient à perdre l'Inde, l'Indochine ne ferait pas long feu, et réciproquement. La première chose à faire serait d'adopter une attitude et une politique communes à l'égard des Soviets, instigateurs des troubles asiatiques. ... il faudrait que de part et d'autre on voulût reconnaître l'action du bolchevisme dans les mouvements nationalistes et terroristes d'Asie".

C'était poser seize ans d'avance les données actuelles du problème; le retour des Français en Indochine n'a pas été facile, et les concessions d'autonomie n'ont pas tout réglé; ce qui va se passer dans l'Inde, l'Indonésie et la Malaisie peut tout remettre en question dans l'empire français d'Asie. Et à la réunion initiale du Conseil de Sécurité les Soviets se sont proclamés les défenseurs des coloniaux. C'est à cette heure particulièrement dangereuse non seulement pour ses intérêts économiques — ce qui serait secondaire — mais pour son œuvre civilisatrice et son prestige dans le monde, que la France va se ranger du côté de l'Union soviétique dans l'assaut communiste contre Franco!

Paul SAURIOL

tre d'Ottawa

M. J.-P.-A. Cardin condamné le prêt à l'Angleterre

majorité libérale québécoise ne semble pas devoir le suivre — M. Beaudoin chargé de répondre à M. Cardin — M. Maxime Raymond ne veut pas de ce prêt destiné à maintenir la domination commerciale de la Grande-Bretagne

(Par Pierre Vigeant)

Ottawa, 12 — MM. Maxime Raymond, P.-J.-A. Cardin, et une poignée de députés québécois seront seuls à s'opposer au prêt à l'Angleterre. C'est ce qui ressort du débat qui s'est déroulé hier, avant l'option de la résolution introductive du projet de loi de M. P.-J.-A. Cardin, qui doit mettre en vigueur les récents accords financiers récemment conclus avec la Grande-Bretagne. L'économie politique a été accommodée à toutes sortes de courbes au cours du débat. Les quatre grands partis ont réalisé une nimité touchante pour approuver le prêt et l'opposition s'est réduite à quelques députés québécois qui seront beaucoup moins nombreux qu'on aurait pu le croire au début de la session. Le gouvernement King ne réussira vraisemblablement pas à obtenir une approbation unanime du projet de loi. L'opinion publique aux États-Unis, mais il semble bien qu'il ait cessé de refaire l'unité dans ses rangs pour faire adopter ce qu'il considère comme sa principale mesure de la session.

M. J.-P.-A. Cardin a prononcé un discours de plus d'une heure qui a été tout aussi bien pu être prononcé par le chancelier de l'Échiquier ou le chef de la mission financière anglaise tant il s'est appuyé à présenter avec force la cause de la Grande-Bretagne. Le discours financier de l'opposition servait, M. J.-P.-A. Cardin, enchaîné sur les arguments de M. Beaudoin, et le chef de la C.F.E., M. Maxwell, et le représentant du créancier, M. Blackmore, ont fait leurs.

Le cours du débat en prononçant dans les dernières minutes de la séance de l'après-midi, un vigoureux discours pour dénoncer la mesure. M. Cardin a produit une impression considérable sur les députés québécois, surtout sur ceux des jeunes qui ne connaissent pas la puissance de ses moyens oratoires. M. Jean-François Pouliot a poursuivi le débat à la séance du soir après M. Church, qui s'est dit favorable à la mesure comme il avait été favorable au prêt à la France. France-tireur comme toujours, M. Pouliot a eu des saillies heureuses et amusantes contre l'impérialisme et contre la politique d'aide à l'Angleterre. Le chef du Bloc Populaire, M. Maxime Raymond, a pris naturellement attitude, comme c'est son habitude, dans un bref discours de trois minutes et dénoncé le prêt qui vise, dit-il, à permettre à la Grande-Bretagne de maintenir sa domination commerciale dans le monde.

C'est alors que l'on a pu se rendre compte que la direction du parti libéral avait réussi à rallier ses partisans québécois et que M. Cardin ne pourrait entraîner qu'une poignée de députés à sa suite. M. Gleason Belzile, de Rimouski, s'est levé pour défendre le prêt comme un bon marché. Et M. Louis-René Beaudoin, député de Vaudeuil-Soulanges, s'est chargé de la besogne de faire son affaire à M. Cardin, doyen de la Chambre et artisan de tant de victoires libérales, en émettant des passages de ses plus beaux discours au temps du plébiscite de 1942.

La résolution a été alors votée "sur division" sur l'insistance de M. Cardin et de quelques autres députés québécois.

(suite à la page 2)

L'actualité

La rançon de la gloire

La passion de la gloire est le mobile qui pousse les mortels aux actions les plus surprenantes. C'est la plus grande des tentations. Elle vient aux hommes dès qu'ils manifestent les premiers signes d'intelligence. Il n'en est pas toujours qui marquent avant l'inconscience, ou plutôt l'hyppocrisie et la basse fatuité des humains.

Car songez que les grands hommes ont gardé à l'égard du vulgum pecus, une attitude hautaine, ou méprisante, au point d'en faire un thème favori de leurs spéculations. On les courtisait avec ferveur; elle les précipitait dans de pénibles entreprises leur impose mille fatigues, leur fait affronter les pires dangers, quand même elle ne les contraindait pas à d'abjectes humiliations.

Le politicien estime, souvent avec raison, que ses électeurs sont des âmes. Mais dès qu'il a été rejeté par ceux qu'il estime des imbéciles, le pauvre homme vit dans une profonde affliction, tant les flatteries plates lui étaient devenues nécessaires. Les sourires obséquieux, les hamples supplices des quémandeurs lui étaient une garantie de son importance, de sa valeur de nuisance ou de mouche du coche. Et tout en se répétant à lui-même, qu'il avait sur tout affaire à des intérêts, généralement des intérêts, ces démonstrations le flattaient, lui étaient devenues une sorte de drogue euphorique.

Mais, sans doute par une équilibrée répartition de la Justice distributive, la gloire entraîne une inquiétante rétribution. Le Dr Mapheus Smith, sociologue et professeur universitaire qui s'est livré à des études démographiques dans le Who's Who des Etats-Unis, en est venu à l'inquiétante conclusion que les membres de l'almanach de célébrité, sont voués à une mort prématurée, malgré les avantages, les soins que leur vaut leur situation privilégiée. Seuls les juges de la Cour suprême sont une heureuse exception.

Mais suivant le bon docteur, la plus malmenée serait la gloire littéraire et celle qui découle des œuvres de l'esprit, ce que la poésie a magnifiquement exprimé en disant que ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux, et que la sagesse populaire a paraphrasé ironiquement: "Il est trop fin, il ne vitra pas vieux".

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le premier ministre d'Australie a établi qu'un citoyen peut fumer la pipe même en présence du vice-roi, sans manquer à l'étiquette. Voilà l'ancien retour aux véritables principes de la Grande Chartre.

Le gouvernement de l'Etat d'Arkansas, aux Etats-Unis, annonce que dans son Etat, on ne permettra pas aux noirs de voter aux élections primaires des démocrates, cette année. "Le ministère de la Justice peut le vouloir". On sait que le ministère fédéral de la Justice a déclaré qu'on poursuivrait quiconque empêcherait une personne de voter à cause de sa couleur.

Ce sont les mêmes gens qui abominent — et avec raison — Hitler à cause de sa doctrine raciste; qui réclament la démocratie chez les autres, mais la refusent chez eux. Et cela se passe dans une "union pour choisir des candidats "démocrates".

Un bon sénateur demande que la margarine puisse être vendue au pays, parce que le beurre y est insuffisant. En effet les envois en Europe diminuent la marchandise ici. Mais si, d'après le sénateur, la margarine est assez bonne pour nous, elle le serait sans doute en Europe. Mais apparemment rien n'est trop bon pour les autres, et trop mauvais pour nous.

C'est là d'ailleurs la synthèse de notre politique internationale depuis dix ans. Jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier sou. Non pour le Canada, mais pour l'étranger.

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

La vie la mieux remplie n'est pas celle dans laquelle un homme se procure le plus de plaisir, le plus d'argent, le plus de pouvoir, d'honneurs ou de réputation; mais celle dans laquelle un homme devient le plus homme et accompli la plus grande somme de travaux utiles et de devoirs humains.

SMILES

C'est M. Cardin, un ancien ministre du cabinet King, qui a changé

Au secours des missionnaires de la Baie d'Hudson

On a réussi à faire parvenir, par avion et par parachute, un premier ravitaillement à la mission de Repulse Bay, mais les missionnaires de Pelly Bay et d'Igloolik devront y aller en traîneaux à chiens chercher leur part de provisions — On tentera de nouveaux envois par avion d'ici quelque temps

Remerciements aux bienfaiteurs des missions

Nos lecteurs connaissent le sort tragique d'un groupe de missionnaires oblat du vicariat apostolique de la Baie d'Hudson, exposés aux pires difficultés, par l'échec des moyens de transport qui assuraient leur ravitaillement.

Une lettre du R. P. R. Ferron, O.M.I., évêque des missions du vicariat, nous apporte à leur sujet de bonnes nouvelles. Le Père nous écrit en effet de Churchill:

"En date du 16 mars, du secours a enfin atteint nos missionnaires par avion: 666 livres de matériel ont pu être envoyées pour chacune des trois missions. Elles ont maintenant le strict nécessaire pour tenir jusqu'à l'été. Aussiôt que les glaces se seront suffisamment brisées pour permettre l'amerrissage d'un avion, d'autres secours leur seront envoyés par la même voie, leur permettant d'attendre l'arrivée du secours principal, par bateau, en septembre.

"Après bien des démarches, nous nous sommes vu refuser l'entrée à des compagnies commerciales d'aviation: les risques étaient trop grands et ce ne pouvait pas payer suffisamment. Finalement, nous nous sommes mis en relation avec le gouvernement canadien et ce dernier a dépêché un gros avion à Churchill. Ici l'embarquement a été minutieusement fait, contenant les articles les plus essentiels et soutenant la vie d'un homme dans l'Arctique. Les caisses ont été rattachées à des parachutes, car le gros avion "Dakota" ne pouvait pas atterrir. Les trois Missions devaient être atteintes du même vol. De bonne heure, le matin du 16, l'avion décollait de Churchill, piquant directement vers le Nord; l'équipage de l'avion n'avait pu avoir des détails précis de la température au nord de Repulse Bay, à cause du manque de communications radiographiques. L'avion atteignit finalement l'île de Pelly Bay, et, une fois rendu là, l'équipage constata qu'il n'avait pas suffisamment d'essence pour aller plus loin et lui permettre de revenir à Churchill. Toutes les caisses furent donc descendues par parachute à Repulse Bay, de Pelly Bay et d'Igloolik, les Pères iront chercher à Repulse ce qui leur revient, par traîne à chiens.

"Vers huit heures du soir, l'avion retournait à la base de Churchill. Les sept membres de l'équipage étaient rayonnants de joie.

"Un de nos Frères accompagnait l'expédition comme aide éventuel en pays esquimaud, au cas où l'avion serait forcé d'atterrir avant son retour à Churchill.

"Dès que le vrombissement de l'avion fut entendu à Repulse, tout le monde sortit des igloos de neige; une trentaine de points noirs grouillaient déjà sur la neige blanche pour l'accueillir. Dès que la première caisse fut gentiment touchée le sol, tous les points noirs couraient et s'agitaient pour saisir le précieux butin.

"Sur les différentes caisses tombaient la carlingue, les traîneaux pouvaient lire en leur langue, en syllabique, "Kayaouloungma"; pour l'homme à la barbe rousse (le Père Henry, O.M.I.); "Ataata Vitivimoun"; pour le Père Vanhelde (Pelly Bay); "Ataata Kosaroun"; pour le Père Choard (Igloolik).

"Après trois quarts d'heure d'évolutions circulaires, l'avion reprit son essor vers les cieux et s'élevait vers le large. Le bruit si réjouissant de ses moteurs s'estompa bientôt et son point gris que tous les yeux suivaient, s'effaça dans le ciel bleu de ce jour radieux".

Le Père Ferron ajoute: "Cette première entreprise ne représente qu'une partie de l'aide que nous nous proposons d'envoyer aux nôtres par avion. Dès la fin de juillet, et peut-être avant, si la glace nous permet d'amerrir sur les lacs, qui dégelent beaucoup plus vite que la mer, d'autres envoies seront faites par un avion, dont nous espérons nous assurer la possession avant trop longtemps".

A la suite de la publication de ces premières notes dans le Devoir, le Père Ferron avait reçu, pour aider au ravitaillement des missionnaires, d'assez nombreuses souscriptions. Il nous prie d'en dire à tous sa profonde gratitude.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

M. Ilsley

Dans son exposé d'une heure, M. Ilsley n'a rien ajouté de bien neuf à ce qui avait été dit au moment de la conclusion des accords financiers avec la Grande-Bretagne. Il a fait la thèse que la prospérité du Canada dépend de son commerce extérieur et qu'il faut aider la Grande-Bretagne à franchir les années difficiles de son rétablissement si l'on veut qu'elle adopte une politique commerciale libérale qui convienne au Canada. C'est pour éviter la création d'un bloc sterling qui pourrait embrasser les nations de l'Europe occidentale que le Canada et les Etats-Unis ont décidé de lui consentir des prêts. Le prêt à l'Angleterre n'est pas un acte de charité, mais un placement pour assurer l'avenir du Canada.

Dans la deuxième partie de son discours, M. Ilsley a défendu les modalités des accords financiers et plaidé pour la Grande-Bretagne. Il a représenté qu'elle avait sacrifié dans la lutte pour la liberté que l'on ne peut pas payer. Les 20 milliards de dollars de son actif et qu'elle devra encore emprunter de cinq à six milliards avant de pouvoir rétablir sa situation. Il a affirmé que le règlement des réclamations de guerre entre les deux pays pour un montant de \$150,000,000, en ou constituant un arrangement juste et raisonnable. Il a affirmé que l'Angleterre n'était pas en mesure de payer un intérêt de plus de 2 p.c. et qu'elle n'était pas en mesure de payer d'intérêt pendant les années difficiles d'ici à 1951. Il a insisté sur la clause 5 de l'accord qui assure au Canada les mêmes avantages que les Etats-Unis obtiennent en vertu de leur propre prêt. Il a expliqué que le prêt sans intérêt de \$700,000,000 a été réduit à un peu plus de \$500,000,000 grâce au repatriement graduel des valeurs canadiennes détenues en Grande-Bretagne.

Il a affirmé que la dette de \$425,000,000 que la Grande-Bretagne avait contractée en vertu du plan d'entraide aérien aurait dû être remboursée par l'aide mutuelle et que d'ailleurs la Grande-Bretagne ne serait pas en mesure d'acquiescer avant l'an 2000 et que par conséquent il était plus avantageux d'annuler. Il a conclu en disant que le prêt a pour but de rétablir la parité sterling comme monnaie d'échange et de remettre sur pied le meilleur client du Canada.

M. J.-M. MacDonnell

M. J.M. MacDonnell a insisté sur l'importance que l'attitude du Canada peut exercer sur l'opinion aux Etats-Unis et sur la décision du Congrès qui devra se prononcer prochainement sur le prêt à la Grande-Bretagne. Il a parlé de stratégie globale en matière de commerce comme dans les affaires militaires et il a exprimé la crainte que le Canada ne soit écrasé entre le bloc dollar et le bloc du sterling si le Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ne réussissent pas à s'entendre sur une politique commerciale commune afin d'éviter des luttes économiques comme celles qui nous ont valu la crise de 1930.

M. Goldwell a exprimé l'avis que le prêt serait avantageux pour le Canada et pour le monde entier. Il s'est prononcé contre la préférence impériale et toutes les restrictions commerciales et il a exprimé sa foi en une production soutenue qui peut produire des miracles. C'est la production, dit-il, et non les impôts et les emprunts qui peuvent assurer la prospérité du pays et notre ministre des Finances devrait suivre l'exemple du chancelier socialiste de l'Échiquier qui vient de dégrever 2,500,000 personnes de l'impôt sur le revenu.

M. John Blackmore estime que c'est une obligation morale pour le Canada d'accorder ce prêt à la Grande-Bretagne. La Grande-Bretagne nous a défendus, dit-il, et il faut lui aider à se remettre de ses pertes de la guerre pour qu'elle soit en mesure de nous défendre de nouveau. Le prêt s'impose dans l'intérêt de notre commerce et de notre défense.

M. Cordin

M. P.-J.-A. Cordin a déclaré qu'il tenait à saisir cette première occasion d'exprimer sa vigoureuse opposition au principe du bill. Lorsqu'il est question de l'Empire britannique, dit-il, il n'y a pas de divergences entre les deux côtés de la Chambre. Les idées et les sentiments qui ont été exprimés si éloquemment au cours du débat sur la citoyenneté viennent en conflit avec les idées et les sentiments qui viennent de

s'exprimer sur la question du prêt. La proposition qui nous est soumise n'est rien autre chose qu'un cadeau fait par un petit à un gros. Ce cadeau n'est qu'une goutte d'eau pour la Grande-Bretagne qui a des intérêts dans toutes les parties du monde, mais il dépasse nos moyens.

Le député de Muskoka-Ontario nous a dit que si nous révoquons cette proposition nous serions écrasés entre le bloc du sterling et le bloc du dollar. J'ai assez confiance en l'avenir du Canada pour croire que nous pourrions nous tirer d'affaire entre ces deux blocs. Je ne puis croire que la Grande-Bretagne ne pourrait se relever sans notre aide pas plus que je ne pouvais admettre qu'elle aurait perdu la guerre sans nos cadeaux. Les conditions du prêt qui nous sont soumis sont plus avantageuses pour le Royaume-Uni et moins avantageuses pour le Canada que celles du prêt avec les Etats-Unis. J'ai toujours été opposé aux cadeaux et je le suis encore, qu'on les appelle simplement cadeaux, aide mutuelle ou prêt remboursable à 50 ans.

Nous ne sommes pas un pays souverain. Nous avons un peu ajouté aux libertés dont nous avons joui par le passé, on ne nous impose plus certaines choses en face, mais on nous les suggère par en arrière. Les ordres viennent d'ailleurs. Cela s'est produit pendant la guerre et tout indique que les ordres continueront à nous venir de l'extérieur pour ce qui est de notre économie, de nos finances et de notre commerce. Il faut penser à nous-mêmes, il faut penser au Canada et songer à l'avenir du Canada.

C'est pourquoi je ne puis admettre le principe de cette résolution.

M. Pouliot

M. Pouliot a déclaré qu'il est prêt à appuyer une mesure qui viserait à soulager le peuple anglais, mais qu'il ne croit pas que le Canada soit en mesure de faire un cadeau au pays que désignent comme la mère patrie des gens qui s'intitulent de vrais Canadiens. Nous n'avons pas d'argent, dit-il, pour augmenter les pensions de vieillesse, d'après ce que prétendent les ministres et nous avons les moyens de soutenir non seulement la Grande-Bretagne mais toute la zone sterling. C'est incroyable.

M. Pouliot s'est ensuite demandé pourquoi le Canada ne se faisait pas céder la Jamaïque, les Bermudes et les autres Antilles anglaises comme garantie du prêt. Il s'est demandé pourquoi le Canada ne rachetait pas toutes les valeurs canadiennes détenues en Angleterre afin de rompre des liens internationaux comme les Canadian Industries.

M. Maxime Raymond

M. Maxime Raymond, député du bloc populaire de Beauharnois-Lac Beauport, prenant la parole sur le prêt à l'Angleterre, déclare: "A qui serviront ces prêts et ces cadeaux, ces dons? A permettre à la Grande-Bretagne de prêter des sommes d'argent à d'autres nations pour se créer des relations commerciales et maintenir sa domination commerciale à travers le monde. J'estime que nous n'avons pas le droit, nous, citoyens du Canada, d'imposer une taxe aux contribuables canadiens pour permettre à la Grande-Bretagne de prêter de l'argent aux autres nations. A entendre le très hon. ministre des Finances, cet après-midi, ce n'était pas celui qui recevait le don qui devait de la gratitude, c'était plutôt celui qui le consentait. Drôle de raisonnement. Nous sommes rendus aujourd'hui à changer le sens des mots et ce n'est plus celui qui reçoit le cadeau qui doit de la gratitude mais c'est celui qui donne, ce n'est pas celui qui reçoit un prêt sans intérêt, équivalent à un prêt à fonds perdu, qui constitue un don déguisé, qui doit de la gratitude, mais c'est celui qui fait le don. Je ne suis pas prêt à accepter ce raisonnement et j'ai voulu enrigner immédiatement mon opposition à cette mesure, qu'il s'agisse de développer davantage mes obligations lorsque le bill nous sera soumis en deuxième lecture."

Le député de Beauharnois-Lac Beauport avait dit précédemment que le ministre des Finances a demandé "l'autorisation dans son exposé de l'après-midi, de présenter une mesure pour, entre autres, annuler

le montant dû par le gouvernement du Royaume-Uni au gouvernement du Canada, en raison du plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, montant établi à \$425,000,000". M. Raymond dit qu'on a surtout parlé du prêt et réglé ce don pur et simple au second plan. Il affirme aussi qu'au moment où l'Angleterre réclamait ce don ou du moins le recevait elle prêtait de l'argent à un autre pays, avec intérêt. En deuxième lieu, M. Raymond souligne que l'on demande également de régler, pour une somme de 150 millions de dollars, une dette dont nous ne connaissons pas les détails et que nous avons raison de croire beaucoup plus élevée et c'est encore un don direct.

Le député poursuit en ces termes: "Troisièmement, on nous demande de prêter un milliard 250 millions de dollars sans intérêt pendant cinq ans, qu'il s'agit de discuter, au bout de cinq ans s'il y aurait lieu ou non de réclamer de l'intérêt. En d'autres termes, c'est là un prêt à fonds perdu".

M. Maxime Raymond promet de revenir sur le sujet quand le bill sera présenté en deuxième lecture mais il veut faire savoir tout de suite son opposition à la résolution.

M. Gleason Belzile a déclaré que la résolution à l'étude ne constitue pas une politique nouvelle pour le parti libéral mais la continuation d'une politique adoptée par suite de dures exigences de la guerre. Il a déclaré que la population québécoise s'est prononcée sur cette politique puisque "les milliards à l'Angleterre" ont été l'un des cris de guerre des nationalistes et du Bloc populaire et des indépendants au cours de la dernière campagne électorale.

Le prêt à l'Angleterre, de poursuivre M. Belzile, est une question d'affaires comme les prêts considérés consentis à divers autres pays. Il faut les juger uniquement à la lumière de l'intérêt du Canada, à la lumière de vue purement égoïste. Lorsqu'il s'agit d'un prêt, il faut songer à la situation du prêteur et à la solvabilité de l'emprunteur. La richesse du Canada, mesurée en termes de revenu national, s'est accrue de \$2,795,000,000 en 1933 à \$9,000,000,000 en 1945 et si la dette s'est élevée à \$15,000,000,000, elle est maintenant constituée presque exclusivement d'obligations détenues par des Canadiens. Il nous faut maintenir notre revenu national pour nous acquitter de toutes les obligations que nous avons assumées. Si le Canada refuse du crédit à son meilleur client, il s'expose à perdre ses principaux marchés et à connaître le chômage. La Grande-Bretagne a déjà manifesté les qualités et les ressources qui avaient établi sa réputation commerciale dans le monde avant la guerre.

Ce prêt n'est pas le paiement d'un tribut par un vassal à son suzerain, mais une transaction commerciale mutuellement avantageuse entre deux pays amis.

M. Louis-René Beaudoin a répondu à M. Cordin en lui rappelant les graves conseils qu'il donnait à la population québécoise lors du plébiscite en 1942, en lui demandant d'effacer les conséquences de sa décision. Il a cité la phrase de M. Cordin à l'effet que l'indépendance ne nous protégerait en rien comme on peut le voir par le sort de la Belgique, de la Hollande et du Danemark envahis. Pour lui, M. Beaudoin serait prêt à approuver cette mesure à titre de cadeau et il serait prêt à consentir un prêt sans intérêt.

Au début de la séance, le ministre de la Justice, M. Louis Stephen Saint-Laurent, a annoncé la nomination du major général Ralph H. Gibson, de Toronto, comme commissaire des pénitenciers. Le général Gibson a servi comme chef-adjoint d'état-major de l'armée canadienne pendant la guerre et il avait auparavant pratiqué le droit à Toronto.

Sur la fin de la soirée, la Chambre a repris l'étude du bill de la citoyenneté. M. Cecil Merritt a exprimé l'inquiétude que la question japonaise inspire à la population de la Colombie. Il a ensuite déclaré que les Canadiens de langue anglaise tiennent à demeurer sujets britanniques parce que le Commonwealth constitue le plus grand boulevard de la démocratie dans le monde. M. T. A. Kidd, député conservateur de Kingston, a déclaré que l'adoption du bill aurait pour effet de diriger les sujets britanniques du côté de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, plutôt que du côté du Canada. M. J. H. Archibald et T. J. Bentley, deux députés de la C.C.F., ont exprimé l'opinion qu'il ne fallait pas avoir d'autre nationalité que la nationalité canadienne.

De 1900 à 1914, les îles Salomon appartenait à l'Allemagne.

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251

La Patrie Fleuriste

168 est. STE-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre chaude

PL. 1788-1787

Écoutez le journal C.B.L.F. 12 h. 15 12 h. 30

Histoire des Sciences et de leurs Applications

par LOUIS BOURGOIN

Volume de 325 pages.

Orné de 9 figures, de 10 portraits à l'encre et de 2 photographies.

Au comptoir : \$1.50
Par la poste : \$1.60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Surdité "professionnelle"

VOUS SOUFFREZ DE SURDITE "PROFESSIONNELLE" — SI VOUS TRAVAILLEZ DANS UNE FABRIQUE OU UNE FONDERIE, VOUS CONDUISEZ UN AUTOBUS OU UN TAXI, VOUS ÊTES UN FORÉUR OU UN RIVEUR!

Si vous travaillez au milieu du bruit à la journée, vous pouvez inconsciemment atteindre de surdité "professionnelle". En ce cas, faites examiner votre ouïe IMMÉDIATEMENT. Et si vous devez recourir DES MAINTENANT à un appareil auditif, n'aurez pas à le porter tout le temps. Mais si vous attendez tant soit peu, il se peut que vous NE PUISSIEZ PLUS VOUS EN PASSER.

NE TARDEZ PAS. Procurez-vous IMMÉDIATEMENT le modèle Western Electric 63, spécialement construit par les techniciens de Bell Telephone spécialement en vue de CONSERVER VOTRE OUIE. Absolument le plus bas prix pour la meilleure qualité — \$100. Les tampons auriculaires sont nuisibles et même dangereux!

Batteries et moules pour oreilles pour toutes marques d'appareils de surdité.

REYNOLDS EARPHONE CO.

1253 ave McGill COLLEGE — SUITE 410 — LA. 05

BONIN & FRÈRE

LIMITÉE

Pâques s'en vient...!

-- Prêts à vous recevoir

Habillez vos fils et vous-mêmes chez Bonin, où vous obtenez incontestablement la coupe parfaite, la qualité, le chic, en somme le vêtement que vous aurez tous plaisir à porter à Pâques.

COMPLETS

à devant croisé

Pour garçons de 6 à 12 ans

1 culotte et 1 breches. Tweed de laine de belle qualité. Grande variété de couleurs. \$13.95

Depuis

COMPLETS

à deux pantalons

Pour garçons de 10 à 14 ans

Deux pantalons longs ou 1 breches et 1 pantalon. En tweed. Teintes nouvelles printanières. Valeurs remarquables.

\$17.95 et \$19.95

PALETOTS

Pour garçons de 10 à 16 ans

Votre garçon sera fier de porter un de ces chic paletots en tweed de très bonne qualité. \$14.95

SOULIERS

Visitez notre rayon de souliers, le plus beau choix, dernières nouveautés. un MEILLEUR AJUSTEMENT

Paletots de printemps

pour garçons de 6 à 10 ans

Beaux tissus en tweed, jolis patrons trweed chevronné et "Donaghi". Choix de bleu, beige, brun et \$12.95 gris.

Bonin

Vêtements pour hommes et garçons

901, Ste-Catherine est, (angle St-André) HA. 6878

Avis de décès

MONGEAU. — A Longueuil, le 11 avril 1946, à l'âge de 74 ans, est décédé M. M. Veuve Henri Mongeau, née Savard (Eulalie) Les funérailles auront lieu lundi le 15 avril 1946. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires Pître, 63 rue St-Charles, à Longueuil, pour se rendre à l'église de Longueuil où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAINT-PIERRE. — A Sainte-Geneviève de Pierrefonds, le 9 avril 1946, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Hyacinthe Saint-Pierre, époux de Léonie Théoret et père de M. l'abbé Antoine Saint-Pierre, prêtre, professeur d'apologétique et de philosophie à l'école de la paroisse St-Stanislas. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 15043 boulevard Gouin, ouest, pour se rendre à l'église paroissiale de Sainte-Geneviève de Pierrefonds où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de l'endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Soeur HUBERT DE LA CROIX. — A la maison-mère des Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, Outremont, le 10 avril 1946, à l'âge de 41 ans, est décédée Soeur Hubert de la Croix, fille de M. et Mme Euclide Hubert, de Belœil. Funérailles à 8 h. 30, samedi matin, à la maison-mère, boulevard Mont-Royal, Outremont. Parents et amis sont priés d'y assister.

TURGEON. — A Outremont, le 11 avril 1946, à l'âge de 65 ans, est décédé L.-Omer Turgeon, époux d'Adrienne Brault, demeurant au numéro 814 avenue Dollard, Outremont. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant, des salons mortuaires J.-S. Vallée, 5310 avenue du Parc, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Régulièrement angle St-Viateur et Outremont, à 8 h. 45.)

Nécrologie

BAUDET. — A St-Edouard, comté de Lotbinière, le 10 avril 1946, à 82 ans, M. M. Joseph Baudet, né Eliza Bernier.

BELISLE. — Porté disparu outre-mer, le 12 janvier 1945, à 25 ans, l'officier-pilote Roland Belisle, fils de feu Patrick Belisle et de Sophie Gauthier, de St-Ellaabeth de Joliette.

BOURASSA. — A Montréal, le 11, à 62 ans, J.-Arnaud Bourassa, époux d'Yvonne Charest, 316 boul. St-Joseph.

CYR. — A Montréal, le 10, à 40 ans, Lucienne Lachapelle, épouse en 1res noces de feu René Fleury, en 2es, d'Oscar Cyr.

DUBORD. — A Montréal, le 10, à 52 ans, Maria Lavigne, épouse de feu P. Dubord, 3881 av. du Parc.

GRAVEL. — A Montréal, le 11, à 83 ans, Mme veuve Napoléon Gravel, née Mathilda Lavoie, 4223 St-Jacques.

GUENETTE. — A Ste-Anne des Plaines, le 10, à 42 ans, Mme François Guenet, née Maria Vézeau.

HUBERT. — A Outremont, à la maison-mère des SS. Noms de Jésus et Marie, le 10, à 41 ans, Soeur Hubert de la Croix, née Eliza Hubert, fille de M. et Mme Euclide Hubert, de Belœil.

LAURENT. — A Montréal, le 11, à 74 ans, François-Xavier Laurent, époux de Marie Laurin, 5881 St-Vallier.

LIBOTRON. — A Verdun, le 10, à 22 ans, Mme Roger Libotron, née Marguerite Joannette, 3385 Verdun.

LOYER. — A Montréal, le 10, à 21 ans, Roland Loyer, fils de Gaston Loyer et d'Yvonne Loyer, 1275 Panet.

NADÉAU. — A Verdun, le 11, à 20 ans, Mme Rodrigue Nadéau, née Thérèse Vignault, 3292 Elmi.

TRUDEAU. — A St-Mathieu de Laprairie, le 10, à 88 ans, Modeste Trudeau, époux de feu Arthémise Trudeau.

TURGEON. — A Outremont, le 11, à 65 ans, L. Omer Turgeon, époux d'Adrienne Brault, 814 av. Dollard.

"La Centralisation et la guerre"

par André LAURENDEAU

Texte de la conférence prononcée le 31 mars dernier à l'école Saint-Stanislas.

Brochure de 30 pages.

\$0.10 l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$8.00 le cent. Port en plus.

En vente au Service de Librairie du "Devoir" ou au Secrétariat du Bloc Populaire Canadien, 445 St-François-Xavier, Montréal.

Réunions-Conférences

VENDREDI LE 12 AVRIL

Chambre de commerce des jeunes et Young Men's section du Montreal Board of Trade. — Ce soir, dans la grande salle du C.E.O. C. du Mont St-Louis, réunion conjointe. Conférencier: Me Louis-René Beaudoin, député de Vaudreuil-Soulanges à la Chambre des communes. Sujet: De Halifax à Victoria.

Monument National. — Me Jacques Perrault, professeur à l'Université de Montréal, donnera deux cours sur la législation coopérative. Sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste.

SAMEDI 13 AVRIL

INSTITUT P.E. X. — 2 heures, en l'Institut des Soeurs-Muettes, 3725 rue St-Denis, réunion du Cercle d'études. Sujet d'étude: Le Souverain Pontife, autorité internationale.

La température

12. (C.P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. cet avant-midi par le bureau météorologique de Dorval:

Région de Montréal: Nuageux cet après-midi, beau ce soir et demain. Minimum ce soir à Montréal: 30. Maximum demain: 50. Vents légers.

Région d'Ottawa: Nuageux cet après-midi, beau ce soir et demain. Minimum ce soir à Ottawa: 30. Maximum demain: 50. Vents légers.

Régions de Québec et de Sherbrooke: Nuageux cet après-midi, beau ce soir et demain. Minimum ce soir à Québec: 24, et à Sherbrooke: 27. Maximum demain à Québec: 48; Sherbrooke: 50. Vents légers.

Régions des Laurentides et du St-Maurice: Nuageux cet après-midi, beau ce soir et demain. Minimum ce soir: 24 Maximum demain: 45. Vents légers.

Région de Baie Comeau: Couvert avec neige intermittente cet après-midi. Beau ce soir. Nuageux demain après-midi. Minimum ce soir à Rivière-du-Loup: 25. Maximum demain: 40. Vents légers.

Région du Lac St-Jean: Beau aujourd'hui et demain, sauf dans la partie est, cet après-midi. Minimum ce soir à Chicoutimi: 22. Maximum demain: 40. Vents légers.

CALENDRIER

4e mois AVRIL 30 jours

Demain: SAMEDI 13 AVRIL 1946

S. HERMÉNÈS, martyr.

Lever du soleil, 5 h. 20.

Coucher du soleil, 6 h. 43.

Lever de la lune, 3 h. 51.

Coucher de la lune, 4 h. 47.

Nouvelle Lune, le 1, à 11 h. 37 m. du soir.

Premier Quartier, le 8, à 3 h. 4 m. du matin.

Jeune Lune, le 16, à 3 h. 47 m. du matin.

Dernier Quartier, le 24, à 10 h. 18 m. soir.

AVRIL 1946						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

N. L. 1 P. Q. S. P. L. 16. DQ 24

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal par l'Imprimerie Canadienne à responsabilité limitée, directeur-gérant: Georges Pelletier, directeur-adjoint: Georges Pelletier, directeur-adjoint: Georges Pelletier.

Le Canada n'a pas de presse autorisée à titre officiel pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Association des journaux du Québec ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches, articles, titres du "Devoir" sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de la direction des Postes, Ottawa

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis (angle Rachel) Montréal LA. 8151

Immense documentation méthodiquement accumulée, dont 61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture 32 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Toute demande de renseignements recevra une réponse immédiate et personnelle. Demandez notre brochure explicative.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

A Ottawa Le vicomte Alexander de Tunis gouverneur général du Canada

La cérémonie d'assermentation s'est déroulée ce matin au Sénat — Allocation de bienvenue du premier ministre King et réponse du vicomte — L'arrivée du train retardée de quelques minutes par un accident de chemin de fer

Ottawa, 12 (C.P.). — Le feld-marchal vicomte Alexander de Tunis a été assermenté ce matin, comme 17e gouverneur général du Canada. Un accident survenu à la dernière minute, avait menacé de retarder assez longtemps, mais les équipes d'urgence des chemins de fer ont vite fait de réparer les dommages au train spécial qui est entré en gare avec quelques minutes de retard seulement.

Le vœu spécial, composé de neuf wagons, a été retardé à Vars, Ont., à 17 milles à l'est d'ici, lorsque le rapide Montréal-Ottawa, du Pacifique Canadien, a eu une panne. Au cours de la cérémonie d'assermentation à la Chambre haute, le premier ministre King a dit au nouveau gouverneur général que "sa joyeuse famille" était la bienvenue dans les foyers et dans le cœur du peuple canadien.

Il a rendu hommage au célèbre soldat, qui a dirigé avec succès plusieurs campagnes victorieuses dans le secteur de la Méditerranée. Le gouverneur général a signé la proclamation. Dans sa réponse à la bienvenue du premier ministre King, le vicomte Alexander a exprimé son admiration pour les troupes canadiennes qui ont conduit l'attaque qui a mené à la prise de Rome. Il a ajouté: "Pouvez-vous douter alors que moi-même et ma femme, sommes fiers et heureux de venir ici avec nos enfants, pour vivre au milieu de vous?" Les enfants du nouveau gouverneur général avaient pris place dans les galeries qui entourent la Chambre haute. Lady Alexander était assise à la gauche du siège de l'Orateur. Elle a suivi avec un intérêt marqué la brève allocution prononcée par son mari.

L'arrivée à Ottawa

Le vicomte Alexander est arrivé à Ottawa à 10 h. 33 et avant-midi. Lorsque le train est entré en gare, le juge Thibaut-Binfeur, administrateur du Canada, et juge en chef de la Cour suprême, et le premier ministre King sont montés à bord du convoi pour souhaiter la bienvenue au vicomte et à sa femme. Le secrétaire d'Etat, M. Martin, était aussi du nombre.

Quelques minutes plus tard, le gouverneur général descendit du train et était présenté par M. King aux membres du cabinet fédéral, qui attendaient, avec les autres dignitaires, le long de la longue plateforme, recouverte par l'occasion, d'un immense tapis rouge.

La cérémonie des présentations terminée, le vicomte a passé en revue la garde d'honneur du gouverneur général.

Une salve de 19 coups de canon a salué l'arrivée du gouverneur. Les photographes se sont aussi pressés pour "prendre" le gouverneur général, la vicomtesse Alexander et leurs trois enfants lorsqu'ils sont descendus du train.

Quelques instants plus tard, le vicomte et la vicomtesse montaient dans une limousine pour se rendre aux édifices du Parlement où il a prêté serment. La foule se pressait le long du parcours pour saluer l'arrivée du gouverneur général.

Le comte vice-royal est entré au Parlement par la porte centrale, marchant lentement à la suite d'une garde spéciale d'officiers représentant les trois forces armées, pour se rendre au Sénat.

Lorsque le vicomte est entré dans la Chambre haute, la foule s'est levée silencieuse, et s'est tenue debout jusqu'à ce que le nouveau gouverneur général soit assis.

Le secrétaire du gouverneur général, le major-général Letson, a lu la commission nommant le vicomte Alexander gouverneur-général du Canada. La cérémonie de prestation du serment a suivi. M. A. D. P. Heney, greffier du Conseil privé, a présenté la Bible au juge-puîné de la Cour suprême du Canada. Le vicomte Alexander se tenait devant le juge Patrick Kerwin, qui a lu le serment. Le vicomte a répondu aux questions posées, puis il a apposé sa signature dans le livre. Le secrétaire d'Etat Martin a ensuite présenté le grand sceau du Canada, et le vicomte le lui a remis disant: "Je vous remet le Grand Sceau du Canada, pour que vous le gardiez en sûreté". Le sous-secrétaire d'Etat, M. E. H. Coleman, a alors lu la proclamation de la nomination du gouverneur-général. Le gouverneur-général a signé cette proclamation et la famille a joué le "God Save the King", tandis que l'artillerie se faisait entendre.

M. King a lu ensuite l'allocution de bienvenue. Avant que la cérémonie ne commence, Mme Ilsey, femme du ministre des Finances, a

Au Sénat Corps de cadets qui seront permanents

Il s'agit de celui de la marine et de celui de l'aviation

Ottawa, 12. (D.N.C.). — Les cadets de la marine et de l'aviation deviendront des institutions permanentes, tout comme les cadets de l'armée. Ils existent actuellement en vertu de décrets ministériels émis sous l'empire de la loi concernant les mesures de guerre, et maintenus en vigueur par la loi accordant au gouvernement des pouvoirs spéciaux pour la période de transition. Des projets de lois proposés dans le but de rendre permanents ces deux corps de cadets sont actuellement soumis au Sénat et ont subi leur seconde lecture hier.

C'est M. Thomas Vien, libéral de Montréal, qui est le parrain du bill concernant les cadets de la marine royale canadienne, et M. G. P. Campbell, libéral ontarien qui parraine celui qui a trait aux cadets du corps d'aviation royal canadien.

L'effectif actuel des cadets de la marine est de 12,905 mais les plans du ministère des les porter à 15,000. Il y a environ une centaine de corps de cadets, dans toutes les provinces et dans toutes les villes de quelque importance. A part l'entraînement dans les locaux urbains, il y aura des camps d'été dans chaque province, où l'on apprendra la navigation et la nage.

M. Campbell a fourni des explications analogues au sujet des cadets de l'air, dont les effectifs actuels de 24,000 seront probablement réduits à 20,000.

Le débat sur la seconde lecture du bill par lequel M. W. D. Euler, libéral, d'Ontario, veut légaliser la fabrication, l'importation et le commerce de la margarine a été ajourné après une assez vive discussion.

C'est M. John T. Haig, leader de l'opposition, qui avait proposé d'ajourner le débat, mais le parrain du bill, insistant pour que le débat se poursuive et que le vote se prenne. M. Haig donna ses raisons pour réclamer un ajournement, plusieurs sénateurs ont manifesté leur intention d'appuyer ce projet de loi si on le modifiait de façon à en rendre l'effet temporaire au lieu d'en faire une mesure permanente comme le veut le projet original du sénateur Euler. Le leader de l'opposition dit qu'il avait l'intention de consulter les industries laitières de Manitoba sur ce nouvel aspect du projet. Après une discussion sur ce point, la majorité se prononça en faveur de l'ajournement par un vote de 33 contre 24 par assis et debout.

Le bill concernant la fête du Canada avait été inscrit à l'ordre du jour au nom de M. A. B. Copp, leader intérimaire du gouvernement à la Chambre Haute. Celui-ci a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'un bill du gouvernement mais d'un projet de loi présenté aux Communes par un simple député, (M. A. P. Côté, libéral de Matapédia-Matane) et que par conséquent il appartenait à un autre sénateur d'en être le parrain au Sénat.

La discussion sur ce sujet fut donc ajournée.

Prolongement de la ration actuelle du beurre

Ottawa, 12. — (C.P.). — La Commission des prix a annoncé aujourd'hui l'extension de la présente ration de beurre de quatre onces par semaine au 15 mai alors qu'on allouera 5 1/2 onces.

La ration de quatre onces, soit deux onces de moins que les six onces d'avant la fin de février, était supposée être en vigueur jusqu'à la fin de ce mois. La ration de six onces ne sera maintenant réintroduite que le 6 juin.

La Commission a dit que cette ration est maintenue à cause du peu d'approvisionnement dans le Dominion.

D'après le nouveau système, un coupon de beurre, bon pour une demi-livre, deviendra valide aux dates suivantes: 2, 16, 23 mai, 6, 13 et 20 juin.

Evêque coadjuteur de London, Ont.

Ottawa, 12 (P.C.). — Mgr John C. Cody, évêque de Victoria, a été nommé par le pape Pie XII comme évêque coadjuteur du diocèse de London, Ont., et évêque titulaire d'Elatea, a-t-il été annoncé ici par Mgr H. Antoniutti, délégué apostolique au Canada. Mgr Cody est âgé de 47 ans, et originaire d'Ottawa.

L'Uganda" participera à l'entraînement d'été

Ottawa, 12. (C.P.). — Le quartier général de la marine canadienne annonce que les exercices projetés pour le croiseur canadien "Uganda" au large des Indes néerlandaises ainsi que son voyage à Halifax ont été contremandés.

La nouvelle dit que l'"Uganda" actuellement à Rio de Janeiro, Brésil, se rendra sur la côte du Pacifique pour le 17 mai, afin d'aider à l'entraînement d'été des recrues de la marine. Le croiseur retournera à sa base, Esquimaux, C.-C., "par la voie la plus directe".

M. Parodi représente la France à l'O. N. U.

Paris, 12 (A.P.). — Un communiqué du gouvernement français annonce aujourd'hui que M. Alexandre Parodi, ambassadeur en Italie, a été nommé représentant de la France auprès des Nations Unies.

Le communiqué ne précise pas si M. Parodi a été désigné à l'Assemblée des Nations Unies ou au Conseil de sécurité, où M. Henri Bonnet a jusqu'ici représenté la France.

La famine en Asie et le riz du Siam

Ouverture lundi de la conférence des vivres de Singapour

Singapour, 12. (Reuters). — La conférence des vivres qui s'ouvrira à Singapour lundi examinera la menace de famine en Asie, avec la certitude que même les conditions les plus favorables ne sauraient ramener en moins de trois ans, dans cette région, la production de riz au niveau de ce qu'elle était avant la guerre.

Le vaste programme de reconstruction qu'il faudra remplir avant que l'on puisse s'attendre à ce que les conditions reviennent à la normale comporte une remise en état des chemins de fer, la fabrication de milliers de navires fluviaux et de barges, d'importants travaux de réparation des ports, la restauration des usines et le remplacement des bestiaux de traction que les Japonais ont tués.

La conférence examinera toutes ces questions mais le problème le plus immédiatement pressant est sans contredit celui des envois du riz de Siam. Le problème, en ce pays naguère hostile, est d'amener les paysans et les marchands siamois à se défaire de leur riz. Ils ont appris, sous la férule japonaise, à se méfier de la monnaie de papier et voudraient être payés en denrées de consommation qui n'existent pas à l'heure actuelle.

La campagne de la Légion

Il reste encore \$60,000 à recueillir d'ici trois jours

Le major général C. B. Price, G.B., D.S.O., D.C.M., parlant au cours d'une réunion du comité de la Légion Canadienne, dans la campagne pour l'érection d'un édifice commémoratif, a déclaré, à la sortie d'une réunion de comité tenue hier soir, que tous les moyens seraient pris pour que cette campagne atteigne son objectif de \$375,000.

Le major Price a déclaré que le montant de \$315,000 obtenu à date démontre clairement qu'avec un peu plus de journaux, de \$20,000 pendant les trois derniers jours de la campagne il sera facile d'atteindre l'objectif.

"Les vétérans, pour qui nous voulons ériger ce monument, n'ont jamais manqué d'atteindre leur objectif, lorsqu'ils ont travaillé", dit-il. "Il n'y a certainement personne, dans cette ville, qui permettra à cette campagne de ne pas atteindre son but."

M. J. R. Williams, du quartier Parc Extension, où un objectif de \$500 a déjà été atteint, a répondu à l'appel d'un effort suprême de la part du comité des présidents de district, capitaines et travailleurs bénévoles. Il a offert de doubler son objectif si les solliciteurs des autres quartiers sont prêts à obtenir une augmentation substantielle chez eux.

Le major Donald K. Dawes, du quartier Saint-Joseph, a dit avoir dépassé son objectif avec un total de \$6,000. Il a ajouté que ses solliciteurs s'efforcent d'obtenir un montant encore plus élevé.

Dans un geste international, M. C. Simpson, représentant canadien sur le conseil exécutif de la Légion Américaine, et M. R. W. Wyant, adjudant de la section montréalaise de cette association, ont offert une contribution de leur succursale.

Dignités et privilèges accordés par le Pape

Québec, 12. — Son Eminence le cardinal-archevêque annonce qu'il a plu au Souverain Pontife d'accorder aux membres de la légation papale aux fêtes du Mexique, en octobre dernier, les dignités et privilèges suivants:

Mgr Francisco Lardone, P.D., de l'Université d'Amérique à Washington, la dignité de protonotaire apostolique;

Le T. R. Père Léo Deschatelets, O.M.I., provincial des Pères Oblats pour l'est du Canada, le privilège de l'autel portatif.

M. l'abbé Paul Nicole, maître des cérémonies à Québec, la dignité de camerier secret surnuméraire.

M. Charles-Albert Breiting, camerier de cape et d'épée, le privilège de l'oratoire privé.

M. Francis-P. Matthews, camerier de cape et d'épée, le privilège de l'oratoire privé.

M. André Turcot, consul du Mexique à Québec, la médaille pro ecclesia et pontifice.

M. Armand Corriveau, au service de Son Eminence, la médaille bene merenti.

M. Paul-Emile Gingras, représentant du Pacifique Canadien, la médaille bene merenti.

Les hôtes de Son Eminence le cardinal-évêque et de sa suite à Mexico, MM. Guillermo et Luis Barosso, ont aussi obtenu chacun le privilège de l'oratoire privé.

Le licenciement de l'armée

Tel que l'annonçait "Le Devoir", samedi dernier, les quartiers généraux de la Défense nationale ont confirmé le fait ce matin qu'à partir du 15 avril prochain, le système de points établi pour le licenciement des militaires sera aboli.

Sortie de M. Drew contre la Russie

Le premier ministre ontarien prône des sanctions économiques contre l'Union soviétique

Toronto, 12. (C.P.). — Le premier ministre George Drew de l'Ontario a fait une violente sortie contre la Russie hier soir au cours d'une allocution devant les membres de la Forest Hill Business Men's Association. M. Drew a dit que l'on devait prendre des sanctions économiques contre la Russie tant que cette dernière "n'aura pas dit et démontré qu'elle accepte les principes de la Charte de l'Atlantique".

M. Drew a déclaré qu'il croyait que c'était là un sûr moyen d'éviter une troisième guerre mondiale. "Ne fournissons pas de machine de guerre à la Russie tant qu'elle n'aura pas accepté le principe des libertés des nations tel qu'exprimé dans la Charte de l'Atlantique", a dit M. Drew. "Pour reconstruire son pays détruit, la Russie a besoin de dynamites, de turbines et d'outillage mécanique ainsi que d'une multitude d'instruments délicats qui sont manufacturés aux Etats-Unis et au Canada."

"Tant que la Russie n'aura pas dit et n'aura pas démontré qu'elle accepte les principes de la Charte de l'Atlantique, nous ne devons pas lui envoyer d'autre outillage qui pourrait l'aider à faire la guerre."

"Les Nations-Unies seront aussi inutiles que la Ligue des Nations si elles ne prennent cette mesure dès cette année. Nous avons fait la guerre pour les principes de la liberté et la Russie doit respecter ces principes si elle ne désire pas que nous lui appliquions des sanctions."

Bergeron n'aura pas le fouet

Le juge F. T. Enright revient sur sa décision — Deux ans de pénitencier pour vol de couvertures — Autres affaires de cour

Le juge F. T. Enright, sur les représentations faites par Me Lucien Béliveau, C.R., avocat de Harvey Bergeron, condamné ces jours derniers à 10 coups de fouet et à six mois de prison pour avoir battu sa femme, et par Me Henri Monty, C.R., avocat du ministère public, a révisé la sentence imposée à Bergeron pour lui enlever les 10 coups de fouet. Bergeron devra donc passer six mois en prison pour son forfait.

Michael Kundeus, 25 ans, un récidiviste, a échappé de deux ans de pénitencier ce matin, devant le juge T.-A. Fontaine, pour avoir volé des couvertures dans des wagons-lits du Pacifique Canadien et du réseau national, évaluées à environ \$3,000 et pour avoir usé de violence en commettant ces vols, avoir tenté de fuir les policiers qui l'avaient appréhendé et avoir résisté à ces agents de police.

Deux frères ont été condamnés à un an de prison chacun et leur complice à six mois, par le juge en chef Gustave Perrault. Les inculpés, Noël et Maurice Cloutier et Rodrigue Cadieux avaient été trouvés coupables d'avoir pénétré par effraction dans un magasin de bijoux situé à 1119 est, rue Ste-Catherine, et d'avoir volé un coffre-fort contenant pour environ \$15,000 de bijoux. Les trois prévenus avaient été appréhendés dans un hôtel de l'est de la ville, en possession d'une partie du butin volé.

Accusé de 7 vols

Un jeune inculpé dans des affaires de vols, Léopold Giguère, 19 ans, 2527 rue Lafontaine, a nie sa culpabilité ce matin, devant le juge Maurice Tétrault, à cinq accusations de vols avec effraction. Giguère, ces jours derniers, s'est aussi déclaré non coupable à deux accusations semblables.

Son procès a été fixé au 17 avril. Aucun cautionnement n'a été accordé et l'inculpé devra passer trois jours à la sûreté municipale pour fin d'identification.

Dans cette même affaire, la femme Antoinette Moreau, 47 ans, 3227 est, rue Notre-Dame, a plaidé non coupable à l'accusation de recel de marchandises diverses d'une valeur totale de \$3,500. Tous ces effets auraient été volés par Giguère. L'enquête préliminaire de la prévention a été fixée au 17 du courant et le juge lui a accordé la liberté provisoire sur deux cautionnements de \$950 chacun.

L'indemnité de nos conseillers

La ville présentera probablement un bill à Québec à la prochaine session

La ville de Montréal devra probablement soumettre un bill à la Législature provinciale, l'automne prochain, si elle veut rendre non imposable l'indemnité de \$600 des conseillers municipaux. Dans ce bill on demanderait aussi quelques autres amendements à la Charte municipale.

On dit également que la Commission métropolitaine aura aussi un bill à présenter, afin qu'on lui permette de prendre à sa charge le Bureau d'expansion industrielle et de publicité, qui relève actuellement de Concordia.

M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, est rentré de Québec, où il est allé rencontrer le premier ministre pour lui demander d'inclure ces deux changements dans le bill que le gouvernement étudie actuellement et qui modifie la Charte de Montréal. M. Asselin a dit ce matin qu'il n'a encore reçu aucune nouvelle du gouvernement et qu'il commence à perdre espoir. Il se traiterait trop tard pour la session actuelle.

La taxe de vente principale source du "fonds d'éducation"

Le bill 48, intitulé "Loi pour assurer le progrès de l'éducation", a été distribué hier

Québec, 12 (D. N. C.). — Le gouvernement Duplessis a distribué hier l'un des principaux bills de la session, intitulé "Loi pour assurer le progrès de l'éducation".

Dans le préambule on insiste particulièrement sur la nécessité d'aider l'éducation et de soulager le petit propriétaire d'un trop lourd fardeau fiscal.

La loi crée un "fonds d'éducation" affecté exclusivement à venir en aide aux corporations scolaires, à améliorer et stabiliser leur situation financière et à assurer le progrès de l'enseignement.

La principale source est la taxe de vente provinciale. La moitié du produit de cette taxe va au "fonds d'éducation". Voici les autres sources de revenus dudit fonds d'éducation:

a) On impose un droit de coupe additionnel de 15 sous par corde de bois coupé sur les concessions forestières et destiné à fabriquer pulpe, papier ou leurs dérivés. Ce droit est exigé aussi de tout propriétaire de terrains boisés, sauf dans le cas des colons et cultivateurs.

b) On impose un droit de 15 sous par mille kilowatts-heure générés, provenant des pouvoirs hydrauliques du domaine public, ou des pouvoirs privés. Mais il ne s'applique pas aux coopératives d'électricité, aux corporations municipales, ni à tout organisme agissant comme agent de la Couronne, ni lorsque le pouvoir hydraulique d'un détenteur ou propriétaire est moins de 10,000 c.v., débit ordinaire de 6 mois.

c) La Commission hydroélectrique de Québec doit verser annuellement \$2,800,000.

Dans les deux mois qui suivront l'adoption de la loi, chaque corporation scolaire devra faire tenir à la Commission municipale de Québec

un état détaillé de ses finances. La Commission d'ailleurs peut enquêter, quand, où, comme et de la façon qu'elle l'entendra. Elle peut aussi déclarer en défaut, tout comme dans le cas des municipalités, et les réorganiser financièrement, émettre des obligations qui sont garanties par la province.

Dans les autres dispositions on voit qu'aucune corporation municipale et scolaire dans une ville de 10,000 habitants ou plus ne peut emprunter ni augmenter le taux des taxes sans l'autorisation du gouvernement, et alors sur recommandation de la commission.

On spécifie qu'aucun détenteur de pouvoir hydrauliques ne peut prélever la nouvelle taxe de 15 sous le mille k.h. pour augmenter ses taxes. Il en est de même pour les droits de coupe additionnelle.

La loi spécifie en plus que toute corporation scolaire non en défaut de taxes doit être placée sous l'autorité de la Commission et la loi s'applique alors comme si elle était en défaut. Il suffit d'une résolution de la corporation.

Une autre clause fixe à \$600 le salaire minimum des instituteurs et institutrices, à quoi le gouvernement pourra contribuer. En outre toute décision dans aucun différend de travail ou conditions de travail, doit être soumise à l'approbation de la Commission.

On annonce également que la Commission scolaire catholique de Montréal-Est est annexée à la Commission de Montréal qui n'est pas liée par les commutations et exemptions accordées par la première.

Les dernières clauses du bill raffinent divers emprunts par les corporations scolaires de Québec et de Montréal, ainsi que le contrat d'autrement, sur l'éducation des enfants Juifs.

Les Législatures provinciales La grève des brasseries

Fin de la session en Colombie canadienne

La Chambre de la Colombie canadienne siègeait depuis le 21 février et 82 projets de loi ont reçu l'approbation royale sous la signature du lieutenant-gouverneur, M. V. C. Woodward. Le plus important est probablement celui qui prévoit un changement complet des districts scolaires. D'autres légifèrent les augmentations de salaire aux professeurs et une augmentation des dépenses gouvernementales pour l'éducation.

La Chambre de Victoria a aussi voté une mesure accordant aux députés une indemnité de \$3,000. Elle était auparavant de \$2,000.

Au Manitoba

A Winnipeg, la Législature du Manitoba a défilé par un vote de 44 à 7 une résolution d'un député indépendant de Winnipeg, M. Lloyd St. George Stubbs, déplorant "le retour de la propagande antisoviétique". Quatre des neuf députés C.C.F. de l'opposition ont voté contre la résolution.

Au Nouveau-Brunswick

A Fredericton, la Chambre du Nouveau-Brunswick a siégé dans une brève séance hier. L'on s'attend à ce que la Chambre commence l'étude des approvisionnements lundi.

En Nouvelle-Ecosse

La Chambre de la Nouvelle-Ecosse a accepté hier de siéger à n'importe quel moment du jour afin de hâter la fin de la session. La session doit se terminer avant Pâques. Le premier ministre, M. Angus Macdonald, a dit que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse appuierait une augmentation générale des salaires pour les professeurs ainsi qu'une augmentation de leur pension.

Déserteurs canadiens appréhendés aux E.-U.

Ottawa, 12. (C.P.). — Les autorités américaines ont appréhendé et retourné au Canada 391 déserteurs de l'armée canadienne, au cours de la guerre. Une porte-parole des quartiers généraux de la Défense a dit aujourd'hui qu'une entente avait été conclue entre le Canada et les Etats-Unis dans le but de retracer les déserteurs.

Le ministre informateur a dit que la Gendarmerie Royale canadienne avait arrêté plusieurs déserteurs américains au cours des hostilités, mais le nombre n'a pas été divulgué.

Le ministre de la Défense, M. Abbott avait annoncé aux Communes mercredi dernier le rappel d'un ordre-en-conseil autorisant la R.C.M.P. à retourner les déserteurs américains.

La grève des brasseries

Le chef de police, M. Fernand Dufresne, a promis hier, après midi, à M. Elphège Beaudoin, président de la Fédération provinciale du travail, que la police de Montréal allait être plus impartiale à l'endroit des grévistes de la National Breweries. M. Beaudoin était allé porter plainte auprès du chef Dufresne contre les agissements récents de la police en faveur, tout particulièrement de la National Breweries. M. Beaudoin a aussi rencontré MM. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, et Les-A. Lapointe, nouveau directeur des services municipaux. M. Beaudoin s'est dit enchanté de sa visite auprès de ces trois hommes. Il s'est dit particulièrement heureux et satisfait de sa rencontre avec le chef de police. Celui-ci lui a promis que les méthodes employées par la police jusqu'ici, souvent à son insu, allaient définitivement cesser. Les ordres du chef Dufresne semblent avoir été écoutés puisque ce matin, on ne voyait plus de "paniers à saïade" aux endroits de piéquetage ni de policiers en motocyclette à l'escorte des camions de la National Breweries. Les chefs de l'union s'étaient plaints que l'on considérait jusqu'ici les grévistes comme des criminels du seul fait qu'ils étaient en grève.

La première joute demain soir

La série finale pour le championnat junior du Canada et la possession de la coupe Memorial débutera samedi soir, dans la Ville-Reine, alors que les Monarchs de Winnipeg s'attaqueront au St-Michael, de Toronto, et cette série sera de 4 de 7.

Les Monarchs sont arrivés à Toronto hier soir. Tous les joueurs ainsi que l'instructeur semblaient confiants de pouvoir l'emporter sur leurs rivaux, tandis que Jos. Priereux, ancien étoile de Leafs de Toronto, qui dirige le St-Michael, s'est dit assuré de voir ses protégés triompher en moins de sept parties.

L'an dernier, le St-Michael a gagné la coupe en triomphant sur les Canucks de Moose Jaw, en cinq joutes, et Priereux est d'avis que cet exploit sera répété cette année par ses vaillants joueurs de la Ville-Reine.

NOTRE MILIEU

Reédition
dans la collection

Etudes sur notre milieu
dirigée par Esdras MINVILLE,
directeur de l'Ecole des
Hautes Etudes Commerciales

Source de renseignements
d'une valeur incontestable sur
la province de Québec.

Le triple point de vue physique, économique et humain y est étudié.

Chaque chapitre est rédigé par un spécialiste en la matière.

Volume de 450 pages.
Au comptoir: \$2.00
Par la poste: \$2.15

SERVICE E LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

Demain: "Le Devoir" publiera, outre ses rubriques ordinaires: chronique de Mlle Germaine Bernier, "Vie musicale" de M. Romain-Octave Pelletier, "A travers les livres", etc., avec des articles de dom Racoul Hamel, o.s.b., de MM. Edouard Montpetit et Claude Melançon, des notes sur la littérature russe, abondante revue de la presse européenne, chronique des Jeunes naturalistes, avec un article de M. Raymond Gaudreault sur la romance du thé, "Actualités artistiques" de M. André Langevin, chronique des Missions, chronique philatéliques de Fili-grane, de nombreux articles spéciaux, notamment des impressions de France par un témoin, une "Actualité" de M. Farrier Chartier, des blocs-notes, un document politique d'importance considérable, ainsi que les dernières nouvelles du pays et de l'étranger.

PRIX: TROIS SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.



Vendredi, 12 avril 1946

Programmes spéciaux

CBF, 12 h. 30 p.m. Le Réveil rural. — Camille Bernard, retrais de chez nous. La revue du marché agricole.
CBF, 1 h. 45 p.m. Le quart d'heure des virtuoses. Yehudi Menuhin, violoniste.
CBF, 3 h. 30 p.m. Les chefs-d'œuvre de la musique. — Symphonie domestique, Richard Strauss, Orchestre de Philadelphie, sous la direction d'Eugène Ormandy.
CBF, les émissions de Radio-College. — 4 h. 30 p.m. Le poème symphonique: essai d'esthétique musicale appliquée au poème symphonique. Commentaires de M. Jean Valéry.
CBF et CBF, 8 h. 15 p.m. Le Quatuor Hart House donnera un concert de Radio-College à 8 h. 15 p.m. et 22 h. Ce sera la dernière fois que ce quatuor se fera entendre à la radio étant donné que son existence prend fin cette semaine. Les programmes seront des concertos d'auteurs. Le Quatuor Hart House a été créé par M. Vincent Massey et Toronto. Ses membres ont été particulièrement heureux. Il s'est fait entendre au Canada et aux Etats-Unis, par...

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles
6.00 17e Intermède.
6.15 Radio-Journal.
6.25 Chronique sportive.
6.30 Revue de l'actualité.
6.45 Le phantasme de l'air.
6.50 Intermède.
7.00 Un nomme et son péché.
7.15 Métropole.
7.30 Société canadienne.
7.45 Filancée du Commandant.
8.00 Quatuor Hart House.
8.45 Trois violons.
9.00 Heures de la valse.
10.00 Radio-Journal.
10.15 Chronique littéraire.
10.20 Orgue.
11.00 Musique de l'Amérique du Sud.
11.15 Jazz.
11.20 Intermède.
11.35 Orchestre.
12.00 Nouvelles et fin des émissions.
CBM-999 kilocycles
6.00 CBF au soir.
6.15 Radio-Journal.
6.25 Sports.
6.30 Sérenade.
6.45 Nouvelles de B.C.
7.00 Vieux airs.
7.15 Trio.
7.30 Oscar Peterson, pianiste.
7.45 Causerie.
8.00 Quatuor Hart House.
8.45 Trois violons.
9.00 Retour des militaires.
9.30 Heures de la valse.
10.00 Revue de l'actualité.
10.15 Radio-Journal.
10.30 Eventide.
10.45 Orchestre à cordes.
11.00 Musique du Pacifique.
12.00 Nouvelles.
12.05 Fin des émissions.

Samedi, 13 avril 1946

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles
7.29 Ouverture du poste.
7.30 Nouvelles et musique.
7.40 Radio-Journal.
8.15 Elevations matinales.
8.30 Mélodies.
8.55 Nouvelles.
9.00 Pot pourri musical.
9.30 Les chansons que vous aimez.
9.45 Programme musical.
10.00 Samedi-jeunesse.
10.10 Ensemble à cordes.
11.15 Programme musical.
11.30 Musique symphonique.
Midi Programme musical.
12.15 Vladimir Brenner, pianiste.
12.30 Réveil rural.
12.59 Signal-horaires.
1.00 Alouettes Eveready.
1.15 Radio-Journal.
1.25 Intermède.
2.00 Musique moderne.
2.30 "La Bohème" de Puccini (Toronto).
3.00 Orchestre symphonique de Dallas, Dir. Antal Dorati.
6.00 P. Programme musical.
6.15 Radio-Journal.
6.25 Croix-Bouge.
6.30 Chansons françaises.
6.45 Musique légère.
7.00 Questionnaire de Jeunesse.
7.30 Sports extra.
7.45 L'Heure dominicale Causerie de R. P. Paul Fortin.
8.00 Célestes et Valentin.
8.30 Ma chanson.
9.00 Radio-Journal.
9.05 Programme musical.
9.30 Orchestre.
10.30 Régal d'orgue.
11.00 Musique de danse.
11.15 Jazz.
11.30 Nouvelles.
12.00 Fin des émissions.
CBM-999 kilocycles
7.29 Ouverture du poste.
7.30 Nouvelles et musique.
8.00 Radio-Journal.
8.15 Prières.
8.30 Marches.
9.00 Radio-Journal.
9.05 Jazz.
9.30 Mélodies.
9.45 Més au mal.
10.00 Théâtre.
10.30 Aventures.
11.00 Concert.
11.30 Musique symphonique.
Midi Nouvelles de B.C.
12.15 Sports et Jeunesse.
12.30 The Land of Supping.
1.00 Signal-horaires.
1.00 Radio-Journal.
1.15 La Croix-Rouge.
1.30 On veut savoir.
1.35 Intermède.
1.40 Opéra. "La Bohème" de Puccini (Toronto).
1.45 Quatuor de piano.
2.00 Orchestre symphonique de Philadelphie.
2.00 Musique des tropiques.
6.15 Radio-Journal.
6.30 Sérenade.
6.45 Nouvelles de B.C.
7.00 Musique hawaïenne.
7.30 Chronique sportive.
7.45 Causerie.
8.00 Share the wealth.
8.30 Samedi soir.
9.00 Radio-Journal.
9.05 Reportage de la présentation du Troisième Memorial Toronto.
10.30 Régal d'orgue.
11.00 Orchestre.
12.00 Nouvelles.
12.05 Fin des émissions.
CKAC-730 kilocycles
6.25 Ouverture, nouvelles, température, pronostics.
6.30 Réveil provincial.
7.00 L'écho des prairies.
7.20 Pot pourri matinal.
7.35 Lew White à l'orgue.

Programmes spéciaux

SAMEDI, 13 AVRIL.
CBF, 12 h. 30 p.m. Le Réveil rural — Gilbert Dionne, La betteverre, Leo Lévesque et son ensemble.
CBF, 4 h. 30 p.m. — Le Quatuor de piano de la N.B.C. jouera entre autres, les concertos de Bach, Prélude, Opus 28, no 15, de Chopin, Sonnetto de Dvořak, Jota, de Debussy, le concerto en si mineur, de Tchaikowsky, etc.
CBF, 5 h. p.m. — M. Antal Dorati, directeur de l'Orchestre symphonique de Dallas.
Le chœur sera sous la direction de M. Wilfred Bain.
Le beurre de laitier
Ottawa, 12 (C.P.) — Le gouvernement annoncera sous peu, peut-être aujourd'hui, l'extension au beurre de laitier de l'augmentation accordée par la commission des prix pour le beurre de crèmerie, apprend-on.
Le beurre de crèmerie est celui qui est fabriqué dans les crèmeries et qui est le plus employé, tandis que le beurre de laitier est celui qui est fabriqué sur les fermes ind-



Mile Marie-José FORGUES

Nouvelles envoyées projetées par Air-Canada

Le rapport annuel des lignes aériennes Air-Canada a été déposé aux Communes hier

Le rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada signé par le président H. J. Symington, C.M.G., C.R., a été déposé hier aux Communes par M. C. D. Howe, ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements.
Dans ce rapport, M. Symington prévoit que "la totalité du parcours des avions de la Compagnie sera probablement étendue d'au moins 67% au cours de l'année. Les projets pour de nouveaux services au Canada comprennent: une quatrième envolée transcontinentale au printemps de 1946, une envolée entre Winnipeg et Edmonton via Saskatoon aussitôt que cette dernière ville aura les installations au sol voulues, un service transcontinental plus court au-dessus des Grands Lacs lorsque les installations nécessaires existeront, des envolées le long du Bas St-Laurent et une envolée directe entre Halifax et Boston et entre Port-Arthur et Duluth.
"Un espère inaugurer en 1946, les services Toronto-Chicago, Toronto-Cleveland et Victoria-Seattle. On compte aussi que le service transatlantique déjà existant deviendra complètement commercial et qu'avec la livraison d'avions DC-6, l'exploitation se fera sur une grande échelle. Des services réguliers entre le Canada et les Antilles, l'Amérique du Sud et par la voie du Pacifique suivront en temps et lieux."
Au cours de l'année 1945, les avions de la Compagnie ont parcouru 11,546,227 milles, une augmentation de 1,511,422 sur 1944. Au 31 décembre, le nombre de milles quotidiens sur parcours régulier était de 32,354, une augmentation de 6,090 ou de 23% par comparaison avec les chiffres au 31 décembre 1944. Le parcours total entre l'Atlantique et le Pacifique était de 5,299 milles.
En 1945, le nombre de passagers payants transportés par Air-Canada s'est élevé à 183,121, une augmentation de 17%. Il a été transporté 3,429,232 livres de courrier, soit une diminution de 8%. Le volume des messageries a continué d'augmenter en 1945 et s'est élevé à 950,323 livres, une augmentation de 11%.
Les recettes d'exploitation pour l'année s'ont élevées à \$10,512,587, une augmentation de 14%, les frais d'exploitation ont été de \$10,250,271, une augmentation de 15%.
Après déduction de \$229,544 pour le service de la dette capitale de la Compagnie et autres charges payées à même les revenus, le surplus en 1945 a été de \$32,772. En 1944, il avait été de \$7,409.
Les recettes du courrier aérien représentent 40% de la recette totale mais le taux de compensation que la Compagnie retire du ministère des Postes a été de 41.98 cents par avion-mille contre 42.03 cents en 1944, 42.90 cents en 1943, 45.57 cents en 1942, 48.16 cents en 1941 et 60 cents en 1940.

M. Ernest Sylvestre élu président

Assemblée annuelle de la société des éleveurs d'animaux de race du Québec
"Maintenant il faut produire et produire encore pour aider à nourrir les peuples sous-alimentés de l'Europe. Le temps n'est plus où l'on jetait des barils de pommes à l'eau et où l'on accordait des primes au cultivateur pour qu'il diminue sa production. Je vous incite fortement à faire des suggestions au ministère de l'Agriculture. De la sorte nous connaîtrons mieux les sentiments des cultivateurs."
Telle est l'essence du discours prononcé hier soir, en l'hôtel Queen's, par M. Georges Bouchard, sous-ministre adjoint de l'Agriculture dans le gouvernement fédéral, à l'occasion de la 51e assemblée annuelle de la Société des éleveurs d'animaux de race du Québec.
Les élections
Ont été élus, dans l'après-midi: MM. Ernest Sylvestre, président; Axelius Lavallée et L.-P. Villemaire, 1er et 2e vice-présidents; Joseph Hébert, J.-P. Beauchemin, Louis Jarguilles, S.-J. Chagnon, J.-A. Ste-Marie, Donat Girard, J.-F. Desmarais et Wesley Nichols, directeurs.

M. R.-J. Lamoureux remet sa démission

M. R.-J. Lamoureux, l'un des directeurs de l'Union des ouvriers de l'acier d'Amérique (C.I.O.), qui a été élu président du Conseil du travail de Montréal à la fin de l'année 1945, a annoncé hier sa démission du poste de président de ce Conseil du travail local.
Comme raison de sa démission, M. Lamoureux a déclaré ceci: "Vu que certains officiers du Congrès canadien du travail s'occupent constamment des affaires de l'Union des ouvriers de l'acier d'Amérique, je démissionne du poste de président du Conseil après avoir consulté et avoir reçu l'approbation de l'Union des ouvriers de l'acier d'Amérique". M. Lamoureux a ajouté: "Le manque continu de coopération de la part de certains groupes du Conseil a rendu ma décision plus facile..."
M. Lamoureux faisait partie du Conseil depuis 1942; à cette date il était secrétaire du Conseil jusqu'en 1944. En 1945, il était élu président et réélu à ce poste en 1946.

COURS D'ESPAGNOL Poste CKAC

L'on est prié de prendre note que les cours reprendront samedi le 13 avril à 2 h. 15 p.m.
Tous renseignements concernant les cours peuvent être obtenus en s'adressant à:
COURS D'ESPAGNOL
Poste CKAC, Montréal

Dimanche soir à 9 h. au poste C.K.A.C. (Montréal)

Causerie politique de L'Union Nationale par Jacques AUGER
Une causerie politique tous les dimanches soirs à 9 heures.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS:
"La Loi du Printemps"
12 h. 30, 15 h. 22, 9 h. 37.
"Coup de feu dans la nuit"
1 h. 36, 4 h. 56, 8 h. 09.
LOEW'S:
10 h. 50, 1 h. 30, 4 h. 15, 6 h. 55, 9 h. 40.
PALACE:
"Blithe Spirit"
11 h. 15, 1 h. 55, 4 h. 35, 7 h. 10, 9 h. 50.
CAPITOL:
"Blithe Spirit"
11 h. 20, 1 h. 55, 4 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 55.
PRINCESS:
Whistle Stop
11 h. 15, 1 h. 40, 4 h. 45, 7 h. 25, 10 h. 20.
Crime Doctor's Warning
10 h. 12, 1 h. 45, 3 h. 30, 6 h. 10, 8 h. 55.
ORPHEUM:
"Le Diable s'en mêle"
9 h. 55, 12 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 10, 7 h. 35, 10 h. 10.
IMPERIAL:
"Error by Night"
12 h. 30, 12 h. 55, 3 h. 25, 7 h. 50, 10 h. 20.
"Idée Girl"
11 h. 10, 1 h. 40, 4 h. 05, 6 h. 35, 9 h. 05.

Le festival Bach

La musique, comme tous les autres arts d'ailleurs, aura pu évoluer au cours des siècles, conquérir de nouveaux sommets, inventer des formules adoucées: jamais elle n'aura dépassé la perfection d'expression que l'on trouve dans l'œuvre colossale et unique de Jean-Sébastien Bach. C'est qu'en effet l'incomparable organiste de Leipzig avait su puiser dans son âme sans cesse tournée vers l'au-delà — plus que dans les créations de ses grands prédécesseurs — la beauté elle-même dans sa forme la plus pure, la plus éthérée. Et c'est ce qui fait que la musique de Bach reste universelle, qu'elle sait toucher directement même les moins initiés à l'art.
On en a eu une preuve de plus, hier soir, au festival offert en l'église St. Andrew et St. Paul par la Société Casavant, devant un auditoire nombreux et religieusement attentif.
La Société présentait, en cette circonstance, l'organiste de St. Andrew, M. Kenneth Meek, ainsi que la chorale de la Westmont Baptist Church, sous la direction de M. Herbert Troop. Celui-ci avait eu l'heureuse inspiration de préparer une œuvre assez peu connue de Bach: la Cantate No 106 ("Le moment choisi par Dieu est le meilleur") et que certains désignent comme la "cantate funèbre", sans doute parce qu'elle évoque en accents tour à tour tendres et puissants le retour de l'âme vers son créateur.
Les choristes et solistes de M. Troop ont interprété l'œuvre avec un sens musical très juste et un souci évident de s'effacer devant la grandeur et la noblesse du sujet. L'on a pu apprécier notamment, l'interprétation soignée du soprano Audrey B. Farnell, du contralto Eileen Law, de la basse Harry Maude et du ténor Kenneth Neate. Le chœur avait donné, au début du concert, le choral "Adieu, ô monde", de la 27ème cantate.
L'intérêt suscité par la chorale de M. Troop ne saurait rejeter dans l'ombre — bien au contraire — l'organiste Meek sur qui reposait la partie la plus substantielle du programme. Ce musicien, fort apprécié depuis longtemps par tous les fervents de l'orgue, a exécuté une série variée d'œuvres du maître dont la célèbre Toccata et fugue en ré mineur et la splendide Sonate No 2, ut mineur. Toute cette partie du programme a été interprétée avec une rare maîtrise et a rendu pleine justice au plus grand compositeur de tous les temps.
Avec le beau concert sacré d'hier soir, la Société Casavant a justifié une fois de plus sa haute réputation.
AUDITEUR.

La gazette artistique

SAINT-DENIS: "La Loi du Printemps" avec Huguette Duflos, Alice Field. "Coup de feu dans la nuit" avec Henri Rolland, Mary Morgan (du 6 au 12 avril inc.).
LOEW'S: "Kitty" avec Paulette Goddard et Rex Milland. (Du 12 au 18 avril inclusivement).
CAPITOL: "Blithe Spirit" avec Rex Harrison et Constance Cummings. (Du 12 au 18 avril inclusivement).
PALACE: "This Love of Ours" avec Carl Esmond et Sue England. (Du 12 au 18 avril inclusivement).
PRINCESS: "Whistle Stop" avec George Raft et Ava Gardner. (Du 12 au 18 avril inclusivement).
IMPERIAL: "Error by Night" avec Basil Rathbone et Nigel Bruce. (Du 12 au 18 avril inclusivement).
ORPHEUM: "Le diable s'en mêle" avec Jean Arthur et Robert Cummings. (Du 12 au 18 avril inclusivement).
ARCADE: "L'exaltation" d'Edouard Schneider. (Du 12 au 18 avril inclusivement).
GESU: Les Compagnons présentent "Antigone" de Jean Anouilh, les 25-26-27-28-30 et 31 mai.
Théâtre
ARCADE: "L'exaltation" d'Edouard Schneider. (Du 12 au 18 avril inclusivement).
GESU: Les Compagnons présentent "Antigone" de Jean Anouilh, les 25-26-27-28-30 et 31 mai.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Dans nos cinémas cette semaine

A l'Orpheum

"Le Diable s'en mêle", version française de la comédie "The Devil and Miss Jones", prend aujourd'hui l'affiche à l'Orpheum. C'est une joyeuse parodie sur la société.
C'est l'histoire de l'homme le plus riche du monde qui possède des magasins qu'il ne connaît vraiment que le jour où il décide de s'engager comme commis dans la chaussure. Ses employés mécontents menacent de se mettre en grève, et, pour connaître vraiment les deux côtés de la question, Charles Coburn, le plutocrate, sert comme commis dans un de ses propres établissements et fait ainsi la connaissance de Miss Jones, qui y travaille elle-même comme vendeuse. Jean Arthur, Robert Cummings et Charles Colman sont les vedettes.

Au Palace

Un excellent drame prend l'affiche aujourd'hui au cinéma Palace: "This Love of Ours", adapté d'une œuvre de Luigi Pirandello: "Come Primo Meglio De Prima".
Cette production met en vedette Merle Oberon, Claude Rains et le nouveau jeune premier Charles Korvin.
"Blithe Spirit" est l'histoire d'une actrice de Paris qui est abandonnée par son mari lorsque celui-ci la croit infidèle. Leur réunion, dix ans plus tard, et le problème de leur fille qui croit sa mère morte, constituent le thème d'un drame.
William Dieterle, qui a dirigé plusieurs des succès récents de l'écran, dont "Love Letters" et "I'll Be Seeing You", a eu la responsabilité de cette œuvre de Pirandello.

Au Capitol

La version cinématographique de l'œuvre de Noel Coward, "Blithe Spirit", l'histoire d'un joli fantôme qui revient étreindre auprès de son mari, prend l'affiche aujourd'hui au cinéma Capitole.
Elvira, personnifiée par Kay Hammond, est l'irrésistible fantôme. Elle a quitté le monde des sept ans, et depuis sept ans, elle a désiré venir retrouver son mari Charles sur la terre.
Cependant, dans l'interval, Charles s'est remarié, mais Elvira magnanime lui pardonne sa seconde femme, Constance Cummings.
Elvira peut pardonner à Ruth de vivre, mais Ruth ne pardonne pas à Elvira de se manifester si fréquemment dans le cours de sa vie conjugale; de là les situations cocasses qui s'ensuivent.

Au Loew's

Le film Kitty qui restera une 2e semaine à l'affiche au cinéma Loew's évoque des tableaux de la vie à Londres au 18e siècle. C'est un film léger et dans lequel se meut Paulette Goddard. Kitty est une pauvre fille de rue qui ambitionne d'un homme haussa jusqu'au rang de duchesse.
Elle est secondée par Ray Milland, qui personnifie un gentilhomme de réputation douteuse, Constance Collier, est magnifique en Lady Susan et Cecil Kellaway.

Au Princess

"Whistle Stop" de Seymour Nebenzal, est une histoire d'amour dramatique. George Raft, Ava Gardner et Tom Conway sont les principaux interprètes. Ce film restera une deuxième semaine à l'affiche du cinéma Princess.
Deux étoiles de cirque de grande réputation viennent ajouter à l'authenticité d'une scène de carnaval dans "Whistle Stop", Fran Mills, vedette de la Yankee Patterson Circus Company, maître de cérémonies à la voix tonitruante, et Bob Tjornlund, traditionnel vendeur de friandises.
Au même programme, "The Crime Doctor's Warning" nous ramène Warner Baxter, John Littel et Dusty Anderson.

A l'Impérial

Sherlock Holmes prévient un vol de bijoux et résout une énigme dans "Error by Night", film qui prend l'affiche aujourd'hui au cinéma Impérial.
Comme toujours, Basil Rathbone personnifie le célèbre détective, et Nigel Bruce, le docteur Watson.
Le scénario a été écrit par Fran Gruber, adapté d'une aventure de Conan Doyle. L'action se situe sur un train-express qui de Londres se dirige vers l'Ecosse. Les passagers sur le train: Sherlock et son collègue Watson, l'inspecteur Léstrade, de Scotland Yard, et plusieurs criminels, qui ont quelque chose à faire avec la disparition d'une diamant fabuleux que Sherlock entend rendre à son propriétaire.
Comme second film, la direction de l'Impérial présentera "Idée Girl", avec Julie Bishop, Jess Barker et Alan Mowbray.

Advertisement for Jean ARTHUR in "Le DIABLE S'EN MELE" at Orpheum.

Advertisement for Paulette GODDARD in "Blithe Spirit" at Loew's.

Advertisement for GEORGE RAFT in "WHISTLE STOP" at Capitol.

Advertisement for MERLE OBERON in "This Love of Ours" at Palace.

Advertisement for NOEL COWARD'S "Blithe Spirit" at Loew's.

Advertisement for RATHBONE in "ERROR BY NIGHT" at Princess.

Advertisement for JULIETTE DUFLOS in "LA LOI DU PRINTEMPS" at St-Denis.

Advertisement for HENRI ROLLAN in "COUP DE FEU DANS LA NUIT" at Loew's.

Advertisement for HIS MAJESTY'S Opera Guild Inc. presenting "Fidelio" at the Grand général.

Advertisement for L'Orchestre Symphonique des Jeunes de Montréal, Chef d'orchestre FERNAND GRATON, AU PLATEAU, Le VENDREDI, 26 AVRIL, à 8 H. 45.

C'est par la femme, - réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal. (Vérine)



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde. (Vérine)

Rédactrice: Germaine BERNIER

Conseils culinaires et recettes

Viandes variées

Voulez-vous donner à la famille un mets savoureux? Servez des plats piquants, préparés avec des viandes variées. Ces viandes comprennent le foie, le cœur, le rognon, la langue, les ris de veau et la cervelle. Ce sont toutes des viandes délicieuses et elles sont aussi économiques, ce qui ne gâche rien. Elles ont toutes un goût et une texture caractéristiques et toutes se préparent de façon différente.

Cependant, ces viandes variées ont une chose en commun — elles sont très périssables, c'est-à-dire se conservent mal. N'essayez donc pas de les conserver tant soit peu de temps. La cervelle et les ris se gâtent très vite. Il faut donc leur donner un commencement de cuisson dès qu'on les achète. Le foie est peut-être le mets connu de toutes ces viandes pour blanchir la viande et lui donner une texture ferme. Toutes deux sont exceptionnellement bonnes en sauce blanche, brouillées avec des oeufs ou servies en salade.

Les ris et la cervelle sont généralement mentionnés ensemble car ils se préparent de la même façon. On les fait cuire au préalable dans de l'eau salée à laquelle on ajoute du vinaigre pour blanchir la viande et lui donner une texture ferme. Toutes deux sont exceptionnellement bonnes en sauce blanche, brouillées avec des oeufs ou servies en salade.

Comme le cœur et la langue sont moins tendres que les autres viandes de ce genre, ils exigent une cuisson longue et lente, au moyen de chaleur humide. Un gros cœur de bœuf demande environ quatre heures de cuisson et peut servir de 10 à 12 personnes. Les coeurs de porc, d'agneau et de veau demandent de 2 à 2 heures et demie de cuisson. Un cœur d'agneau fait une portion individuelle; un cœur de veau servira deux personnes et un cœur de porc de une à deux personnes.

Les techniciennes en sciences ménagères de la Section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture ont fait des recherches expérimentales sur les viandes variées et recommandent ici les recettes qu'elles préfèrent.

LANGUES DE VEAU

4 tasses d'eau, 2-3 tiges de céleri avec feuilles, 1 oignon tranché, 2 carottes, 1 feuille de laurier, 6 à 8 grains de poivre entier, 1 1/2 cuil. à thé de sel, 1 cuil. à table de vinaigre, 2 langues de veau.

Faites bouillir ensemble pendant trois minutes dans de l'eau, le céleri, l'oignon, les carottes, la feuille de laurier, les grains de poivre, le sel et le vinaigre. Abaissez la température pour faire mijoter et ajoutez les langues de veau. Continuez à faire mijoter jusqu'à ce que les langues soient tendres, environ 1 h. 1/2. Ôtez la peau. Coulez le bouillon, épaissez avec de la farine qui a été mélangée dans de l'eau froide pour former une pâte lisse. Assaisonnez de sel et de poivre et ajoutez une cuillerée à thé de raifort râpé. Six portions.

PAIN DE FOIE ET DE SAUCISSES

1 livre de foie, 1 oignon haché, 1-2 de viande de saucisse, 1 tasse de chapelure, 1 cuil. à thé de sel, 1 cuil. à thé de sauce Worcestershire, 1-8 cuil. à thé de poivre, 2 oeufs battus légèrement, 1-2 tasse de jus de tomate.

Recouvrez le foie d'eau bouillante et laissez reposer deux minutes. Egouttez. Faites passer le foie avec l'oignon dans le hachoir. Ajoutez les ingrédients qui restent. Faites-en un pain. Faites cuire au four à feu modéré, 350° F. pendant une heure. Servez avec une sauce aux tomates. Six à huit portions.

COEUR EN FRICASSEE

1 cœur de bœuf (ou 3 coeurs de veau), 1-4 tasse de farine, 3 cuil. à table de graisse fondue, 2 oignons tranchés, 1 tasse de carottes en dés, 1 tasse de tomates en boîte ou jus de tomate, 1 tasse d'eau chaude, 1 cuil. à thé de sel.

Lavez et nettoyez les coeurs. Coupez en cubes de 3-4 de pouce. Si c'est un cœur de bœuf, tranchez et faites mijoter pendant 30 minutes avant de couper en cubes. Roulez les cubes dans la farine et faites dorer dans de la graisse chaude. Mettez dans une casserole épaisse ou un four hollandais. Ajoutez les tranches d'oignons, les carottes, les tomates, l'eau chaude et le sel. Recouvrez bien et faites mijoter pendant 3 h. à 3 h. 1-2. Vous pouvez ajouter de l'eau de temps en temps pendant la période de cuisson. Épaissir la sauce avec de la farine mélangée d'eau froide. 6 portions.

L'argenterie indienne — Une des principales industries indiennes du Nouveau-Mexique est celle de l'argenterie. Elle fut enseignée aux Indiens par les Espagnols.

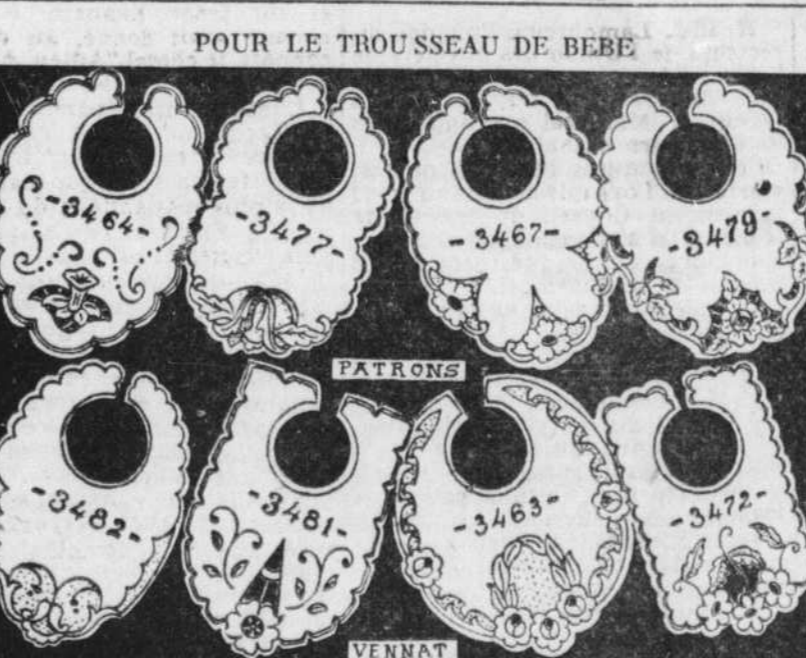
Faites ceci contre le CATARRHE AIGU Mettez quelques gouttes de Vicks Vapo-rinol dans chaque narine. Il dissipe l'enflure des muqueuses, chasse les mucosités, facilite la respiration! VA-TRO-NOL

Advertisement for KALMINE, a pain reliever. Includes text: 'Bientôt... Toutes douleurs ACTION IMMÉDIATE KALMINE' and 'MÉDICAMENT ANTIDOULEUR'.

DERNIERE PHOTO DE LA PRINCESSE



Voici la dernière et une des meilleures photographies de Son Altesse Royale la Princesse Elisabeth d'Angleterre. Elle porte ici une fraîche et somptueuse toilette de dentelle et de tulle rosés garnie de paillettes.



BAVOIRS: choix de modèles variés pour tous les goûts. Chaque patron à tracer, 18c. Etampé sur belle toile blanche, fine, 35c. Sur crepe blanc, bleu ou rose, 35c. Coton ou soie à broder, 15c. SPECIAL: 3 bavoires ensemble étampés sur beau coton blanc fini toile 39c. Abonnez-vous à notre revue de broderie et musique, par an, 12c.

Coupon de commande form with fields for name, address, and payment information.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Cours de religion Le R. P. Ludger Brien, S.J., donnera son cours de religion au Couvent de Marie-Réparatrice lundi soir, 15 avril à 8 h. Cette année, le sujet général des cours est: "Marie" et le prochain cours aura pour titre: "La dévotion indispensable". Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées.

Partie de cartes et thé Le 29 avril à 2 h. 30 à la Salle des Chevaliers de Colomb, 1191 de la Montanane, il y aura partie de cartes et thé pour aider les Oeuvres du Couvent de Marie-Réparatrice. Renseignements: Maurice Marcotte, DO, 1438 et P.-E. Ouellet, FI, 5759.

Partie de cartes Il y aura une partie de cartes, sous le patronage de Mgr Adélaïde Harbord, P.D., au profit des premières communiantes, organisée à l'Académie Ignace Bourget, 1214 rue Lamontagne par l'Amicale Notre-Dame des Missions, mardi le 30 avril à 3 h. du soir.

Le programme de l'Institut Familial Grâce à la généreuse collaboration du poste CRAC, l'Institut Familial de Montréal continue de présenter, chaque samedi à 3 h. 30, un programme varié, instructif et récréatif en même temps. Chaque membre de la famille sera particulièrement intéressé par l'un ou l'autre des rubriques de Radio-Famille qui sont: la "Chronique de l'actualité familiale", préparée cette semaine par M. Lucien Thibault, avocat; "Pour votre bibliothèque" présentée par le service de librairie "La Famille"; le sketch à l'intention des jeunes, en l'occurrence, "Les malheurs de Sophie"; l'épisode: le Conseil pastoral, donné par le R. P. Conrad Morin, O.F.M., secrétaire de l'Institut d'Etudes familiales de l'Université de Montréal; la partie musicale de l'émulsion a été confiée à Mlle Rolande Vachon, élève de l'École Normale de Musique de l'Institut pédagogique de Montréal, dirigée par les Dames de la Congrégation. Mlle Vachon exécutera le 1er mouvement de la sonate en do mineur de Mozart, le "Scherzo humoristique" (le chat et la souris) de Copland et "Polichinelle de Villa-Lobos. Enfin, ceux qui écouteront attentivement Radio-Famille auront la chance de gagner un abonnement au magazine "La Famille" ou un volume "La sont déjà abonnés."

Les prix sans contrôle et hors de contrôle

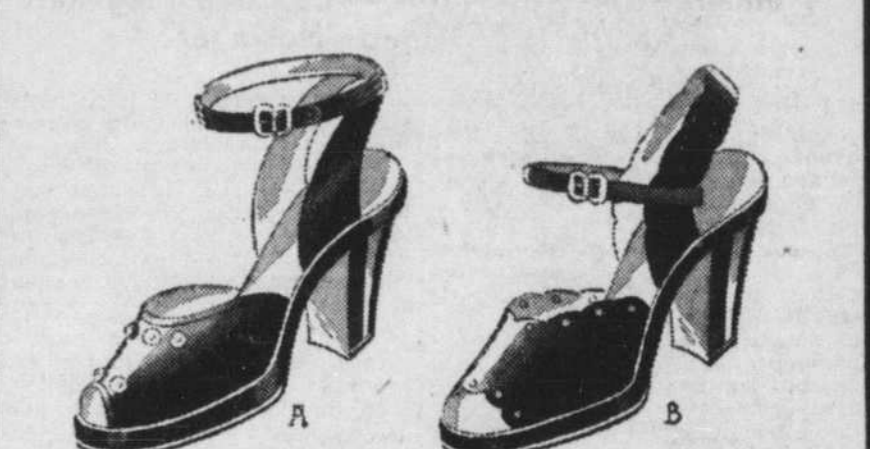
Le Comité consultatif féminin du Service des consommateurs s'est réuni en assemblée mensuelle au début de la semaine. Mme Tamé Jodoin, présidente de ce comité bénévole, a fait part aux dames présentes des décisions de la Commission quant à la suspension du contrôle des prix d'un assez grand nombre d'articles. Les contrôles, déclare Mme Jodoin, existent toujours pour la majorité des choses essentielles à la vie.

Les subventions que les gouvernements accordaient au commerce pour la vente de certains articles doivent évidemment être abandonnées, car un gouvernement ne peut, en temps normal, entreprendre de tenir le coût de la vie sous un plafond rigide. Cependant les augmentations de prix qui résultent de l'abandon des subventions contrôlées et ne sont autorisées que jusqu'à un certain point. C'est ainsi que l'augmentation permise du prix des chemises ne doit pas dépasser 25 cents par item et que la hausse du prix de la mélasse est aussi définie. Les matières premières importées coûtent plus cher, il faut bien autoriser une augmentation des prix-plafond, mais, insiste Mme Jodoin, cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus de contrôle.

La Commission des prix ne suspend le plafond des prix qu'après une étude approfondie de la situation de l'approvisionnement. Quand une denrée est en abondance, le jeu de la concurrence empêchera la hausse du prix. D'autres articles ont été retirés du contrôle parce que, n'étant pas d'usage courant, leur prix ne peut influencer considérablement le coût de la vie... mais une surveillance constante est exercée et si la hausse prenait une tournure inflationniste, le prix de ces articles serait immédiatement soumis de nouveau au contrôle.

Mme Jodoin remarque que, dans le cas de rareté comme cela se produit actuellement pour le beurre, ce sont souvent les consommateurs qui, voulant à tout prix se procurer ce qu'ils désirent, achètent des marchandises en tentation en leur offrant des prix exagérés. Dans notre projet d'intérêt, dit la présidente du comité, il faut apprendre à se priver plutôt que de donner de la vigueur au marché noir, non seulement en consentant mais en offrant des prix élevés. Commentant les récentes paroles du Pape, Mme Jodoin insiste sur la nécessité plus grande que

EATON



Soldes! Souliers pour dames

Spécial samedi matin 1.99 Sandales et escarpins à lanière en suède noir ou kip noir et fauve. Sans pointe et sans renfort à talons bloc bas. Restes de lots déassortis de séries plus chères, offerts à bas prix remarquable. Pointures 4 à 8 dans le groupe. Chaussures, au deuxième THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

jamais de l'économie de la nourriture, faisant remarquer que c'est par la somme des aliments épargnés par chacune que l'expédition des vivres prendra des proportions suffisantes pour aider les affamés.

Religieuse décédée

Les Trois-Rivières, 12 (D.N.C.). — La révérende Soeur Claire de Jésus, des Soeurs Dominicaines, est décédée mardi, à l'âge de 74 ans, dans la douzième année de sa profession religieuse. Elle s'appelait dans le monde Antonia Laperrière. Le service a eu lieu ce matin à la chapelle des Soeurs Dominicaines, boulevard Du Carmel.

L'immunisation combinée

Depuis les six derniers mois, on a enregistré à Montréal 112 cas et 8 décès de diphtérie. Actuellement un vaccin combiné permet, dans une même série d'injections, d'immuniser les enfants à la fois contre la diphtérie et la coqueluche. Le procédé est simple: il consiste dans l'administration du vaccin combiné à raison de trois injections à un mois d'intervalle; par la suite une première dose de rappel doit être donnée un an après la troisième injection et une deuxième dose de rappel lors de l'année préscolaire, c'est-à-dire au moment de l'entrée à l'école, vers cinq ou six ans. Ces injections supplémentaires, dans le cas de la diphtérie et de la coqueluche, sont nécessaires pour raffermir l'immunité et assurer une protection efficace.

Appel pressant aux parents

Il est essentiel que les enfants soient immunisés contre la diphtérie et la coqueluche dès l'âge de six mois. Il n'y a pas de raison pour que les parents de retarder et c'est une grave erreur de leur part d'attendre l'entrée à l'école car ces maladies causent leurs ravages entre un et dix ans. Ils ne doivent pas priver leurs enfants de ce mode de protection contre deux maladies qui causent encore trop de cas et de décès. Dans une lettre que j'adresse à messieurs les curés et pasteurs de Montréal, je leur demande d'inviter justement, du haut de la chaire ou au pupitre, les parents à faire immuniser leurs enfants contre la

diphtérie et la coqueluche sans délai. Parents, ne retardez pas; secondiez les efforts du service de santé; faites immuniser vos enfants dès l'âge de six mois et la diphtérie disparaîtra de Montréal. Le directeur du service de santé, Dr Ad. GROULX.

M. l'abbé F.-X. Mongeau en deuil de sa mère

Mme Veuve Henri Mongeau, née Savard (Eulalie), est décédée hier à Longueuil, à l'âge de 74 ans. Elle était la mère de M. l'abbé F.-X. Mongeau, vicaire à la paroisse St-Pierre-Claver, de Montréal, et de M. Marcel Mongeau, épicer-boucher de Longueuil. Les funérailles auront lieu lundi prochain, 15 avril, à 9 h., en l'église paroissiale de Longueuil. L'inhumation se fera au cimetière de l'endroit. La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Pitre, 68 rue St-Charles, à Longueuil.

Un ouvrage magistral

Les profondeurs de l'âme Etudes de Psychologie et de Morale par le chanoine I. Klug, professeur de théologie. Vaste aperçu des questions si délicates de la vie de l'âme. Philosophes et théologiens, médecins et moralistes, pédagogues et biologistes trouveront intérêt et profit à parcourir un ouvrage qui traite de presque tous les grands problèmes de la morale. Volume de 494 pages. Au comptoir: \$2.50 Par la poste: \$2.65 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Feuilleton du "Devoir" DE LA TERRE A LA LUNE par Jules VERNE (Suite) — Je m'en doutais. Jusqu'ici le hasard ne vous avait jamais jeté sur mon chemin. — Je suis venu m'y mettre! — Vous m'avez insulté! — Publiquement. — Et vous m'avez réprimandé de cette insulte. — A l'instant. — Non, je désire que tout se passe secrètement entre nous. Il y a un bois situé à trois milles de Tampa, le bois de Skersnaw. Vous le connaissez? — Je le connais. — Vous plaira-t-il d'y entrer demain matin à cinq heures par un

XXI COMMENT UN FRANCAIS ARRANGE UNE AFFAIRE Pendant que les conventions de ce duel étaient discutées entre le président et le capitaine, duel terrible et sauvage, dans lequel chaque adversaire devient chasseur d'homme, Michel Ardan se reposait des fatigues du triomphe. Se reposer n'est évidemment pas une expression juste, car les lits américains peuvent rivaliser pour la dureté avec des tables de marbre ou de granit. Ardan dormait donc assez mal, se tournant, se retournant entre les serviettes qui lui servaient de draps, et il songeait à installer une couchette plus confortable dans son projectile, quand un bruit violent vint l'arracher à ses rêves. Des coups déordonnés ébranlaient sa porte. Ils semblaient être portés avec un instrument de fer. De formidables éclats de voix se mêlaient à ce tapage un peu trop matinal. "Ouvre! criait-on. Mais, au nom du ciel, ouvre donc!" Ardan n'avait aucune raison d'ac-

quiescer à une demande si bruyamment posée. Cependant il se leva et ouvrit sa porte, au moment où elle allait céder aux efforts du visiteur obstiné. Le secrétaire du Gun-Club fit irruption dans la chambre. Une bombe ne serait pas entrée avec moins de cérémonie. "Hier soir, s'écria J.-T. Maston ex abrupto, notre président a été insulté publiquement pendant le meeting! Il a provoqué son adversaire, qui n'est autre que le capitaine Nicholl! Ils se battent ce matin au bois de Skersnaw! J'ai tout appris de la bouche de Barbicane! S'il est vrai, c'est l'anéantissement de nos projets. Il faut donc empêcher ce duel! Or, un seul homme au monde peut avoir assez d'empire sur Barbicane pour l'arrêter, et cet homme c'est Michel Ardan!" Pendant que J.-T. Maston parlait ainsi, Michel Ardan, renonçant à l'interrompre, s'était précipité dans son vaste pantalon, et, moins de deux minutes après, les deux amis gagnaient à toutes jambes les faubourgs de Tampa-Town. Ce fut pendant cette course ra-

compagner de leurs chiens et, à la fois chasseurs et gibier, ils se relançaient pendant des heures entières. — Quels diables de gens vous êtes! s'écria Michel Ardan, quand son compagnon lui eut dépeint avec beaucoup d'énergie toute cette mise en scène. — Nous sommes ainsi, répondit modestement J.-T. Maston; mais hâtons-nous". Cependant Michel Ardan et lui eurent beau courir à travers la plaine encore tout humide de rosée, franchir les rizières et les creeks, couper au plus court, ils ne purent atteindre avant cinq heures et demie le bois de Skersnaw. Barbicane devait avoir passé sa lisière depuis une demi-heure. Là travaillait un vieux bushman occupé à débiter en fagots des arbres abattus sous sa hache. Maston courut à lui en criant: "Avez-vous vu entrer dans le bois un homme armé d'un rifle, Barbicane, le président... mon meilleur ami?" Le digne secrétaire du Gun-Club pensait naïvement que son prési-

dent devait être connu du monde entier. Mais le bushman n'eut pas l'air de le comprendre. "Un chasseur, dit alors Ardan. — Un chasseur? oui, répondit le bushman. — Il y a longtemps? — Une heure à peu près. — Trop tard! s'écria Maston. — Et avez-vous entendu des coups de fusil? demanda Michel Ardan. — Non. — Pas un seul? — Pas un seul. Ce chasseur-là n'a pas l'air de faire bonne chasse! — Que faire? dit Maston. — Entrer dans le bois, au risque d'attraper une balle qui ne nous est pas destinée. — Ah! s'écria Maston avec un accent auquel on ne pouvait se méprendre, j'aimerais mieux dix balles dans ma tête qu'une seule dans la tête de Barbicane. — En avant donc!" reprit Ardan en serrant la main de son compagnon. (A suivre)

La session provinciale

La litanie des discours sur le budget se clôt d'une façon inusitée

Majorité ministérielle de 21 — La gauche libérale demande le vote sur le budget, sans présenter l'amendement rituel — Plaidoyer serré de M. André Laurendeau sur l'autonomie fiscale — Discours de MM. Dumoulin et Ross

Sourires et aigreurs — "Violenta non durant" — Première séance du matin — Le Conseil législatif aborde le bill de la "Hollinger"

(par Louis ROBILLARD) Québec 12 — Les députés tiendront aujourd'hui leur première séance du matin. Cet après-midi, ils aborderont le bill 48 qui crée un fonds d'éducation... On connaît les données principales de cette grande mesure. Les détenteurs de concessions forestières, les propriétaires de territoires boisés, les propriétaires de forêts hydrauliques, l'Hydro provinciale apporteront leur contribution...

Le débat sur le discours du budget prononcé le 28 mars par M. Onésime Gagnon s'est clos hier après-midi d'une façon inusitée. M. André Laurendeau avait prononcé sa thèse sur l'autonomie fiscale de la province en regard des propositions fédérales; il avait été suivi par MM. Jacques Dumoulin et Lionel Ross, libéraux. Aucun ministériel ni le chef de l'opposition n'ont jugé à propos de porter la parole.

Chef de l'opposition M. Duplessis a commencé sous le signe de la mauvaise humeur avec le bill des magistrats s'est clos à minuit par des aigreurs à propos des permis de liques alcooliques. MM. Duplessis et Casgrain se portèrent de durs coups. Le premier ministre accusa les libéraux d'avoir pratiqué et d'exercer encore le chantage et l'extorsion d'argent pour l'obtention des licences. M. Casgrain rendit change à l'endroit de l'union nationale et il défia M. Duplessis de citer M. Blair Fraser à la barre de la Chambre pour l'interroger sur ses accusations, ou de l'inculper de libelle. M. Duplessis renouvela son invitation à la gauche de porter des accusations précises et il fera enquête et punira les coupables.

Par contre, au début de l'après-midi, des sourires étaient sur les figures, puisque, selon la maxime latine: "Violenta non durant". Le premier ministre et M. Casgrain échan-

Nouvelles de travail
Les occasions suivantes d'emploi ne sont qu'une liste partielle des situations offertes ici par le bureau local du Service national de Placement et, ailleurs au Canada, par le SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

URGENT
L'Organisme des Nations Unies requiert:
2 REVISEURS — de traduction d'anglais en français. Traitement: \$8060. par année.
5 TRADUCTEURS — d'anglais en français. Traitement: \$3660. — \$4260. — \$5.160.

2 STENOGRAPHEs — parlementaires ou judiciaires français. Vitesse minima: 180 mots à la minute. Traitement: \$3540. par année.
6 INTERPRETES — Espagnol-anglais, espagnol-français, anglais-français. De préférence pouvant combiner les trois. Traitement: \$4580. — \$5460. — \$6360.

Service National de Placement
10 est. rue St-Jacques, chambre 24.
ATT. M. A. A. Blondin.

ARTISTES — Commercial — De modes — Etalagiste.
DESSINATEURS — De toutes les catégories — Expérience.
PHARMACIENS — Diplômes pour la vente au détail.
Ingénieurs — Mécaniciens, électriciens, civils.

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada.
Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du

Service National de Placement
Ministère fédéral du Travail
Humphrey Mitchell A. MacNamara
Ministre du Travail Sous-ministre

L'attitude du Bloc

Quant à nous, c'est bien là notre attitude, poursuit M. Laurendeau. Nous l'avons souvent définie. Elle peut être résumée dans trois formules:

- toute la législation sociale aux provinces;
primauté provinciale dans le double impôt sur le revenu;
pas de marché de dupes, c'est-à-dire pas d'octrois prétendument compensateurs.

C'est la seule politique conforme à la lettre comme à l'esprit de la constitution. C'est la seule politique qui servira complètement les intérêts matériels et spirituels du peuple québécois. C'est la seule politique qui sauvegarde l'avenir, sans renier le passé.

Qu'en dira le gouvernement? C'est lui qui a la responsabilité du pouvoir. S'il trahissait la souveraineté provinciale, dans quelque domaine que ce soit, nous combattrions à fond ses abandons. S'il la défend, nous collaborerons à sa lutte dans ce domaine.

(Malheureusement, M. Laurendeau prononce son grand exposé au milieu de l'inattention générale et des sièges de légers, M. Duplessis ne poursuit pas ses interventions intéressantes de la veille au soir.)

M. Jacques Dumoulin
Un des points les plus importants du discours du député de Montmorency touché à la juridiction du procureur général dans le domaine légal. M. Dumoulin relate d'abord que, depuis l'avènement du gouvernement d'Union nationale, un grand nombre de contrats ont été annulés. D'après lui, les comptes du gouvernement sont en souffrance et n'ont pas été payés depuis longtemps.

Soulignant que le trésorier provincial a insisté sur l'autonomie fiscale de 1846, et l'alliance Lafontaine-Baldwin qui la rendue possible, M. Laurendeau dit que cette instance paraissait significative. Elle semblait présager, affirmait-il, une entente Drew-Duplessis. Dois-je avouer qu'une telle entente ne me scandaliserait nullement — pas plus que ne m'aurait scandalisé en 1941, une entente Godbout-Heppburn, à deux conditions: 1o Pourvu que cette entente avec un chef ontarien ne soit en partage à peu près aucune idée, se limite à défendre des intérêts vraiment communs; 2o, à condition qu'elle aboutisse à la sauvegarde de la véritable autonomie fiscale.

L'impôt sur le revenu

M. Laurendeau traite ensuite de l'importance de l'impôt sur le revenu, notant que dans une seule année, le fédéral a perçu dans Québec, d'après les chiffres officiels, \$480,000,000. Il fait voir que si d'autres provinces peuvent se désintéresser de cette taxe, tel n'est pas le cas de la province de Québec. Le citoyen québécois est un de ceux dont le revenu rapporte le plus à Ottawa. Il a payé en 1942-43 au fisc fédéral \$7.08 de plus que la moyenne des Canadiens.

Le chef du Bloc passe alors en revue les propositions du fédéral. Si nous cédon l'impôt sur le revenu, dit-il, Ottawa nous paiera un crédit de \$40 à \$60 millions. Céder une possibilité de \$480,000,000 contre une promesse de \$60,000,000. Soit que l'on de nous? Le revenu serait gelé. Notre gouvernement serait la "pensionne" du gouvernement d'Ottawa. Il aurait perdu son autonomie fiscale. Ce serait la ruine de sa souveraineté, l'impossibilité de fournir une législation sociale nécessaire: logements, aides aux familles, secours aux chômeurs, grands travaux publics, etc.

M. Laurendeau accuse le fédéral de vouloir s'emparer de nos revenus pour payer le prochain milliard à l'Angleterre et pour financer la prochaine guerre.

Le chef du Bloc examine ensuite les déclarations du premier ministre. Il note que M. Duplessis a dit qu'il ne laissera pas le fédéral intervenir dans le domaine de la santé publique et l'en félicite. Il se demande cependant s'il va défendre la plénitude des droits dans l'ordre social.

M. Laurendeau déclare que le premier ministre a fait preuve d'intransigence touchant l'impôt sur les successions, mais ajoute que c'est le moins considérable des impôts directs. Il étudie l'impôt sur le revenu des corporations et l'impôt sur le revenu des individus et signale le danger de céder l'impôt sur les revenus personnels.

Primauté provinciale des deux impôts

Le chef du Bloc fait une étude fouillée de toute la question, expose diverses hypothèses et déclare que ses objections d'ordre technique nous ont fait perdre des impôts sur le revenu, dans le monde moderne, sont tellement liés ensemble qu'on risque de perdre le contrôle de la situation, si on abandonne l'un ou l'autre d'eux. En définitive, dit-il, il est donc essentiel que les provinces bataillent afin de conserver pratiquement ce que la constitution leur reconnaît: la primauté dans l'un comme dans l'autre impôt.

Répondant à M. Gagnon, le chef du Bloc dit que l'impôt sur le revenu des personnes n'appartient pas au fédéral depuis 1917. Depuis 1917, explique-t-il, Ottawa y recourt, mais cela n'empêcherait pas les provinces de s'en servir et d'y conserver la primauté théorique.

L'impôt sur le revenu des personnes, poursuit M. Laurendeau, appartient si peu au fédéral depuis 1917, que certaines provinces ont continué d'y recourir. Québec lui-même, en 1939, a imposé le revenu personnel.

Nous avons donc une loi de l'impôt de Québec sur le revenu; c'est le chapitre 86 des statuts refondus 1941, dont l'application est suspendue par l'entente de 1942. Il est donc clair que le fédéral ne possède pas exclusivement cet impôt depuis 1917.

Anniversaire de la mort de Roosevelt

Célébrations destinées à rendre hommage au grand disparu

On célébrera aujourd'hui, aux Etats-Unis, l'anniversaire de la mort du président Roosevelt par une série de cérémonies destinées à rendre hommage au grand disparu. Après un hommage national à Hyde Park, le président Truman prononcera une allocution qui sera transmise par le réseau est de la C.B.C. La maison natale de Roosevelt sera ouverte au public aujourd'hui.

Une cérémonie particulièrement émouvante se déroulera à la chapelle de la Warm Springs Foundation, où l'autel sera décoré de fleurs sauvages cueillies par quelques-uns des enfants victimes de la paralysie infantile, dont Roosevelt s'est tellement occupé.

Le secrétaire général des Nations Unies, M. Trygve Lie, a publié hier un tribut d'hommage à Roosevelt qui sera radiodiffusé aujourd'hui dans le monde entier. En voici le texte: "En ce solennel anniversaire de la mort de l'illustre Président des Etats-Unis d'Amérique, Franklin D. Roosevelt — grand soldat et architecte de la paix — je désire rendre humblement hommage à sa mémoire et à tout ce qu'il a fait pour l'humanité. J'ai confiance que les travaux des Nations Unies constitueront la réalisation des buts et idéaux de Roosevelt. Car il fut un de ceux qui ont le plus fait pour donner vie et âme au concept d'une organisation des Nations Unies. Sa façon d'envisager la paix mondiale et le bien-être idéal vers lequel tendent aujourd'hui les Nations Unies. Humblement, nous reconnaissons notre dette à son égard et ce que nous devons à sa mémoire".

Réunion des retraitants

Conférence de M. René Bergeron
La réunion mensuelle des retraitants de la Villa St-Martin aura lieu dimanche prochain, 14 avril, dans la chapelle des jeunes gens de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Bordeaux.

A 9 h. 15, messe, suivie d'une courte méditation en commun et du petit déjeuner dans la salle paroissiale. A 10 h. 20, causerie par M. René Bergeron, conférencier de l'école sociale populaire sur "Les appels de Staline". Tous les hommes et jeunes gens qui ont fait une retraite fermée sont cordialement invités à cette réunion.

Automobile

Les commandes pour les voitures neuves
Les commandes d'automobiles neuves pour lesquelles les acheteurs ont reçu des certificats de priorité doivent être remplies par le marchand dans l'ordre où les certificats lui ont été présentés, rappellent les autorités du ministère des Munitions et Approvisionnements. Les certificats de priorité sont émis par le bureau local de la Commission des prix et du commerce.

En vertu d'une ordonnance du régisseur des véhicules automobiles, la livraison des autos neuves doit s'effectuer selon la classification des priorités. Dans le cas de priorités égales, la date de la commande, accompagnée du certificat de priorité, décidera de la présence dans la livraison.

Pour éviter toute incertitude à ce sujet, chaque détenteur de priorité

Pour l'établissement des jeunes

Par un bill de M. Omer Côté, secrétaire de la province, le Trésorier provincial est autorisé à payer à même le fonds consolidé du revenu, la part du gouvernement dans les dépenses résultant de l'exécution des ententes conclues en vertu de la Loi pour faciliter l'établissement des jeunes.

En vertu d'une loi de 1945 pour aider à l'établissement des jeunes, le gouvernement québécois a conclu avec le gouvernement du Canada des ententes à cette fin. Cette loi autorisait la province de Québec à contribuer pour une somme de \$1,647,700 pour l'année 1945-1946 au paiement des dépenses résultant de ces ententes. Certaines de ces ententes existantes sont sujettes à modification, d'autres devront être renouvelées et de nouvelles ententes sont en voie de négociation.

La suite de démarches faites auprès du gouvernement canadien, celui-ci se déclare prêt à collaborer avec le gouvernement de la province aux fins de l'établissement des jeunes. De là, l'objet de la loi Côté que la gauche libérale ratifie en notant qu'il s'agit d'une collaboration de la province avec le Dominion.

Chez les dentistes

Un bill dont M. Paul Sauvé est le parrain est présenté à la demande du Collège des chirurgiens-dentistes. Il autorise le Bureau provincial de chirurgie-dentaire à imposer et à contrôler un minimum d'hygiène dans les bureaux de dentistes et d'organiser un corps auxiliaire d'hygiénistes spécialisés en art dentaire.

Les magistrats

Le bill 50 de M. Duplessis provoque de vives altercations entre le premier ministre et la gauche libérale. Le projet attribue à la Cour de magistrat de district une juridiction jusqu'à concurrence de \$200, dans les actions personnelles ou réelles. Cette mesure a pour objet d'effectuer une décentralisation judiciaire, de pratiquer une économie et d'affirmer l'autonomie provinciale dans le domaine des tribunaux. Mais les libéraux ne l'entendent pas tout à fait de cette oreille.

Une mesure adoptée la veille porte à trente-trois au lieu de trente le nombre des magistrats de district qui peuvent être nommés dans la province.

Auparavant, les causes qui seront désormais de la compétence de la Cour du magistrat tombaient sous la juridiction de la Cour supérieure

et les membres de ce dernier tribunal sont désignés et payés par Ottawa. De là, fardeau nouveau pour la province et occasion pour l'union nationale de nommer de ses amis aux magistratures régionales, soutient l'opposition.

Il se développe à ce propos une controverse acrimonieuse entre M. Duplessis et MM. Casgrain et Godbout au sujet des juges. On se lance de part et d'autre des défis et on se renvoie des imputations voilées et pénibles.

Anniversaire de la mort de Roosevelt

Célébrations destinées à rendre hommage au grand disparu

On célébrera aujourd'hui, aux Etats-Unis, l'anniversaire de la mort du président Roosevelt par une série de cérémonies destinées à rendre hommage au grand disparu. Après un hommage national à Hyde Park, le président Truman prononcera une allocution qui sera transmise par le réseau est de la C.B.C. La maison natale de Roosevelt sera ouverte au public aujourd'hui.

Une cérémonie particulièrement émouvante se déroulera à la chapelle de la Warm Springs Foundation, où l'autel sera décoré de fleurs sauvages cueillies par quelques-uns des enfants victimes de la paralysie infantile, dont Roosevelt s'est tellement occupé.

Le secrétaire général des Nations Unies, M. Trygve Lie, a publié hier un tribut d'hommage à Roosevelt qui sera radiodiffusé aujourd'hui dans le monde entier. En voici le texte: "En ce solennel anniversaire de la mort de l'illustre Président des Etats-Unis d'Amérique, Franklin D. Roosevelt — grand soldat et architecte de la paix — je désire rendre humblement hommage à sa mémoire et à tout ce qu'il a fait pour l'humanité. J'ai confiance que les travaux des Nations Unies constitueront la réalisation des buts et idéaux de Roosevelt. Car il fut un de ceux qui ont le plus fait pour donner vie et âme au concept d'une organisation des Nations Unies. Sa façon d'envisager la paix mondiale et le bien-être idéal vers lequel tendent aujourd'hui les Nations Unies. Humblement, nous reconnaissons notre dette à son égard et ce que nous devons à sa mémoire".

Nouveau bureau d'Air-Canada à Montréal

Winnipeg, Man., 12 — M. G. R. McGregor, gérant général du trafic d'Air-Canada, annonce que sa compagnie ouvrira à Montréal un bureau régional qui aura juridiction sur toutes les promotions du service des ventes ainsi que sur le trafic de la compagnie à Terre-Neuve, dans les provinces maritimes, le Québec et les territoires adjacents des Etats-Unis. L'ouverture d'un tel bureau dans la métropole canadienne fait suite aux projets d'Air-Canada de décentraliser les services administratifs de la circulation afin de répondre aux exigences d'une plus grande expansion tant au pays qu'outre-mer.

M. McGregor annonce en même temps la nomination de M. W. R. Campbell au poste de gérant du trafic pour la région de l'est. M. Campbell qui était autrefois gérant de

Pouvoirs transférés au secrétaire provincial

Québec, 12 (D.N.C.) — Désormais, le lieutenant-gouverneur et le cabinet seront libérés d'un certain nombre de formalités qu'ils devaient accomplir: le secrétaire provincial s'en chargera. Ces pouvoirs transférés au chancelier de la province sans passer par la signature des ministres et du gouverneur sont: la nomination supplémentaire de présidents ou de syndics de commissions scolaires; l'autorisation du changement de nom d'un syndicat professionnel; la prolongation, sur la recommandation de la Chambre des notaires, de la durée de la période, fixée par le code du notariat, de la cession ou transmission d'un greffe de notaire, etc.

Chutes dangereuses — La statistique révèle que 50 pour 100 des accidents mortels à l'intérieur des maisons sont des chutes.



Le ministre anglais de la santé, Aneurin Bevan, met à l'épreuve un fer à repasser électrique. Le ministre se trouve actuellement dans la cuisine d'une maison du type préfabriqué actuellement exposée au public à Londres.

recoit deux copies du certificat, qui doivent être remplies par le marchand au moment où il reçoit la commande indiquant la date et la description de la voiture commandée, comprenant le modèle et le genre de carrosserie. L'acheteur retient une copie et le vendeur, l'autre copie.

Au cas de malentendu au sujet de l'ordre dans lequel les automobiles ont été livrées aux détenteurs de certificats de même classe, le client pourra, grâce à sa copie, revendiquer ses droits.

ENRÔLEZ-VOUS aujourd'hui même!

La charte de la Croix-Rouge exige qu'elle renouvelle chaque année l'inscription de ses membres. Enrôlez-vous aujourd'hui même, afin de secourir l'oeuvre de cette grande société canadienne. Votre adhésion est indispensable.

Enrôlez-vous dans la Croix-Rouge
Pour être membre de la Croix-Rouge en 1946, joignez votre souscription à ce coupon, remplissez-le et expédiez-le à la Croix-Rouge Canadienne (Division de la Province de Québec), No 5 1626 ouest, Ste-Catherine, Montréal 25, P.Q.

Les diverses catégories de membres
MEMBRES ORDINAIRES
cotisation annuelle de \$1 à \$5.
MEMBRES SOUSCRIPTEURS
cotisation annuelle de \$5 à \$10.
MEMBRES D'APPOINT
cotisation annuelle de \$10 à \$25.
MEMBRES BIENFAITEURS
cotisation annuelle de \$25 ou plus.

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

EXAMEN DE LA VUE
CORRECTION DES TROUBLES VISUELS
VERRES OPTALMIQUES ET LUNETTERIE
PAUL LIPPENS
OPTOMETRISTE
SUR RENDEZ-VOUS Harbour 9185

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Thompson Lumber Co. Ltd., no 1377, rue St-Jacques ouest, pour permission d'établir une cour à buts de construction, sur le lot no 263, de la division cadastrale du quartier St-Antoine, quartier St-Joseph, nos 1871-83, rue St-Jacques ouest.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par la Laiterie Notre-Dame Ltée, no 4101 rue Notre-Dame est, pour permission d'ériger un entrepôt d'auto, installer deux réservoirs à gazoline de 1000 gallons chacun, pour usage personnel, sur les lots de subdivision nos 15, 16, 23, 24 et 25 de la division cadastrale du Village Incorporé d'Hochelega, quartier Maisonneuve, bvd. Pie IX, côté ouest (entre Notre-Dame et Ste-Catherine est).

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par M. Paul Belloc, no 1213 rue Iberville, pour permission d'établir un atelier de réparation d'auto sur les lots de subdivision nos 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Parfums et Cosmétiques
Antoine de Paris — Dorothy Gray — Helena Rubinstein — Tussey Harriet Hubbard Ayer — Chen Yu — Guerlain — Schiaparelli

SPECIALITES PHARMACEUTIQUES
ORDONNANCES MEDICALES — PRESCRIPTIONS
ANALYSE CHIMIQUE ET EXAMEN MICROSCOPIQUE D'URINE

Nous envoyons chercher vos ordonnances partout en ville. Toute commande postale reçoit une attention immédiate
PAUL LIPPENS
PHARMACIEN BACTERIOLOGISTE OPTOMETRISTE
3450 SAINT-DENIS MONTREAL

ronique des vétérans

a coopération au service des anciens combattants

Formation d'une coopérative d'entreprises

(Par Jean-Mac Laliberté)

Depuis la fin des hostilités, nos combattants qui ont toujours eu à ée le retour au foyer, le retour à vie civile, sont bien déçus de aver notre monde comme il est.

Plusieurs années durant ils ont nattu pour défendre leurs ers et, à leur retour au pays, ils trouvent plus de foyers. Ils sont organisés, perdus dans un mon- qu'ils ne reconnaissent plus. rtant, le vétéran, qui a été la 'opriété de l'Etat" durant quel- s années, voudrait bien aujour- agir à sa guise. Il désire ar- nement se créer un petit centre de bien à lui. Il veut tout d'abord - maison, un gîte où il pourra se oser après une dure journée de ur sans être dérangé par per- ne. Il comprend très bien qu'un er ne s'établit pas dans une mbre d'hôtel ou dans une maison pension. Lorsqu'il est parti en 9 ou 1940, il l'avait, ce foyer. Au- d'hui il revient, il a une femme, ou des enfants et voilà qu'après es ces années de vie en com- n, il est obligé de retourner vivre n souvent au milieu de gens qu'il connaît pas. Il doit, s'il veut s'iso- quelque peu, s'enfermer dans ou deux chambres, aux prises c un propriétaire qui trop sou- it, hélas! ne conçoit pas que sa son, il la doit à ce vétéran et à ompagnons d'armes qui se sont s pour la lui conserver.

En plus de ce problème qui est ant, le vétéran, à son retour à ie civile, doit faire face à mille e difficultés. Ordinairement il a main un petit capital, pas très t et auquel il tient, car c'est le t de plusieurs années de res- ions, de peine et de durs ac- ri- s! Alors qu'en fera-t-il? Le pla- dans une industrie ou un com- ce quelconque? C'est bien petit a bien des chances d'être man- Le risquera-t-il au hasard, à la se ou dans quelque jeu? Non, tient trop et le risque est trop nd. Dans la majorité des cas, il le déposer à la banque ou dans coffret de sûreté.

es hauts salaires qu'on lui a pro- alors qu'il portait l'uniforme, ont attendre. La vie coûte cher, il a petit, il mangera son capital r un bon jour s'apercevoir qu'il plus rien. Il lui faudra repren- la vie au jour le jour et les ux projets formulés lors du pays seront plus que des souvenirs rs, des ombres.

ourtant des citoyens bien inten- ont étudié la situation. On rmé des comités de ci, des cou- es de ca, pour venir en aide aux ans. Mais toutes ces réalisations t qu'un caractère temporaire. a lancé des campagnes du loge- t, demandant à tous ceux qui aient disposé d'un apparte- t ou deux, de les louer de préfé- à un vétéran ou à sa famille. s cela, ne vaut que temporaire- t! Le vétéran, il veut s'établir, y a plus d'un an que les hosti- ont pris fin et à Montréal et s la banlieue seulement il man- plus de 60,000 logements. Pour- en, en septembre 1939, toute la lation était logée équitable- t.

coopérative d'entreprises es vétérans

evant cette situation alarmante, groupe de vétérans a décidé de ir. Se basant sur un principe li- blic, "l'union fait la force", on éné un organisme, qui n'a pas caractère temporaire, qui sera par des vétérans et qui tra- lera pour les vétérans. Cet orga- ne s'appelle "La Coopérative ntreprises des Vétérans". Cette ntreprise fondée par des vétérans formée de vétérans et ses béné- seront pour des vétérans. Son est d'organiser tous les vétérans une force financière et économi- et de promouvoir diverses n- prises individuelles créant ainsi l'emploi et un revenu pour les ans et leurs familles.

a coopérative fonde ses espoirs es 160,000 vétérans de la région Montréal. Elle attend de ces an- es combattants le support qui lui mettra de réaliser ses rêves qui t de venir en aide aux vétérans.

quoi cette coopérative?

Le premier paragraphe de la nstitution de la Coopérative d'En- prises des Vétérans donne une e très nette du grand nombre ntreprises que pourra opérer la ératrice. Il est ainsi rédigé: "... le but de l'association sera iudier, promouvoir, protéger et endre les intérêts économiques s Associés. Pour cela l'Associa- neut acheter, vendre, manufac- re, produire, élever, cultiver ou nger, faire des transactions de tes sortes en marchandises, ma- ns, articles consommables et ts de tout genre, soit en gros en détail, et s'engager dans toute reprise, commerciale ou indus- elle, qui peut paraître, directe- nt ou indirectement, aider aux érets et aux besoins des mem- s. Elle peut aussi établir une ban- de Vétérans, leur ouvrant un pte et leur faisant des prêts, e peut en plus établir des tra- x en commun pour les Associés leur permettre de procéder eux- mes à la production soit agric- ou industrielle, et d'en vendre produits collectivement ou in- iduellement. Le but comprendra si les transactions de terrains de tes sortes, l'érection, la démo- on, la réparation ou changement tout édifice, la fabrication, la nstitution ou la vente de tout genre bâtisse ou de matériaux de cons- ction et la transaction de toute ée d'agence."

Hygie contre Vénus

Guerre à la syphilis, par Adrien Plouffe, médecin-hygéniste directeur-adjoint du Service de Santé de la ville de Montréal. "Ce volume rendra service aux jeunes gens, aux parents, aux éducateurs et même à nos gouvernements. A tous il apportera ses lumières, pour prévenir ou guérir un mal contre lequel il ne faut pas cesser de lutter". — Georges Trudeau, prêtre, L.Sc. Soc. Ec. et Pol. (Paris) aumônier de l'Ecole Technique de Montréal. Volume de 224 pages, couverture en quatre couleurs; dessin de Cécile Chabot. Au comptoir \$1.25. Par la poste \$1.35. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

Provenance de fonds

Par ce seul début, les vétérans ont en mesure de constater que la Coopérative a été fondée pour eux. Toutefois l'on comprendra qu'une entreprise du genre, pour réussir, doit être basée sur la bonne volonté et avoir les capitaux nécessaires. Pour obtenir les fonds nécessaires, la Coopérative a l'intention de vendre un minimum de dix obligations à chacun des 160,000 vétérans. Cependant ceux qui ne sont pas vétérans peuvent aussi faire l'achat d'obligations et pour cela les membres ont été divisés en trois catégories. Membres actifs: Un membre actif est un vétéran qui s'engage à acheter dix obligations ou plus. Ceci lui donne droit au scrutin, il a son mot à dire sur l'administration et il a aussi l'opportunité d'être candidat à un poste dirigeant dans la Coopérative.

Membre auxiliaire: Tous ceux qui ne sont pas vétérans peuvent devenir membres auxiliaires quel que soit le nombre d'obligation qu'ils achètent. Les vétérans qui souscrivent moins de dix obligations tombent dans cette catégorie. Ils n'ont pas droit au scrutin et ne sont pas éligibles à la direction.

Membre honoraire: Ces membres seront invités à joindre l'Association en vertu de leurs services de guerre ou de leur valeur personnelle. Les obligations, aux membres actifs et auxiliaires, se vendront au montant de \$1.00 chacune. Des arrangements sont déjà été faits avec un entrepreneur général pour commencer la construction de maisons de vétérans dès que le premier \$25,000 sera souscrit. C'est la réalisation du tout premier projet qui est de trouver un foyer convenable à chaque vétéran. Les travaux pourront être entrepris dans un mois et par la suite, les maisons seront construites au rythme d'une par semaine.

Avantages aux membres

Voici maintenant les avantages que peut retirer un vétéran en devenant membre de la Coopérative. Le fait d'acheter une obligation lui donne à lui et à sa famille un droit à la prospérité. Il ne faut pas perdre de vue que cette obligation gardera sa valeur au pair.

Le vétéran aura une meilleure opportunité d'entrer en affaires pour lui-même. Tout vétéran qui a une aptitude et une ardeur sérieuses pour le commerce ou l'industrie aura droit de demander et de recevoir un support financier pour pronouvoier sa propre entreprise. Si après une sérieuse enquête sur les possibilités de succès sur le commerce ou l'industrie proposés, le Comité de Crédit décide qu'il s'agit là d'une transaction sérieuse, la coopérative, sur recommandation de ce Comité achètera ou établira l'entreprise et emploiera le requérant en question comme gérant de cette entreprise.

Le prêt de la coopérative sera basé sur la valeur de l'entreprise et la bonne volonté du proposeur. La Coopérative ajoutera au compte personnel du vétéran le montant nécessaire à la réalisation de son projet. Ensuite ce compte sera débité de toutes les dépenses encourues par cette entreprise. Tous les profits de l'établissement seront déposés au crédit personnel du requérant et quand le déboursé de la Coopérative sera remis plus un montant équitable d'intérêts, le commerce ou l'industrie seront entièrement remis au vétéran qui en même temps sera relevé de toute obligation envers l'Association.

Le vétéran aidera ainsi à établir de nouvelles entreprises créant du travail pour d'autres vétérans. Comme membre de la Coopérative, le vétéran recevra un certain profit sous forme de rabais ou escompte quand il achètera chez un marchand, en gros ou en détail, affichant l'écusson de la Coopérative. En plus, dès que la Coopérative opérera avec profits, des dividendes seront déclarés.

Quand le projet le plus urgent sera en bonne voie, et en vue de protéger l'argent des Associés, la Coopérative fera l'acquisition d'un édifice et opérera le Club des Vétérans où ceux-ci pourront se divertir avec un minimum de dépenses. Tous les vétérans s'intéresseront à cette entreprise qui est la leur. L'argent qu'ils y déposeront sera tout simplement un prêt car les obligations garderont leur valeur au pair. Les avantages de faire partie de la Coopérative justifieront tous ceux qui désireront en faire partie. Le présent bureau de direction qui est composé de MM. Dudley McArthur, président; Maurice Juretu, vice-président; Paul-J. Kingwell, secrétaire; Henry J. Fitzpatrick, trésorier; J. Roger Ferron et Gustave A. Laberge, et de l'avocat légal Me Edward I. Anerback, espère que tous les 160,000 vétérans de la région de Montréal s'intéresseront à cette belle initiative. Tous ceux qui désireront devenir membres ou simplement obtenir des renseignements supplémentaires n'auront qu'à s'adresser à la Coopérative d'entreprises des Vétérans, 360 rue des Récollets, Montréal, téléphone PLateau 4487.

Hygie contre Vénus

Guerre à la syphilis, par Adrien Plouffe, médecin-hygéniste directeur-adjoint du Service de Santé de la ville de Montréal. "Ce volume rendra service aux jeunes gens, aux parents, aux éducateurs et même à nos gouvernements. A tous il apportera ses lumières, pour prévenir ou guérir un mal contre lequel il ne faut pas cesser de lutter". — Georges Trudeau, prêtre, L.Sc. Soc. Ec. et Pol. (Paris) aumônier de l'Ecole Technique de Montréal. Volume de 224 pages, couverture en quatre couleurs; dessin de Cécile Chabot. Au comptoir \$1.25. Par la poste \$1.35. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

Faits divers

Vol audacieux dans une banque

Deux bandits armés s'emparent d'une somme de \$2,500 — Fermier broyé sous les roues de sa voiture — Affaires de Cour

Hier après-midi, quelques heures avant la fermeture de la succursale de la Banque Provinciale du Canada, située à 1909 est, rue Laurier, deux bandits à main armée s'y sont introduits et y ont volé la somme de \$2,500. Les premiers rapports fixaient la somme volée à plus de \$10,000, mais les vérificateurs des livres de la banque l'ont fixée à près de \$2,500.

Pendant qu'un des voleurs surveillait la porte d'entrée et les nombreuses personnes qui se trouvaient dans la banque, l'autre entra dans le bureau du gérant, M. J.-A. Thibault, 1022 est, rue Marie-Anne, qui se trouvait alors avec un client.

Outre le gérant et son client, il y avait alors dans la banque, trois commis et quatre autres clients.

Broyé sous les roues de sa voiture

M. Joseph-Victor Cregheur, 47 ans, 2610 rue Bourbonnière, a été tué à St-Simon de Bagot hier après-midi, alors qu'il conduisait une voiture à traction animale. M. Cregheur était en route pour aller s'établir sur une ferme qu'il venait d'acheter. La grande voiture sur laquelle il était monté était chargée de tout son mobilier de ménage et tirée par deux chevaux. Lorsque la voiture a laissé la grande route pour tourner au rang St-Georges, où était la nouvelle propriété de la victime, les chevaux ont pris le mors aux dents en entendant la sirène d'une locomotive qui passait non loin de la route. M. Cregheur a perdu l'équilibre. Projeté sur le sol, il a été affreusement mutilé sous les roues de la voiture. Le Dr F. Langelier, de St-Simon, a été mandé sur la scène de l'accident, mais il n'a pu que constater le décès de la victime. Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier soir, par le Dr Bouvier, de St-Hugues, coroner de la région.

Chute d'un 2e étage

M. Tony Polmosky, 48 ans, 1660 rue Mullins, à Pointe-Saint-Charles, s'est fracturé la hanche gauche en sautant d'un deuxième étage quand un violent incendie que les pompiers ont pu contrôler à l'aide de 7 lances, s'est déclaré dans l'atelier de peinture de la "Sterling Furniture Manufacturers Ltd", 4585 est, rue Ontario. L'incendie, qui a causé des dégâts évalués à plusieurs milliers de dollars, s'est déclaré vers 3h. 36 hier après-midi. La seule victime de cet incendie s'est aussi infligé des blessures à la tête. Elle souffre en plus de brûlures aux deux bras, à la figure et aux jambes. M. Polmosky a été transporté à l'hôpital Saint-Luc.

Blessés par un tramway

Un tramway a fait deux victimes hier après-midi lorsque les deux sœurs, Mlles Elisabeth et Lucienne Derapps, âgées respectivement de 19 et 18 ans, ont été heurtées par celui-ci au moment où elles traversaient la chaussée en face du Forum.

Selon le rapport de la police, les jeunes filles venaient de descendre d'un tramway filant vers l'est et traversaient la chaussée à l'arrière du véhicule. Elles ont alors été renversées par un autre tram roulant en sens inverse. Toutes deux ont été transportées à l'hôpital Western. Mlle Elisabeth souffrait de légères contusions, a pu réintégrer son domicile après pansements. Sa sœur a dû être hospitalisée pour contusions internes.

Blessé dans une chute

M. Elzéar Vallée, 63 ans, 1450 rue Clark, a été transporté à l'hôpital Saint-Luc, hier après-midi, souffrant d'une profonde coupure à la tête. M. Vallée s'est infligé cette blessure en tombant dans sa chambre. Il est actuellement tenu sous observation à l'hôpital.

Il s'avoue coupable

Georges Bouvier, qui devait subir son procès en Cour des Sessions de la Paix, sous une double accusation de vol avec effraction, a avoué sa culpabilité, hier après-midi, devant le juge T.-A. Fontaine, après que la Couronne eut consenti à amender la plainte de façon que le prévenu soit accusé "d'avoir été trouvé en possession d'objets qu'il savait volés." A la demande de l'avocat de la défense, Me Alexandre Chevalier, CR., la Cour a consenti à ajourner le prononcé de la sentence au 16 avril.

Me Maurice Cousineau agissait pour le ministère public.

Accusé d'homicide involontaire

Les Trois-Rivières, 12. (D.N.C.) — Sylvio Boivin, 25 ans, employé à l'hôtel du Boulevard, rue du Platton, a été traduit hier devant le juge Léon Lajoie, de la Cour du Magistrat, sous une accusation d'homicide involontaire. Mercredi dernier, Boivin a été tenu criminellement responsable, par un jury du Coroner, de la mort de Roméo Bussault, 52 ans, qui a succombé à une fracture du crâne qu'il s'était infligée en tombant sur la chaussée après avoir été expulsé de l'hôtel. L'enquête préliminaire a été fixée au 17 avril. L'inculpé a été remis en liberté provisoire contre un cautionnement de \$950.

Recherché par la police

Marcel Pommier, 26 ans, domicilié à Cornwall, est activement recherché par les agents de la Police provinciale. Plusieurs accusations de falsification de chèques pèsent contre lui; il aurait également obtenu des sommes d'argent variant de \$50 à \$300. L'une des victimes de Pommier aurait été le Dr Jean-Marie Roussel médecin-légiste bien connu. Le jeune Pommier mesure 5 pieds 9 pouces, pèse 160 livres, a les yeux gris et les cheveux bruns. Il lui manque l'ongle de l'index de la main droite.

Suspects relâchés

On apprenait hier que plusieurs

suspects avaient été pris relativement au vol de \$8,500 en obligations de la victoire et de \$800 en argent de la Banque Canadienne Nationale de Saint-Anicet. Après interrogatoire, la police provinciale, qui s'occupe de cette affaire, a relâché ces suspects.

Attentat dans la rue

Vers 10 h. 35, hier soir, au moment où il déambulait au coin des rues Lagauchetière et Beaver Hall, M. Emile Bouchard, 2074, rue Aylmer, a été accosté par deux bandits qui l'ont soulagé de \$21 en billets de banque. Les bandits ont ensuite pris la fuite. On perquisitionne.

Trois suspects appréhendés

Les sergents-détectives Henri Bond, Joseph Bédard, Georges Poirier et d'autres officiers de l'escouade de vols à mains armées du capitaine Wilfrid Bourdon, ont opéré hier l'arrestation de trois suspects du vol perpétré le 21 mars dernier à la Wartime Housing de Ville-Emard. Les suspects n'ont pas 20 ans; le plus vieux a 18 ans et les deux autres sont des jeunes gens d'à peine 16 ans. Lors du vol, ils étaient quatre. Un nègre encore au large, aurait monté le vol; il est également recherché pour répondre à une série d'accusations.

La prostitution bannie en France

Paris, 12. — L'Assemblée constituante a approuvé unanimement ces jours derniers une loi supprimant la prostitution légale dans la France métropolitaine dans le but d'enrayer la traite des blanches.

La nouvelle loi, qui a été proposée par le cabinet et rédigée par la Commission de l'Assemblée pour la famille, la population et la santé publique, demande la fermeture de tous les maisons de prostitution dans un délai variant d'un à six mois, selon l'importance des localités. Les villes de moins de 5000 de population devront fermer toutes ces maisons en dedans d'un mois.

Le vieux système français de la prostitution légale est aboli. De sévères sentences seront imposées aux restaurateurs, hôteliers ou autres tenanciers qui permettront aux prostituées d'opérer sous leur permission et pour des personnes contribuant ou aidant à la prostitution. Tous les registres des prostituées seront détruits et des établissements spéciaux pour la "rééducation" volontaire seront établis.

DÉTENTE COMPLÈTE NEW YORK PHILADELPHIE BALTIMORE WASHINGTON WASHINGTONIAN Départ GARE CENTRALE MONTRÉAL 8h.50 TOUS LES SOIRS CANADIEN NATIONAL

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR" Téléphone: BElar 3381 1 cent le mot. 25c minimum constant. Annonce facturée 1/10 le mot 40c minimum. NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES. 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES. \$1.00 par insertion.

ACHAT DE CREANCES Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F. André Arès, 57 ouest rue St-Jacques. PLateau 9107. 1-5-46

Comptabilité Comptabilité générale, spécialité: impôt sur le revenu. Attention spéciale aux salaires et petits commerçants. J.-N. Brassard, 1194 St-Hubert. LA. 0688. Bureau soir, 1094 sur rendez-vous. 1-5-46

Comptabilité Comptabilité générale, 20 ans d'expérience, comptabilité ambulante, petits commerçants. Impôt sur revenu Case postale 146. Station R., Montréal, ou CHerrier 3381. 20-4-46

CONVERSATION ANGLAISE Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. MA. 1586

DICTELEPHONE ENRG Sténographie public — Secrétariat général — Traduction — Copie — Confection de listes. Distribution par service postal: annonces cor. merciales, circulaires, listes de prix, etc. FA. 3659. 21-4-46

MACHINERIE Pelles, chaînes de remorque, tracteurs diesel, moteurs diesel, scies de générateurs diesel, trieuses, broyeurs de roches, équipement pour le menement de sable et de gravier, équipement pour la coupe du bois. Nous octroyons des prix pour livraison à votre station. Faites venir bulletins Leventhal & Co., Machinery Dealers, Winnipeg.

Pension d'été "Le Roussillon", lac Pierre, belle plage, confort idéal de repos, bonne cuisine. CHarval 5562. 8-4-46

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE, 14 avril N. B. — On omet le Gloria Patri à l'Asperges, à l'Introit et au Lavabo. Après l'aspersion, on fera la bénédiction et la distribution des rameaux (avec procession). (Violet). On tient son rameau ou sa palme dans la main droite pendant la procession et à la messe pendant (la lecture ou) le chant de la Passion et de l'évangile. Dimanche des rameaux, semid. Violet). Messe Demine sans Gl., avec Cr., une seule oraison; (lecture ou) chant de la Passion (selon S. Matthieu); préface de la Croix. — Aux vêpres du dim., Semid.; hymne Vexilla Regis (à genoux pendant la 6e strophe O Crux ave), V. Eripe me; au Magnif., ant. Scriptum est; mém. de saint Justin M. (II Vp.); (pas de Suffrage). Note. — La Passion (selon S. Marc) se lit le mardi et (selon S. Luc) le mercredi.

LE JEUDI, 18 avril

Jeudi-Saint, Double 1 cl. (Blanc); messe propre (avec consécration des saintes huiles, dans les cathédrales); procession au reposoir, vêpres psalmodiées et dépouillement des autels; en quelques églises ou chapelles, ou le matin ou le soir, le lavement des pieds.

Après la messe du jeudi saint jusqu'à la communion de celle du samedi saint, les fidèles ne peuvent communier à l'église, ni dans aucune chapelle; mais seuls les malades en danger de mort (non par dévotion, en danger de mort).

Dans les chapelles (publiques ou semi-publiques) où l'on ne fait pas d'office, on garde le S. Sacrement, au tabernacle jusqu'au soir. On le transporte alors dans un tabernacle retiré (à la sacristie ou dans une église basse, si possible), d'où on ne le rapporte que le samedi (après la messe).

LE VENDREDI, 19 AVRIL

Vendredi-Saint, Double 1 cl. (noir). Chant (ou lecture) de la Passion (selon S. Jean); oraisons diverses; dévouement et adoration de la croix; procession et messe des présantifiés; Vêpres psalmodiées.

LE SAMEDI, 20 AVRIL

Samedi-Saint, Double 1 cl. (Violet et blanc). Bénédiction du feu nouveau, des 5 grains d'encens et du clerge pascal; (lecture ou) chant de 12 prophéties (et bénédiction de l'eau et des fonts baptismaux dans les églises cathédrales et paroissiales); litanies des saints spéciales

MONUMENTS DE GUERRE



Plusieurs monuments de guerre qui seront élevés dans les villes européennes seront l'oeuvre de Fredda Brilliant, de Londres, femme de l'acteur Herbert Marshall. Elle vient de terminer l'oeuvre que voici.

(chaque invocation répétée): messe double 1 cl., une seule oraison, préface de Pâques; Vêpres.

Note. — Le samedi saint, les fidèles peuvent recevoir la communion à la messe, ou après la messe, mais non avant.

Une action, une victoire

par le R. P. J.-A. MATHYS, O.S.B. Extrait d'une lettre de Son Excellence Monseigneur Philippe Desrainleau. "Votre petit livre fera du bien, il fait mieux connaître et mieux vivre la messe de chaque jour. Les mouvements spécialisés de jeunesse y goûteront d'exquises joies: il est une enquête, un jugement et une action." Brochure de 103 pages, \$0.50. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

LIEU D'ASILE

par Georges DUHAMEL de l'Académie Française Le récit de l'exode de 1940. Pages émouvantes qui feront toucher du doigt la grande misère de France. Volume de 142 pages. Au comptoir: \$0.75 Par la poste: \$0.80 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

PLAIGNEZ LE PAUVRE VER À SOIE! OUI, le ver à soie a vu ses plus beaux jours!... Il a tenu longtemps le haut du pavé et tout le monde lui faisait des révérences; mais les temps ont changé, des matières premières nouvelles sont apparues... et, aujourd'hui, il est de plus en plus délaissé! LE NYLON... un produit tiré du charbon, de l'air et de l'eau à la suite de dix années de patientes recherches... a conquis le marché! Ce fil merveilleux, dont on fait déjà des bas séduisants et avec lequel on fabriquera bientôt des vêtements de fond et des dessous pour les dames, des tissus de capitonnage, des tentures et toutes sortes de merceries, — créera de l'emploi pour les Canadiens, en même temps que des standards nouveaux de beauté et de service. LA CHIMIE AU SERVICE DES CANADIENS

Imposantes obsèques de Mgr Antonio Camirand, P. D., V. G.

Le service est célébré par S. E. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet

Nicolet, 12 (D.N.C.) — Le service funèbre de Mgr Antonio Camirand, prêtre domestique et vicaire général du diocèse de Nicolet, décédé samedi dernier, à l'hôpital du Christ-Roi de notre ville, à l'âge de 73 ans, a été célébré à la cathédrale par S. E. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet.

Une foule imposante de personnalités religieuses et civiles ont assisté aux funérailles de ce vénéré prêtre, lui rendant ainsi un dernier hommage d'estime.

Dans le sanctuaire

On remarquait dans le sanctuaire Mgr U. Perron, de l'archidiocèse de Québec, représentant de Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve; M. l'abbé Louis-Alexandre Proulx, représentant de Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi; Mgr Hormidas Trudel, vicaire capitulaire du diocèse des Trois-Rivières; Mgr O.-Z. Letendre, P.A., V.G., de Sherbrooke, représentant de Mgr Desranleau; Mgr Baptiste Nadeau, de Sorel; Mgr Auguste Boulet, du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, représentant de la Fédération des Sociétés de colonisation; Mgr Edgar Laroche, P.A., Supérieur général des Missions Étrangères; M. l'abbé Louis Lévesque, directeur du grand séminaire de Rimouski, représentant Mgr Courchesne, de Rimouski; les chanoines J. Bourgeois, du séminaire de Nicolet; Lucien Hébert, curé de Saint-Guillaume d'Upton; Charles-Edouard Saint-Germain, aumônier des Révérends Sœurs de l'Assomption de Nicolet; Mgr Poirier, P.D., curé de Princeville; J.-A. Pellerin, curé des Saints-Martyrs Canadiens de Victoriaville; Paul Mayrand, curé de St-Frédéric de Drummondville; V.-E. Lemire, curé de Saint-François-du-Lac; J.-A. Chamberland, directeur national de l'Éuvre de la Propagation de la Foi; Joseph Desilets, supérieur du petit séminaire des Trois-Rivières.

Les communautés

Les RR. PP. J.-A. Allard, supérieur de la Fraternité Sacerdotale de Pointe-du-Lac; Henri-L. Groudin, M.S.C., représentant du R. P. H. Brun, provincial; Robert Chabillon, O.M.I.; Lucien Goyer, S.S.S., supérieur, Montréal; Léo-Marie Fournier, supérieur du Juniorat de Papineauville; Maurice-M. Cadieux, du noviciat des Montfortains de Nicolet; Henri-Marie Guindon, supérieur de la Villa du Rosaire, de Nicolet; Romain Saint-Cyr, S.S.S., supérieur provincial des Pères du Très-Saint-Sacrement; Romuald Villeneuve, O.F.M., délégué du provincial des Franciscains; J. Laliberté, des Pères Blancs d'Afrique; J. Gaudet, S.S.S., aumônier des Jovistes, paroisse Saint-Sacrement, Sherbrooke; Lucien Côté, M.S.C.; Arthur Pagnon, S.S.M.; Irène, O.F.M., capucin, de Montréal; Eugène Paré, C.S.S.B., de Sherbrooke; René Girard, S.J., de Montréal; Joseph Chagnon, S.M.M., de la Villa du Rosaire, de Nicolet; Joseph-Herman Poisson, O.F.M.

Le clergé

M. les abbés Henri Bernier, curé d'Arthabaska; A. Desmarais, curé de Ste-Clotilde; R. Desharnais, vicaire à Daveluyville; Lucien Fontaine, du séminaire de Nicolet; L. Ging-Mars, J.-Hector Royal, curé de Ste-Hélène de Chester; Edgar Lafortune, de St-Simon de Drummondville; Georges Desilets, de la paroisse St-Pierre et Paul, de Drummondville; C. Boisvert, J.-A. Melançon, curé de Beauport; O.-S. Tessier, Georges Côté, du séminaire de Nicolet; J.-N. Turcotte, ass.-gén. de Pont-Viau; Geo.-H. Laforest, principal de l'école normale de St-Léonard; Joseph Le Lannic, eudiste; G.-E. Brassard, curé de Ste-Christine; Antonio Bettez, aumônier de l'école normale de Nicolet; J. Courteau, Gustave Côté, du séminaire de Nicolet; Joseph Campagna, vicaire à Drummondville; Raoul L'Abier, vicaire des Saints-Martyrs Canadiens, de Victoriaville; Harry Gill, des

Missions-Etrangères; Gérard Charrier, vicaire à Ste-Monique; Lorenzo Dubuc, curé du Précieux-Sang; Paul-Emile Côté, du séminaire de Nicolet; Edgar Foucault, du séminaire de Nicolet; Antoine Sanson, de Sherbrooke; Hervé Lemaire, de Ste-Perpétue; A. Beauchesne, curé de Ste-Marie; Lionel Desilets, du séminaire de Nicolet; G.-E. Picard, assistant-aumônier à l'hôpital du Christ-Roi; J.-B. Pépin, Georges Léveillé, représentant le séminaire St-Charles Borromée, de Sherbrooke; Alfred Léger, eudiste; Roméo Salois, curé de St-Germain; A. Tailleux, curé de St-Norbert; Georges Auger, de Nicolet; Emile Cloutier, curé de la paroisse St-Sacrement, des Trois-Rivières; Laurent Gaudet, du séminaire de Nicolet; Emilien Paillé, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Nicolet; J.-R.-D. Mercure, curé de St-Louis de Blandford; J.-Bte Caya, de St-Léonard; A. Joyal, vicaire à St-Célestin; P. Poulet, assistant-aumônier des Sœurs de l'Assomption de Nicolet; L.-R. Belcourt, de St-Gregoire; J.-F. Ducharme, curé de Pierreville; Reynald Rivard, du séminaire des Trois-Rivières; Paul Thibodeau, du séminaire de Nicolet; Geo.-E. Lemire, du séminaire de Nicolet; Donat Lavallée, curé de St-Gérard; Arthur Béliveau, curé de St-Edmond; Elphège Houde, directeur de l'école d'agriculture de Nicolet; P.-C. Morvan, curé de Yamaska; Léonée Pamelon, vicaire à St-Pierre de Shawinigan; Georges Bruneau, du grand séminaire de Sherbrooke; René Beauchemin, du séminaire de Nicolet. On notait en plus la présence des Pères D'Autueil Richard et Bernier, S.J.; des abbés Henri Belcourt, A. Letendre, A. Foucault, R. Lupien, J. Rheault, P. Thibodeau, G. Pinard, G.-F. Roberge, du Frère Octavien, directeur du séminaire des Frères du Sacré-Coeur; du Frère Allys, S.C., du séminaire de Nicolet et plusieurs autres, prêtres et religieux dont il nous a été impossible de nous procurer les noms.

Dans l'assistance

Aux premiers rangs de l'assistance, on pouvait voir M. Arthur Fortier, représentant de M. J.-D. Bégin, ministre provincial de la Colonisation; M. Benjamin Manseau, président diocésain de l'U.C.C.; MM. Irène Milot, Donat Leblanc et Arthur Duval, représentant du conseil municipal de St-Monique; l'échevin J.-B. Millette, de Nicolet; le juge Emile Chassé, de Sorel; le Commandeur H.-N. Biron, de Nicolet; M. J.-A. Martin, ancien maire de Nicolet; le notaire Ovide Courchesne, de Montréal, etc.

La famille

Mgr Camirand laisse dans le deuil sa belle-soeur, Mme Vve Omer Camirand, de Nicolet; ses neveux et nièces: M. Rodrigue Camirand, de Nicolet; M. et Mme Lorenzo Camirand, MM. Rodolphe et Arthur Camirand, de Montréal; Mlle Amanda Monette, de Nicolet; M. et Mme Maurice Lacroix, de Victoriaville; M. et Mme P. Lacerte, de Southbridge, Mass.; M. et Mme Albert Lacerte, M. J.-A. Juras, de Montréal; M. et Mme Paul Lacerte, de Southbridge, Mass.; M. et Mme Anatole Bergeron, (Simone Lacerte), de Montréal; M. et Mme Hyacinthe Poirier, (Germaine Lacerte), de Southbridge, Mass.; M. et Mme Armand Juras, de Montréal; ses cousins et cousines: Mme Hector Lupien, de Sorel; M. et Mme Rémi Baiche, de Sorel; Mme Emile Godin, de Trois-Rivières; M. et Mme Arsène Camirand, M. Antonio Camirand, M. et Mme Edmond Beauchemin, de Ste-Monique; M. et Mme Gérard Beaudin, de Sherbrooke; Mlle Marguerite Beauchemin, M. Jean-Marie Beauchemin, de Ste-Monique; M. Louis-P. Camirand, de Trois-Rivières; Mlle Rose-Anna Camirand, de l'hôpital du Christ-Roi, de Nicolet; M. et Mme Arthur Camirand, de Ste-Perpétue; M. et Mme Hormidas Camirand, de La Baie; Mlle May Camirand, de New-York; M. et Mme Gédéon Camirand et M. et Mme P. Camirand, de Ste-Monique; M. Emile Camirand, de St-Léonard; le R. P. Georges Pelletier, de Ste-Perpétue; M. et Mme Jean-Baptiste Bergeron, M. Louis Poirier, de St-Gregoire; M. et Mme Auguste Tessier, Mlle Jeanne Lupien, M. A. Deslauriers, M. et Mme Auguste Tessier, Mlle Jeanne Lupien, M. A. Deslauriers, M. et Mme Léo Guilbert, M. et Mme Gaston Deslauriers, M.

Ecoles catholiques de Verdun

La Commission scolaire sera composée de cinq membres dont quatre élus par les contribuables et un cinquième désigné par l'archevêque de Montréal

Québec, 12 (D.N.C.) — Le comité des bills publics de l'Assemblée législative a adopté hier matin, avec quelques amendements, le projet de loi concernant la Commission scolaire catholique de Verdun.

A la suite de la proposition de M. Lionel Boss, député de Verdun, que le comité a acceptée, quatre des cinq membres de la Commission scolaire continueront à être élus par tous les électeurs inscrits au rôle d'évaluation, mais le cinquième sera désigné par l'archevêque de Montréal; ce cinquième commissaire ne sera pas nécessairement de langue anglaise, puisque le choix en sera laissé à l'entière discrétion de l'autorité diocésaine. Les élèves catholiques de langue anglaise forment 12 p.c. des enfants qui fréquentent les écoles catholiques de Verdun.

Le président de la Commission recevra un traitement annuel de \$3,000, les autres commissaires toucheront \$1,000. Le nouveau régime entrera en vigueur à la suite de la prochaine élection scolaire, soit le 30 juin 1946.

On a repoussé la proposition qui voulait la nomination d'un secrétaire et d'un trésorier; les deux fonctions continueront à être remplies par un secrétaire-trésorier.

M. Boss a remercié le premier ministre et son gouvernement d'avoir accordé une subvention de \$75,000 aux écoles catholiques de Verdun, il y a quelque temps.

La ville de Nantes renait de ses ruines

Ottawa, (S.L.F.) — Ville industrielle et commerciale, Nantes était considérée avant la guerre comme un des plus importants ports de France, tant par son trafic d'importation et d'exportation que par son équipement portuaire répondant à tous les besoins.

De tous les points du globe, des bateaux battant tous les pavillons y apportaient de la houille, des sucres, des épices, du café et de l'huile, des graines et des fruits oléagineux, du riz, du cacao, des produits chimiques, des phosphates, des bois du Nord pour les constructions navales, des bois d'ébénisterie, qui étaient soit entreposés et réexportés sur d'autres régions de France, soit destinés à la marche de nombreuses et importantes industries de transformation.

Ces navires repartaient vers les ports étrangers, l'Afrique du Nord et de lointains territoires d'outre-mer chargés de sucres raffinés, de vin de qualité, de conserves et viandes salées, de céréales de poissons marins, de bois, de machines ou de produits chimiques.

Toute la vie de la cité est tributaire du port qui est le paupillon de ses industries de transformation, de ses chantiers de construction navale, de tout son commerce. Sans l'activité de ses ports: maritime et fluvial, Nantes ne peut vivre. Or la guerre est venue avec son triste cortège de destructions et de malheurs. La ville a subi en 1943 et 1944 vingt-cinq bombardements. Huit mille de ses immeubles ont été sinistrés. Son port a été écrasé sous un déluge de fer et de feu.

Magasins, entrepôts, matériel ont subi d'immenses dommages. A la libération, des kilomètres de quais ont été détruits par les Allemands en déroute. Bateaux, docks, grues flottantes ont été coulés par les fuyards bottés et casqués. La navigation était devenue impossible.

Déjà les Nantais se sont mis courageusement à la tâche. Des travaux gigantesques se poursuivent activement. Les services de renforcement sont encore aux prises avec l'épave d'un navire-tel, du torpilleur l'Aigle, et plus encore du grand dock flottant de 4,200 tonnes, bourré d'explosifs par les Allemands à leur départ, et qui git maintenant dans le fleuve, crevé à maints endroits.

Malgré ce qui reste à faire, le port est à nouveau ouvert à la navigation. Les bateaux de fort tonnage peuvent y accoster. Les quais ont été réparés en grande partie. Le matériel de déchargement est presque entièrement remis en état.

S'il n'arrive pas encore, comme avant la guerre, 100,000 tonnes de marchandises par semaine, les conditions d'un trafic normal se trouvent de nouveau réunies. Nantes, fille de la mer, cruellement éprouvée, est prête à reprendre le rôle qui fut toujours le sien, de grand marché, de grand atelier, de grand port maritime.

Verdict de mort accidentelle

Me Richard Duckett, coroner du district de Montréal, a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de M. Edward Woolley, 65 ans, 3007, rue Springland, trouvé mort chez lui.

L'agent qui a trouvé le cadavre a déclaré qu'une forte odeur de gaz était répandue dans la maison. L'autopsie a révélé que M. Woolley est mort par intoxication.

L'escouade de secours de l'Hydro-Québec a dit qu'il s'agissait d'une fuite de gaz dans l'embranchement de deux tuyaux près du compteur. Ce dernier avait été changé récemment.

La Famille

SOMMAIRE D'AVRIL 1946

Editorial — Sur le front familial, J. de B. Laramée.

Information familiale — Valère Massicotte.

Education — L'égoïsme chez l'enfant. Jeanne Grise-Arard. Que votre non soit non! Béatrice Clément; Lectures enfantines, Jeanne M. Sait-Pierre; Les parents peuvent-ils mentir? Valère Massicotte; Petite chronique de psychologie, Edmour Lemay; Chronique des A.P.M.; Clubs familiaux.

Pour les jeunes — Jeunes gens d'aujourd'hui, Pol.

Pour les enfants — Jésus dans les Synagogues, Odette Fumel-Vincent.

Santé — Cuisine et santé.

Divers — Les droits de la famille; Une, ou deux Francine? Cécile Bouchard; Amours fantômes, Michelle Le Normand; Viriculture et mauvaises herbes, J.-A. Mireault, M.D.; Les sucres, Photos RIC; Patrons et bonnes, Valère Massicotte; Chance égale à tous, J.-Ernest Lafortune; Le Courrier de Rosemarie; Recrus des livres.

Economie domestique — Menus économiques, Monique Bureau; Océanons nos loisirs, Monique Bureau.

Couverture — L'âge de la joie mais... Photo RIC.

Instituteurs et institutrices

Formation d'une corporation professionnelle pour toute la province de Québec

Québec, 12 (D.N.C.) — Le comité des bills publics de l'Assemblée législative a adopté hier matin, avec quelques amendements, le projet de loi constituant la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la Province. Cette mesure crée une corporation professionnelle pour les instituteurs et institutrices catholiques de l'enseignement primaire. La corporation nouvelle groupe et unit toutes les associations et tous les syndicats professionnels d'instituteurs de la province.

Entrent dans la Corporation nouvellement instituée: la Fédération des instituteurs et institutrices catholiques des cités et villes de la province, la Fédération catholique des institutrices rurales, et la Fédération provinciale des instituteurs ruraux; ces fédérations réunissent tous les syndicats d'instituteurs et d'institutrices catholiques de la province. La majorité des instituteurs et institutrices de la province font partie de ces Fédérations ou syndicats; plus de 10,000 sur un total d'environ 12,000.

Les instituteurs n'appartenant à aucun syndicat professionnel d'instituteurs relèveront directement de la corporation qui pourra constituer un conseil d'administration et un conseil d'experts.

La Corporation aura son siège social à Montréal.

Vol à main armée dans un taxi

M. Bernard Bernard, chauffeur de taxi, domicilié à 4321, rue De la Roche, a été victime hier d'un vol à main armée. Il avait fait monter

Vol à main armée dans un taxi

Formation d'une corporation professionnelle pour toute la province de Québec

Québec, 12 (D.N.C.) — Le comité des bills publics de l'Assemblée législative a adopté hier matin, avec quelques amendements, le projet de loi constituant la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la Province. Cette mesure crée une corporation professionnelle pour les instituteurs et institutrices catholiques de l'enseignement primaire. La corporation nouvelle groupe et unit toutes les associations et tous les syndicats professionnels d'instituteurs de la province.

Entrent dans la Corporation nouvellement instituée: la Fédération des instituteurs et institutrices catholiques des cités et villes de la province, la Fédération catholique des institutrices rurales, et la Fédération provinciale des instituteurs ruraux; ces fédérations réunissent tous les syndicats d'instituteurs et d'institutrices catholiques de la province. La majorité des instituteurs et institutrices de la province font partie de ces Fédérations ou syndicats; plus de 10,000 sur un total d'environ 12,000.

Les instituteurs n'appartenant à aucun syndicat professionnel d'instituteurs relèveront directement de la corporation qui pourra constituer un conseil d'administration et un conseil d'experts.

La Corporation aura son siège social à Montréal.

Pour faire annuler deux mariages

Le juge Philippe Demers, de la Cour supérieure, a pris en délibéré hier deux actions en annulation de mariage. Aucune de ces deux actions n'a été contestée, mais le procureur général était représenté par Me Maurice Fautoux, qui a transcrit les témoins.

Dans la première cause Dame Cécile Leduc demande l'annulation de son mariage avec M. A. Mount. Dans sa déclaration elle dit qu'elle a épousé en premières noces M. Steven Korner, le 23 janvier 1940, à l'église Notre-Dame de Montréal. En novembre 1942 elle a intenté une action en annulation de ce mariage et cette action a été maintenue par jugement le 8 février 1943. Le 30 août de la même année Dame Leduc a épousé le défendeur, M. Mount.

Enfin, le 20 février 1946 elle s'est désistée du jugement rendu en sa faveur en février 1943, parce que, dit-elle, les autorités religieuses catholiques romaines n'ont pas voulu reconnaître la validité du jugement annulant son mariage. Elle prétend que son desistement la replace exactement dans la position où elle se trouvait en 1940 et que, par conséquent, son premier mariage est entièrement valide et le deuxième, automatiquement annulé.

Le juge a pris la chose en délibéré.

Dans la deuxième action M. Frank Halterner demande l'annulation de son mariage avec Dame Muriel Rita Paris. Au moment de contracter mariage, dit le demandeur, la défenderesse a affirmé qu'elle était célibataire. Or il a découvert qu'elle avait contracté un premier mariage avec un M. Fisher. Il plaide donc erreur dans la personne.

Le juge Demers rendra jugement plus tard.

Le Vendredi Saint à l'hôtel des Postes

M. J.-R. Chocheitière, directeur intermédiaire du district postal, désire signaler à l'attention du public que le vendredi saint, 19 avril, sera observé à l'hôtel des postes de Montréal comme congé statutaire.

Le couloir du bureau principal et celui de la succursale postale Place d'Armes seront ouverts entre 8 h. du matin et 6 h. du soir afin de permettre aux locataires de visiter leurs cases postales. Cependant, les guichets seront fermés à 10 h. du matin; le service de distribution par express et le service aérien fonctionneront comme un jour ordinaire. Il n'y aura pas de distribution à domicile ce jour-là.

Les dépêches seront reçues et expédiées comme à l'ordinaire.

Toutes les succursales postales fermeront leurs portes à 10 h. du matin.

La levée des boîtes aux lettres se fera comme suit:

Dans le district des affaires: midi, 4 h. et 5 h. 30 de l'après-midi; 7 h. 45 et 9 h. 30 du soir.

Dans les quartiers résidentiels: 11 h. de l'avant-midi, 4 h. 30 de l'après-midi, 7 h. 30 du soir.

La construction à Notre-Dame-de-Grâce

Des représentants du service municipal d'urbanisme ont rencontré hier après-midi les conseillers qui représentent le district Notre-Dame-de-Grâce. Ils se sont entretenus avec eux de la possibilité de construire des maisons à coût modique sur ce terrain que le gouvernement fédéral avait jadis acheté dans le but d'y ériger un hôpital militaire, à Notre-Dame-de-Grâce.

Devant les protestations qu'avait soulevées dans le temps le projet d'Ottawa, on avait décidé d'abandonner la chose. Le gouvernement fédéral est disposé aujourd'hui à céder ce terrain pour une somme très modique, à une oeuvre de caractère civique.

Pour construire des logements à coût modique à Notre-Dame-de-Grâce, ceux de Wartime Housinz, par exemple, il faudrait modifier les règlements municipaux de la construction.

C'est pour demander l'avis des conseillers à ce sujet que le département de l'urbanisme les a réunis hier.

Pour la construction — M. Bevan, ministre britannique de la Santé, a dit que les prisonniers de guerre allemands vont être employés sans limites à la fabrication de la brique.



Dans l'espérance que ses toiles seront acceptées, le peintre G. Raffan arrive à l'Académie royale de Londres où ses peintures seront jugées par un comité d'experts. On le voit ici avec un portrait de lui-même.

au coin des rues Colborne et Notre-Dame un homme qui lui a demandé de le conduire au coin des rues Wellington et Charron. Une fois dans l'auto le voleur ne perdit pas de temps et il pointa son revolver

dans le dos du chauffeur et lui en anglais qu'il s'agissait d'un vol à main armée. Le chauffeur dut donner \$26 de sa poche. L'incor serait âgé d'environ 25 ans et mesurerait 5 pieds 6 pouces.



Le comte d'Athlone et la princesse Alice se sont embarqués dimanche pour l'Angleterre.

Dow

ANNONCE

LA FONDATION D'UN

Prix d'Héroïsme

POUR ACTES MERITOIRES ACCOMPLIS AU CANADA

Nous sommes à l'âge de l'héroïsme.

La guerre, le plus grand des maux, a de nouveau mis à jour ce qu'il y a de plus sublime chez l'homme, malgré qu'elle ait, du même coup, fait ressortir ce qu'il y a de plus exécrable. Au cours des années qu'a duré le conflit, la bravoure des Canadiens s'est révélée quotidienne. Leur esprit de sacrifice et leur dévouement au devoir sont devenus des lieux communs. Nous avons découvert avec fierté qu'aux jours de détresse, la bravoure de nos héros reste insurpassable.

Ces actes d'héroïsme accomplis durant la guerre nous ont rappelé un autre genre de courage, celui dont nous font part les quotidiens dans leurs pages intérieures. C'est le courage de celui qui n'hésite pas à risquer sa vie en se jetant dans l'eau torrentueuse, ou dans une maison en flammes pour sauver un enfant, une femme, ou un vieillard. Ce courage se manifeste souvent chez des gens très simples, ordinaires, modestes, qui seraient bien gênés d'être qualifiés de "héros". Pourtant, leurs exploits sont l'expression des plus belles vertus civiques.

On lit toujours avec plaisir ces compte-rendus. Le lecteur est enclin à applaudir intérieurement le héros sans lauriers, à lui dire "Merci et bravo". C'est pour donner une forme tangible à l'admiration et à la gratitude de tous que le Prix d'Héroïsme Dow vient d'être créé, pour récompenser ceux qui accomplissent au Canada des actes exceptionnellement méritoires.

Les recommandations pour le Prix d'Héroïsme Dow seront adressées par la Press News Limited, agence de nouvelles connue par tout le pays, au Comité du Prix d'Héroïsme Dow, composé de journalistes distingués de Montréal qui choisiront le héros le plus méritant.

Le Prix d'Héroïsme Dow consistera en une magnifique citation décrivant l'acte du héros, et en une obligation de la victoire de \$100.

En décrétant le Prix d'Héroïsme Dow à ceux qui l'auront mérité, nous sommes assurés de nous faire les interprètes de tous les Canadiens qui veulent dire leur vive reconnaissance et leur admiration à ces héros modestes.

La Brasserie Dow

LES NOUVELLES UNIVERSITAIRES

(Par Pierre de Grandpré)

Buts et avantages de la nouvelle école d'hygiène de l'Université de Montréal: l'enseignement postcolaire de l'hygiène publique chez nous plutôt qu'à l'étranger La nouvelle chaire de droit fiscal

"La décision du ministre de la Santé et du Bien-Être social, M. J. A. Paquette, ratifiée au début de la semaine par le parlement de Québec, de subventionner une Ecole d'hygiène à l'Université de Montréal, permet la réalisation d'un projet longuement mûri et dont la première étape fut la fondation en 1938 par M. Paquette lui-même de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal".

Voilà ce que nous déclarait hier, à l'Université, le Dr Armand Frappier, directeur de l'Institut de microbiologie et en même temps directeur de la nouvelle école, en présence de M. le chanoine Georges Deniger, vice-recteur de l'Université.

Buts et avantages

Jusqu'ici, nos étudiants en hygiène publique étaient obligés de parfaire leurs études à l'étranger, soit à la School of Hygiene de l'Université de Toronto, seul endroit au Canada où l'on dispense cet enseignement, soit dans des institutions américaines.

Or, les candidats, pour suivre efficacement ces cours, devaient être familiers avec la langue anglaise. Ils ne le sont pas tous. Plusieurs s'habituent difficilement à la mentalité didactique anglo-saxonne. De plus, le coût de ces études à l'étranger est prohibitif pour un grand nombre qui ne sont pas boursiers.

Enfin, pour plusieurs raisons, et ne fut-ce que par fierté, nous nous devons d'instituer chez nous une école d'hygiène, adaptée à nos besoins et à notre mentalité. L'American Public Health Association mène présentement la lutte pour que le "fertility control" soit enseigné par les écoles d'hygiène, devienne un des éléments de l'enseignement de l'hygiène publique. Seuls les Etats que cette association traite de "théocraties", le Connecticut et le Massachusetts, se sont opposés à cette prétention. Le Québec se doit de fournir un enseignement adapté aux exigences spirituelles de nos étudiants.

Les avantages d'une école d'hygiène dans le Québec sont les suivants: Les études se feront chez nous, en français, et coûteront moins cher à nos étudiants capables pour un grand nombre de loger chez eux ou chez des proches.

Par conséquent, un plus grand nombre d'étudiants, médecins, dentistes, vétérinaires, gardes-malades et autres, s'adonneront à ces études. La province et le Canada manquent de médecins hygiénistes. Le recrutement des professeurs et des officiers de santé sera amélioré.

Un plus grand nombre de médecins canadiens-français diplômés en hygiène publique se présenteront pour les situations dans l'industrie et l'assurance.

L'enseignement et le programme seront mieux adaptés à nos besoins, à nos organisations publiques d'hygiène et à notre mentalité (Unités sanitaires, hygiène de l'enfance, législation, etc.)

Il pourrait se faire des recherches d'intérêt local.

L'ère des oeuvres fédérales et provinciales qui s'ouvre pour travaux et recherches en hygiène nous sera profitable; une institution spécialisée s'impose pour les recevoir.

Cette école favorisera le rayonnement de l'hygiène et influencera en bien la santé du peuple.

Organisation

L'Ecole est pratiquement déjà toute organisée: programme, locaux, cadres du personnel. Grâce au concours de la Société d'administration de l'Université de Montréal et du conseil d'administration de l'Institut de microbiologie, les cours s'ouvriront dès 1946, et l'enseignement sera mené avec la plus grande vigueur de façon à faire de nos futurs officiers sanitaires de toutes professions des experts dont la compétence sera au moins égale à celle des hygiénistes étrangers. Rien ne sera épargné pour rendre cette école comparable aux meilleures du genre en Amérique du Nord.

Grâce au concours de la Société d'administration, les cours s'ouvriront dès octobre 1946 et l'enseignement sera mis en vigueur de façon à faire de nos futurs officiers sanitaires des experts et dont la compétence sera au moins égale à celle des hygiénistes étrangers et de rendre cette école au moins comparable aux écoles d'hygiène en Amérique.

Les locaux sont prêts et avaient été prévus dans la construction de l'Université.

Montréal est un centre idéal pour l'étude et les recherches en hygiène publique, particulièrement pour l'étude de l'hygiène infantile et maternelle. C'est d'ailleurs un des sujets sur lesquels l'école entend insister le plus parce que dans toute

l'Amérique du nord, c'est la province de Québec qui a le plus d'enfants et qui présente le meilleur champ d'étude.

Faculté fusionnée

L'Université de Montréal a si bien compris l'importance prise par l'hygiène publique dans la vie des nations et elle est si désireuse de contribuer à la diffusion de l'hygiène dans cette province, qu'elle l'a mise sur un pied d'autonomie et d'importance égale à celle des autres facultés fusionnées.

Cette décision est le fruit de la réflexion des plus éminents professeurs de l'Université, décision prise à la commission des études le 2 novembre 1945.

L'Association Institut de microbiologie et Ecole d'hygiène, réalisant un ensemble comme celui de Donought Laboratories et School of Hygiene de l'Université de Toronto, centre très utile et très renommé pour l'enseignement de l'hygiène publique et où ont étudié la plupart de nos hygiénistes de la province.

L'hygiène dans le Québec

C'est aussi dans la province de Québec que l'application des données de l'hygiène se fait encore le plus sentir, particulièrement dans le domaine de l'hygiène infantile et maternelle.

Montréal est placé au centre de la partie la plus peuplée de la province et, de toutes nos villes, possède les plus nombreuses, les plus diverses et les plus considérables institutions nécessaires à l'étude avancée de l'hygiène publique: entre autres, les plus grosses industries, les plus grosses laboratoires modernes, les cliniques spécialisées les plus considérables, trois bibliothèques médicales, le Service provincial d'hygiène et son laboratoire, le Service municipal de santé, un modèle, et l'Institut de microbiologie et d'hygiène.

D'autre part, aucune construction ne sera nécessaire car l'Université de Montréal peut loger d'emblée l'Ecole d'hygiène entière.

A la Faculté de droit

La Faculté de droit de l'Université de Montréal, dans l'intérêt de ses élèves et du public en général, a institué cette année une nouvelle chaire de droit fiscal. On sait que nos diverses taxes présentent de nombreux et difficiles problèmes à résoudre au point de vue légal aussi bien que comptable, et souvent l'homme de loi, avocat ou notaire, est appelé à aviser ses clients à ce sujet.

Me Jean Casgrain, c.r., secrétaire du Trust Général du Canada, occupe cette nouvelle chaire dont le cours porte sur la législation fiscale canadienne dans son ensemble et comprend en particulier l'étude de la loi fédérale et de la loi provinciale sur les droits successoraux, ainsi que de l'impôt sur le revenu.

Me Jean Casgrain, c.r., secrétaire du Trust Général du Canada, occupe cette nouvelle chaire dont le cours porte sur la législation fiscale canadienne dans son ensemble et comprend en particulier l'étude de la loi fédérale et de la loi provinciale sur les droits successoraux, ainsi que de l'impôt sur le revenu.

Me Jean Casgrain, c.r., secrétaire du Trust Général du Canada, occupe cette nouvelle chaire dont le cours porte sur la législation fiscale canadienne dans son ensemble et comprend en particulier l'étude de la loi fédérale et de la loi provinciale sur les droits successoraux, ainsi que de l'impôt sur le revenu.

Me Jean Casgrain, c.r., secrétaire du Trust Général du Canada, occupe cette nouvelle chaire dont le cours porte sur la législation fiscale canadienne dans son ensemble et comprend en particulier l'étude de la loi fédérale et de la loi provinciale sur les droits successoraux, ainsi que de l'impôt sur le revenu.

A l'Institut Pédagogique

Demain, il y aura des conférences à l'Institut pédagogique, de deux heures à quatre heures: la première par M. Roland Vinette, sur la pédagogie générale, et la seconde sur la psychologie pédagogique, par M. Roger Hénauld.

Toutes les institutrices, religieuses et laïques, sont cordialement invitées à ces cours.

Toutes les institutrices, religieuses et laïques, sont cordialement invitées à ces cours.

Concours scientifique Casgrain & Charbonneau

Nous rappelons que la maison Casgrain et Charbonneau offre "un prix de \$500 à être attribué au meilleur travail — recherche ou amélioration scientifique — se rapportant à la médecine, à la pharmacie, à la dentisterie, à la chimie ou biochimie, ce qui comprend toute découverte médicale ou pharmaceutique, toute amélioration importante de traitement médical ou d'opération chirurgicale, toute découverte scientifique d'ordre médical."

1 — Peuvent prendre part au concours: les diplômés de l'Université de Montréal.

2 — Les travaux devront être envoyés au Recteur de l'Université avant le 15 mai 1946.

3 — Les travaux devront être inédits.

3 — Les travaux devront être inédits.

Le cortège de la St-Jean-Baptiste

Char de la science de la géographie

Cette science est symbolisée par le globe terrestre qui roule dans un nuage baigné de soleil. Trois personnages animent la scène: L'Aurore et le Crépuscule sont au centre tandis que le Temps est à l'avant avec ses attributs traditionnels: la faux et le sablier.

Joseph BOUCHETTE (1774-1841) — Cartographe, arpenteur général. Publia à Londres en 1815, la *Topographie du Bas-Canada*. Fut chargé en 1817 de fixer la frontière entre les Etats-Unis et le Canada. En 1831, il publia son oeuvre par excellence: *Topographie des provinces de l'Amérique britannique du nord avec les statistiques*. Il y mit tout son savoir-faire comme cartographe et toute sa science d'historiographe et de statisticien.

Louis CHARLAND (1772-1813) — Arpenteur, mathématicien, cartographe. Praticien très habile il a laissé plusieurs plans dont la valeur historique est considérable. Fut inspecteur de la voirie de Montréal de 1801 à 1813. Auteur de la première carte topographique du Canada.

Louis CHARLAND (1772-1813) — Arpenteur, mathématicien, cartographe. Praticien très habile il a laissé plusieurs plans dont la valeur historique est considérable. Fut inspecteur de la voirie de Montréal de 1801 à 1813. Auteur de la première carte topographique du Canada.

Ce char est gracieusement offert à la Société Saint-Jean-Baptiste par la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, 262, rue Saint-Jacques ouest.

Ce char est gracieusement offert à la Société Saint-Jean-Baptiste par la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, 262, rue Saint-Jacques ouest.

Le bill des Trois-Rivières

Le maire touchera \$3,000 et les échevins \$1,000 pour couvrir une partie de leurs frais de représentation — Les limites de la ville

Québec, 12 (D.N.C.) — Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a adopté le bill de la ville des Trois-Rivières.

Les limites de la ville ne se rendront pas jusqu'au milieu du fleuve, comme le demandent les autorités municipales, mais resteront sujettes aux prescriptions de la loi des cités et villes. On ne pourra donc taxer certaines constructions qui sont présentement sur les quais.

Il a aussi été décidé que le maire recevrait \$3,000 et les échevins \$1,000 pour couvrir une partie des frais de représentation.

M. Casgrain. — Est-ce que le précédent va s'appliquer à toutes les villes?

M. Duplessis. — A toutes les villes qui en feront la demande. Autrement, il y avait dans cette Chambre un homme qui s'opposait à ce que le maire et les échevins soient rémunérés. Il disait qu'il avait été maire pendant 25 ans et qu'il n'avait pas besoin de salaire. Aujourd'hui, il est millionnaire.

Le comité a aussi ratifié des contrats intervenus entre les corporations municipales et scolaires et plusieurs industries de la ville des Trois-Rivières. Le premier ministre a fait ajouter un article spécifiant que la validité des contrats serait subordonnée au fonctionnement régulier des entreprises, au paiement d'un salaire raisonnable et à l'établissement de conditions raisonnables de travail. Je veux, dit M. Duplessis, qu'il soit bien compris que ce ne sont pas des arrangements au bénéfice des compagnies. Ils sont faits en considération du travail fourni par ces compagnies et des

conditions de vie raisonnables qu'elles procurent à leurs employés.

Le maire Rousseau et un grand nombre de membres du conseil et de la commission scolaire étaient présents. Me Léon Lamothe était l'avocat de la cité. Les diverses compagnies intéressées à l'adoption du bill avaient aussi leurs procureurs. La clause qui a soulevé le plus de discussion est celle qui fixe les limites de la ville. Après que tous les avocats eurent exposé leur point de vue, le premier ministre a parlé au nom du comité.

Cette demande, dit M. Duplessis, est faite depuis quatre ans. Je connais parfaitement la situation. Il existe aux Trois-Rivières des quais sur lesquels des constructions importantes ont été faites. Ces constructions ne seraient pas ce qu'elles sont si les limites de la ville avaient été le milieu du fleuve. L'article 29, de la loi des cités et villes qui s'applique aux Trois-Rivières, déclare que l'aménagement des cités et villes. Avons-nous des raisons pour mettre de côté cet article 29? D'abord, un procès est en cours et nous ne saurions intervenir avant que les tribunaux n'aient rendu leur décision. Ensuite, il ne serait pas juste de changer l'état de choses existant. Il y a des droits, légitimement acquis, qui seraient violés, il y a la loi des cités et villes qui serait mise de côté et il y a des payeurs de taxes qui seraient lésés. Car ceux qui sont établis sur les quais paient déjà un certain montant de taxes à la ville.

Le bill des embaumeurs

Le comité des bills privés a aussi décidé de remettre à l'an prochain le bill des embaumeurs.

Un amendement a aussi été apporté à un bill concernant un changement de nom afin que le patronyme soit plus facile à prononcer pour la majorité des Canadiens.

Un pont en acier — Le premier pont entièrement en acier fut construit à Glasgow, Missouri, en 1878.

A la Nativité d'Hochelaga

Inauguration du service d'éducation familiale

Mardi soir en la salle de l'école Adélaïde Langevin avait lieu sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Henri Deslongchamps, curé de la paroisse, l'inauguration du Service d'éducation familiale, organisme né du désir de Son Ex. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. Ce service a pour but de promouvoir par la diffusion des principes chrétiens le bien physique, intellectuel, moral et religieux de nos familles.

M. Armand Taillon, président de ce service d'éducation familiale, section de La Nativité, qui ouvrit la série des discours, se déclara enchanté de constater combien nombreux les paroissiens de La Nativité d'Hochelaga comprennent le devoir de parents chrétiens soucieux de participer à ce mouvement.

Pour agrémenter cette soirée la chorale féminine de Saint-Rédempteur sous la direction de Mlle Germaine Moineau a exécuté quelques pièces choisies de son répertoire.

Le R. Père Laramée, o.f.m.

L'éminent conférencier, fils du juge Laramée, sans plus de préambule, déclare qu'il demandera à son auditoire de répondre à certaines questions d'ordre familial et scolaire, puisqu'il constate la présence de religieuses, de religieux, de professeurs laïques et de parents. Ensemble nous allons étudier et nous en tirerons des conclusions.

Le Service d'éducation familiale, déclare le R. P. Laramée, est un mouvement qui fera voir aux parents les deux côtés de la médaille. On dit partout que la famille est

Biscuits au thé!

1 tasse shortening
1 tasse cornsoda
1 œuf battu
2 1/2 tasses farine tamisée
Défaire beurre et sucre en crème, ajouter œuf, mélanger. Mettre ingrédients secs, les incorporer soigneusement. Mélanger et tamiser soigneusement avec jus citron. Mettre au froid sur papier ciré, alternativement avec jus citron. Couper en tranches 1/4 pouce. Cuire sur table non graissée 5 min. Four 500° F.

1/4 c. à thé sal
3 c. à thé de chocou jus de citron, soie citron râpé, sans orange râpé

Se servir avec du

THÉ "SALADA"

menacée; que l'éducation de la jeunesse est difficile, que le coût de la vie est formidable. La foi en Dieu qui compte tout, voit tout, est nécessaire plus que jamais en ce siècle vieux à peine de 40 ans et ses surprises il ne les a pas toutes livrées. Fréquentez ce service d'éducation familiale, parents, et vous remercierez la Providence qui vous l'a donné.

Le dragage des côtes françaises

Ottawa, (S.L.F.) — Un groupe de dragueurs termine le déblaiement des chenaux aux environs de Brest. Le dragueur D. 214 a eu ses tuyaux de machine avariés par l'explosion d'une mine dans le chenal de la Helle, le 21 mars. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Le groupe des dragueurs allemands est arrivé à Lorient où il va procéder à l'élargissement des chenaux et à l'ouverture d'une route entre Belle-Ile-en-Mer et la côte.

Une mine le 21 mars dans Le Perthuis Breton, au sud de l'embouchure de la rivière Le Lay. Le bâtiment a coulé. Deux hommes de l'équipage ont été tués et trois blessés. — Les dragages sont terminés sur la côte sud de la France, jusqu'à 30 mètres d'immersion. Les dragueurs procèdent aux derniers travaux de mise au point à Toulon avant d'être mis en route, partie vers Cherbourg, partie vers Bizerte pour participer aux dragages en Manche et sur les côtes de Tunisie.

Vols à domicile

M. Bernard Jackson, 130 ouest, rue Prince-Arthur, appartement 5, a été victime d'un vol. Des inconnus utilisant l'escalier de sauvetage à l'arrière de sa demeure se sont emparés d'un manteau, d'un service de contellerie et d'un bracelet, le tout pour une valeur de plus de \$500.

Un autre vol a été commis, et c'est Mme Wilfrid Larivée qui en a été la victime. Elle demeure à 8407 rue Lajeunesse. Les voleurs lui ont volé de la marchandise pour une valeur de \$760.00.



UN MORCEAU DE PAIN...

C'est tout. Un seul morceau de pain à se mettre sous la dent au cours d'une journée entière. Incroyable? ... Vous ne pouvez le croire: vous n'avez pas vu les terres ravagées d'Europe, ses usines silencieuses, les vitrines dégarnies des magasins du vieux continent. Vous n'avez pas vu les terres stériles de Chine et de l'Inde, pays où fourmillent des millions d'êtres affamés. Vous n'avez pas vu... et puis, un morceau de pain c'est si peu, pensez-vous.

Pouvons-nous, nous qui avons beaucoup, refuser de partager avec ceux qui n'ont rien? Nous devons remplir de provisions la main secourable que tend le Canada aux populations qui souffrent de la faim: Un morceau de pain n'est pas suffisant, et tous n'ont pas la chance d'en avoir même un morceau. Soyons heureux de pouvoir partager avec des populations infortunées.

Pour gagner la paix, portageons nos vivres

GRACIEUSETÉ DE

Bright's Wines

LIMITED

Nouveauté

La Touchante Odyssée d'Évangéline

par Eugène ACHARD

Deux volumes: EN ACADIE — SUR LES ROUTES DE L'EXIL.

Traduction libre du poème de Longfellow avec notes explicatives.

Nombreux dessins.

Au comptoir: \$0.80
Par la poste: \$0.90

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

COMMERCES ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Haut Bas Vente', and 'Haut Bas Vente'.

Choses et autres

La demande sélective pour certaines valeurs parmi les spécialités à bas prix a contribué à soutenir les cours ce matin à Wall Street...

Bourse de Montréal

(C.P.) — La place locale affichait une tendance irrégulière à l'ouverture des cours ce matin...

Bourse de New-York

New-York, 12 (A.P.) — Les valeurs dirigeantes se sont légèrement améliorées ce matin à Wall Street...

Bourse de Toronto

Toronto, 12 (C.P.) — Le marché était actif ce matin à Toronto et la tendance était légèrement à la hausse...

Hors-liste

Table listing various stocks and their prices under the 'Hors-liste' section.

Records établis par la B. A. Oil

Le rapport annuel de B. A. Oil Co. Ltd montre un record du côté de la vente de la gazoline en 1945...

Rapport sur les animaux vivants

Il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal durant les premiers jours de la semaine...

Bathurst P. and P. Co. a maintenu ses profits

Bathurst Power and Paper Co. Limited a fait un profit net de \$377,000 ou 95 cents par action en 1944...

Activités minières

Heva Cadillac Gold Mines Toronto, 10. — M. J. J. Coghlan, président de Heva-Cadillac Gold Mines, Ltd., rapporte que le trou de sonde No 35-W a recoupé 11.5 pieds de minerai d'une teneur de 220.17 en or...

Le club Canadien chez le maire

Le maire de Montréal, M. Camille Houde a reçu ce matin, à l'hôtel de ville, les directeurs et les joueurs du club de hockey Canadien...

Un poison d'une très grande violence

Cleveland, 12 (A.P.) — Le tétanos toxique, un poison décrit comme étant si puissant qu'une seule once peut détruire l'entière population des États-Unis...

Anniversaire de Truman à la présidence

Washington, 12 (C.P.) — Le président Truman entre aujourd'hui même dans sa seconde année à la présidence des États-Unis...

Bathurst P. and P. Co. a maintenu ses profits

Bathurst Power and Paper Co. Limited a fait un profit net de \$377,000 ou 95 cents par action en 1944...

LE CURB DE MONTREAL

Table titled 'LE CURB DE MONTREAL' showing stock market data for various companies.

BOURSE DE TORONTO

Table titled 'BOURSE DE TORONTO' showing stock market data for various companies.

Les actionnaires de Canadian Breweries ont souscrit 93% du total des actions auxquelles ils avaient droit...

La nouvelle émission de General-Bakeries Limited a été souscrite et ces actions se vendent maintenant à prime...

Abitibi Power & Paper annonce que les anciennes actions ordinaires et de priorité seront rayées de la liste des valeurs du CURB de Montréal à la fermeture des cours...

Les recettes du C.P.R. durant la semaine terminée le 7 avril s'élevaient à \$5,192,000, comparativement à \$5,731,000 durant la même semaine l'an dernier...

Le CURB de Montréal annonce que 1,000,000 d'actions additionnelles d'East Cullinan Mines ont été admises sur la liste.

La publication agricole mensuelle des États-Unis, intitulée 'New Agriculture', signale que l'on a réussi dans l'Arkansas à installer un service téléphonique sur des fermes situées loin des lignes de téléphone...

Les actionnaires de Dominion Glass Company, à l'assemblée extraordinaire qui a eu lieu hier, ont approuvé le fractionnement du capital...

Le rapport financier annuel de Brown Company, dont la filiale canadienne est Brown Canadian de La Tuque, a eu un volume de ventes nettes de \$33,281,100 en 1945...

Le bilan favorable de Brown Company Le rapport financier annuel de Brown Company, dont la filiale canadienne est Brown Canadian de La Tuque...

Rapport de Canadian Bronze Company Le paiement des dividendes privilégiés ainsi que des dividendes réguliers et d'un bon sur les actions ordinaires a laissé un surplus de \$3,267,716...

Les profits bruts de Canadian Bronze Company en 1945 ont enregistré une diminution de quelque \$80,000 au chiffre de \$598,716...

Le bilan indique un avoir disponible de \$1,625,486 et un passif exigible de \$707,847...

Les profits bruts de Canadian Bronze Company en 1945 ont enregistré une diminution de quelque \$80,000 au chiffre de \$598,716...

Le bilan indique un avoir disponible de \$1,625,486 et un passif exigible de \$707,847...

Industrial Acceptance gagne davantage remarques aux actionnaires, transmises en même temps que le bilan, déclare en partie ce qui suit: le revenu réalisé l'an dernier a été de \$1,910,627...

Canadian Marconi gagne moins Par suite de l'annulation des contrats de guerre à la fin des hostilités, les profits bruts de Canadian Marconi Company ont subi une forte diminution en 1945...

Les changes Ottawa, 12 (C.P.) — La commission de contrôle du change conserve les taux suivants pour le dollar américain: 10 pour cent de prime à l'achat et 10 1/2 pour cent d'escompte à la vente...

Recettes accrues de Regent Knitting

M. C. G. DeTonnancourt, président de The Regent Knitting Mills Ltd. dans ses remarques aux actionnaires transmises en même temps que le bilan...

Les obligations Dom. du Canada 3% 1951 105% 105% Dom. du Canada 3% 1952 103% 104% Dom. du Canada 3% 1953 104% 105%

Le CURB: Brown 8 7/8 C. Dom. Sug. 37 1/2 38 1/2 C. W. L. 39 3/4 39 1/2 Con. Cap. 20 1/4 20 1/4 M. and O. 24 1/4 24 1/4

Le CURB: Brown 8 7/8 C. Dom. Sug. 37 1/2 38 1/2 C. W. L. 39 3/4 39 1/2 Con. Cap. 20 1/4 20 1/4 M. and O. 24 1/4 24 1/4

Le CURB: Brown 8 7/8 C. Dom. Sug. 37 1/2 38 1/2 C. W. L. 39 3/4 39 1/2 Con. Cap. 20 1/4 20 1/4 M. and O. 24 1/4 24 1/4

Le CURB: Brown 8 7/8 C. Dom. Sug. 37 1/2 38 1/2 C. W. L. 39 3/4 39 1/2 Con. Cap. 20 1/4 20 1/4 M. and O. 24 1/4 24 1/4

Le CURB: Brown 8 7/8 C. Dom. Sug. 37 1/2 38 1/2 C. W. L. 39 3/4 39 1/2 Con. Cap. 20 1/4 20 1/4 M. and O. 24 1/4 24 1/4

Le CURB: Brown 8 7/8 C. Dom. Sug. 37 1/2 38 1/2 C. W. L. 39 3/4 39 1/2 Con. Cap. 20 1/4 20 1/4 M. and O. 24 1/4 24 1/4

Le CURB: Brown 8 7/8 C. Dom. Sug. 37 1/2 38 1/2 C. W. L. 39 3/4 39 1/2 Con. Cap. 20 1/4 20 1/4 M. and O. 24 1/4 24 1/4

Le CURB: Brown 8 7/8 C. Dom. Sug. 37 1/2 38 1/2 C. W. L. 39 3/4 39 1/2 Con. Cap. 20 1/4 20 1/4 M. and O. 24 1/4 24 1/4

Le CURB: Brown 8 7/8 C. Dom. Sug. 37 1/2 38 1/2 C. W. L. 39 3/4 39 1/2 Con. Cap. 20 1/4 20 1/4 M. and O. 24 1/4 24 1/4

Le CURB: Brown 8 7/8 C. Dom. Sug. 37 1/2 38 1/2 C. W. L. 39 3/4 39 1/2 Con. Cap. 20 1/4 20 1/4 M. and O. 24 1/4 24 1/4

General Bakeries Limited ACTIONS ORDINAIRES ACHAT ET VENTE SAVARD, HODGSON & CIE, INC. 276 ouest, rue St-Jacques Téléphone Plateau 9501 MONTREAL

AVIS DE RACHAT Le numéro de votre titre commencent-ils par 99? Gouvernement du Dominion du Canada Emprunt de Conversion 3 1/2 %

H. Simon and Sons H. Simon & Sons, Limited rend public ce matin son rapport annuel couvrant l'exercice financier clos le 31 décembre 1945.

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIAIRE 5 est, rue Saint-Jacques — Montréal Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien — Téléphone: Plateau 3888

Roger Léger contribue à la victoire

Buffalo, 12. — Les Bisons de Buffalo n'ont pas encore dit leur dernier mot dans la lutte pour le championnat de la Ligue Américaine de Hockey car après avoir eu un déficit de deux parties contre les Barons de Cleveland ils se sont lancés résolument à l'attaque hier soir pour gagner la joute par le compte de 6 à 1 et pour réduire l'avance de leurs rivaux dans la série finale. Les Barons ont maintenant trois victoires à leur crédit contre deux pour les Bisons dans cette série de quatre dans sept.

Roger Léger a quitté la chambre des blessés des Bisons pour s'aligner avec les siens et pour jouer un rôle important dans la victoire du Buffalo. Mardi soir dernier, Léger ne put jouer à Cleveland quand l'instructeur Frank Beiler déclara ne pas être satisfait de son jeu dans les éliminatoires. Léger demanda une autre chance, hier soir, l'obtint et fut des plus brillants à la ligne bleue en plus de décrocher trois assistances.

Les Bisons prirent une avance de 2 à 1 dans la période initiale, Mundrick et Cooper étant les compteurs des Bisons tandis que Les Cunningham compta pour le Cleveland. Les Bisons s'assurèrent de la victoire dans la 2e période, comptant alors trois buts par facilement mener par 5 à 1. Hunt Halderston et McKay furent alors les compteurs. Enfin, dans la période finale, les Bisons se contentèrent de repousser les attaques répétées des Barons mais ils purent néanmoins compter un 6e et dernier but, Adams étant celui qui déjoua le gardien. Teno pour assurer une victoire facile de 6 à 1 au Buffalo.

BUFFALO — Buts, Dion; défenses, Léger et Blake; centre, Boothman; ailiers, Mundrick et Adams; subst., Lessard, Field, McMahon, Halderston, Hunt, Bellemar, McKay, Cooper et Lynn.
CLEVELAND — Buts, Teno; défenses, Adolph et Davidson; centre, Thurier; ailiers, Hergeshimer et Trudel; subst., Sprout, Moter, Cunningham, Bartholomew, Kelly, Burlington, Trigg, Benson, Prokop. Officiels: McVeigh et Burke.

Première période
1—Buffalo, Mundrick (Léger, Adams) 1.08
2—Buffalo, Cooper (McKay) 4.32
3—Cleveland, Cunningham (Prokop, Sprout) 8.50
Puntition — Benson.

Deuxième période
4—Buffalo, Hunt (Blake, Léger) 6.43
5—Buffalo, Halderston (Bellemar, Léger) 9.59
6—Buffalo, McKay (Cooper, Lynn) 14.43
Puntitions — McMahon, Davidson, Field.

Troisième période
7—Buffalo, Adams (Boothman, Mundrick) 5.23
Puntitions — Sprout, Hunt, Trudel, Adolph, Bellemar, Léger.

Joutes d'exhibition

A Hartford, Conn.
Boston (A) . . . 000100110—3 3 2
Boston (N) . . . 0000300X—3 6 1
Hughson, Clark, C. Wagner et H. Wagner, Doyle, Sal, Reid et Mari. (Arrêtée après 8 manches ½, selon entente).

A Hagerstown, Md.
Philadelphie (A) . . . 000030760—16 15 1
Hagerstown (Instate) . . . 000102000—3 6 6
Berry, Besse et Rosar, Armstrong; Arnoherico, Joselane, Longzell, Nagel et Dispenzieri, Crumling.
A Richmond, Ind.
Detroit (A) . . . 00000—0 2 3
Cincinnati (N) . . . 00200—2 2 1
Kretlow et Richards; Beggs et Lakeman. (Arrêtée fin de 5e manche, pluide).

A Tulsa, Okla.
St-Louis (N) . 017001203—14 20 1
Tulsa (TL) . . . 000000000—0 2 2
Lanier, Burkhardt et Wilbert; Steinbach, Lenzt et Easterwood, Fortune.
A Baltimore, Md.
New-York (A) . 0100200—3 7 2
Brooklyn (N) . 3010421—11 14 1
Wight, Holcombe et Niarhos; Behrman et Anderson. (Arrêtée après 7e, foule sur le terrain).

A Wichita, Kan.
Chicago (A) . . 002200000—4 9 0
Pittsburgh (N) 3010421—11 14 1
Popat, Hammer et Tresh; Roes, Clemensen et Baker.
A Richmond, Va.
New-York (N) 010010010—3 10 0
Cleveland (A) . 20000101X—4 4 0
Feldman, Schumacher, Carpenter et Lombardi; Reller et Hayes.
A Charlotte, N.-O.
Philadelphie (N) . 001300410—9 14 2
Washington (A) . 000000000—0 5 1
Judd et Semineck; Hudson, Masterson, Ortiz et Evan, Early.

Le Montréal débutera à Jersey-City

Les équipiers du président Racine se préparent sérieusement en vue de la prochaine saison du baseball

Les joueurs de Clay Hopper semblent être de taille à rivaliser avec leurs rivaux de la Ligue Internationale — Le pilote du Royal aura probablement recours aux services de Barney De Forge pour la première joute régulière de la saison contre les Petits Giants de Bruno Betzel — Ce lanceur promet de faire sensation

L'équipe de Montréal se prépare sérieusement en vue de la prochaine saison de la Ligue Internationale de baseball et les amateurs montrealais peuvent être assurés de voir une équipe capable de rivaliser avantageusement avec ses adversaires du circuit Shaughnessy. Le président Hector Racine, comme il le déclarait récemment, se dit certain de voir ses Rouyaux figurer en première division, et il compte même voir ses protégés décrocher le championnat pour la saison 1946.

L'équipe sera, cette année, comme on le sait, sous la direction du gerant Clay Hopper. Ce pilote a toutes les qualités requises pour mener à bon port l'équipe qui lui a été confiée. Hopper a beaucoup d'expérience et il a la confiance de ses joueurs. Comme stratège il a plusieurs atouts dans ses mains. Evidemment, un gerant ne peut pas gagner lui-même les parties, même s'il possède toutes les qualités d'un bon pilote et d'un excellent meneur d'hommes, il faut qu'il ait le matériel nécessaire et la coopération de ses joueurs pour vaincre les rivaux. Si l'on en juge par la liste des porte-couleurs du Montréal qui sont actuellement à l'entraînement, on constate qu'il a la quantité et la qualité.

Les nouvelles recrues du camp du Royal sont excellentes car, de jour en jour nos lanceurs deviennent de plus en plus en excellente condition, les receveurs ne laissent nullement à désirer et les champs, intérieur comme extérieur, sont composés de joueurs qui promettent beaucoup et, de plus, le Montréal compte dans ses rangs de solides coureurs.

Le groupe des lanceurs est sans contredit ce qui importe le plus sur une équipe de baseball et sous ce

rappel l'équipe de Clay Hopper n'a rien à envier aux autres clubs de l'arc.

Parmi les lanceurs qui porteront les couleurs du Montréal au cours de la prochaine saison il en est un qui devrait faire sensation et se classer parmi les meilleurs de la Ligue Internationale. Nous voulons parler de Barney De Forge.

Barney a lancé toute la partie contre les joueurs de Bruno Betzel mardi dernier et sans les erreurs commises par ses compagnons de jeu Barney serait sûrement sorti vainqueur. Il fut également adjoint par le Montréal étant alors privé des services de Ferrell Anderson, Dick Whitman et Carl Furillo.

De Forge a fait excellente impression au camp d'entraînement car le lanceur du Montréal a tenté, en outre, de frapper des Dodgers de Brooklyn, les empêchant de compter au cours des treize manches qu'il a lancées contre les protégés de Léo Durocher.

Le premier point obtenu contre Barney en trente-huit manches fut celui enregistré par les Petits Giants, mardi dernier, à la première manche, et encore ce point fut compté sur une erreur et par conséquent n'était nullement mérité.

De Forge a une assez longue expérience dans le baseball car avant de jouer pour le Montréal en 1943, sous la direction de Fies Thompson, alors qu'il était lanceur de relève, Barney porta les couleurs du club Elmira, de la Ligue Eastern, et précédemment il était sur l'alignement du club Supérieur, de la Ligue Northern, puis avec le club Durham, piloté par Oscar Roetger, et en 1940, on voyait avec le Birmingham. C'est au cours de cette dernière année qu'il retira 17 hommes au bâton dans une même partie contre le club Atlanta.

Les champions seront reçus par S.H. le Maire

En 1939, il eut un essai avec les Reds de Cincinnati, et au cours de la saison d'entraînement, dans une joute d'exhibition, il triompha des Yankees, des Red Sox de Boston et des Sénateurs de Washington, mais fut cédé au club Durham au début de la saison. Il s'enrôla dans l'armée américaine en 1943, au mois d'octobre, et fut licencié il y a deux mois, c'est-à-dire le 5 février dernier.

Pendant qu'il portait l'uniforme de l'Oncle Sam, De Forge a joué pour le Greensboro et il remporta dix-neuf victoires contre trois échecs au cours de 1944. Pour l'année suivante, toujours dans les forces armées, Barney joua pour le même club et enregistra douze victoires contre quatre défaites seulement et en 1945 il défaisait son régiment au championnat.

De Forge est un joueur consciencieux. Il n'est pas un lanceur très rapide mais il met beaucoup de jugement dans son travail alors qu'il est au monticule et même en dehors du jeu car Barney étudie les statistiques du baseball et cherche à découvrir la faiblesse de tel ou tel frappeur et il exerce un excellent contrôle, en plus d'avoir confiance en lui-même et rarement il n'accorde un but sur balles sur la fin d'une joute car il sait qu'un but en cadeau peut causer la défaite et changer une victoire en un échec.

Clay Hopper a l'intention d'envoyer De Forge au monticule lors de l'inauguration de la saison contre les Petits Giants de Jersey City et il compte sur lui pour conseiller les jeunes lanceurs au cours de la prochaine série de la Ligue Internationale.

De Forge est né le 23 juin 1917 et demeure à Shelby, Caroline du Nord. Il est né d'une mère irlandaise et son père est canadien-français. Il mesure six pieds et un pouce, pèse environ 160 livres. Il lance et frappe de la gauche. Il est marié et père d'une gentille fillette de deux ans et demi.

Barney ne parle pas le français couramment, mais il le comprend assez bien. Comme il a de bonnes manières et qu'il possède de la personnalité il ne fait aucun doute qu'il sera de nouveau fort populaire à Montréal et qu'il se créera un grand nombre d'amis, qui ne manqueront pas de l'encourager lorsqu'il sera envoyé au monticule.

Barney aidera à faire oublier le départ de Jean-Pierre Roy.

Autre victoire des Montréalais sur Indianapolis

Daytona Beach, 12. — Le lanceur gaucher Steve Nagy était en excellente condition physique hier et ce lanceur du Montréal, de la Ligue Internationale, a limité les frappeurs du club Indianapolis à quatre coups sûrs seulement pour faire triompher le club du président Hector Racine par le compte de 3 à 0, dans une joute d'exhibition contre les représentants de l'Association Américaine.

Les Rouyaux ont cogné un total de 14 coups sûrs. Tom Tatum a été le meilleur frappeur avec quatre coups sûrs en quatre apparitions au bâton. Marvin Rackley a cogné trois hits en cinq apparitions. Les Rouyaux ont démontré leur extraordinaire rapidité en volant quatre buts. Treicher a été débuté de la défaite. Les Rouyaux ont compté leur premier point à la première manche alors que Marvin Rackley débuta avec un simple et vola presque aussitôt le deuxième but. Après que Jackie Robinson fut retiré au bâton, George Shuba obtint un simple pour faire compter le rapide voltigeur du Montréal.

Le simple de Tom Tatum dans la manche suivante fut perdu. Lou Welaj et Bob Frost ne purent frapper en lieu sûr. Rackley cogna encore un simple et vola le deuxième but, à sa deuxième apparition au bâton, mais Robinson frappa un roulant à l'arrêt-court tandis que Shuba cognait une chandelle dans le champ centre.

À la 4e manche, après que Joe Gallagher fut retiré au bâton, Ramazzotti et Tatum cogèrent des simples, mais Melaj fut retiré au bâton, tandis que Frost recevait un but sur balles pour empirer les buts. Ramazzotti vola alors le marbre, tandis que Steve Nagy obtenait un simple pour faire scorer à Tatum, le 3e point du Montréal.

Pat Flanagan contre Paul Lortie

Le promoteur Ray Lamontagne a contremandé sa séance de lutte de mardi soir dernier, à cause de la présence à Montréal, des clubs Canadien et Boston, qui se disputaient la coupe Stanley, mais comme la saison de hockey est maintenant terminée à Montréal, exception faite de la joute d'exhibition de demain soir au Forum, Lamontagne reprendra ses activités de mardi soir prochain, au Coliseum, de la rue Guy, alors que dans la finale, les amateurs du genre libre auront l'occasion de voir Paul Lortie défendre son titre de champion des poids lourds juniors contre Pat Flanagan, dans un assaut de deux dans trois, à finir.

Selon les officiels de la commission athlétique de l'Ontario, Flanagan détient le championnat poids lourd junior de la Ville-Reine, et c'est pour cette raison qu'il a accepté de se mesurer contre Lortie, afin de lui enlever le titre.

Dans la semi-finale au programme, George Gagney, fameux gladiateur de la vieille capitale, en viendra aux prises avec un nouveau venu, dans la personne de Jim Kilonis, un athlète grec de New-York. Ce dernier est très populaire auprès des amateurs de lutte de la métropole américaine, nul doute qu'il sera une bonne attraction mardi soir prochain.

On voudrait l'entente dans le baseball

Washington, 12. — Un porte-parole du gouvernement américain a déclaré hier que le gouvernement des Etats-Unis "souhaitait que le baseball monterait quelque indication d'un désir de faire disparaître" les différends qui existent actuellement entre le baseball américain et le baseball mexicain.

L'officiel en question a déclaré que les différends soulevés au sujet de certains joueurs américains qui ont été bûlés des ententes avec des officiels de la Ligue du Mexique nuisent beaucoup aux relations déjà existantes "avec un de nos plus près et de nos meilleurs alliés".

On a révélé, de plus, que le gouvernement avait étudié de près les différents rapports publiés dans les journaux américains au sujet des mésententes entre Mickey Owen, receveur des Dodgers et Vern Stephens, arrêt-court des Browns de St-Louis, et la Ligue du Mexique.

Stephen a joué durant quelques heures dans la Ligue du Mexique pour ensuite retourner aux Browns tandis qu'Owen a signé un contrat mexicain, en bonne et due forme, pour ensuite décider de retourner aux Dodgers.

Le porte-parole officiel dont on n'a pas dévoilé le nom a fait remarquer entre autres choses: "Le baseball est loin de nous aider dans nos relations". "Nous tentons de nous assurer toute la bonne entente possible mais "ces choses-là" détruisent tout notre travail. Les responsabilités ne sont certes pas toutes imputables à un seul camp mais nous aimerions certes à ce que le baseball fasse tout en son possible pour démontrer qu'il aimerait à éclaircir la situation du mieux possible".

"Le gouvernement mexicain n'aimera certes pas la déclaration de Stephens qui a dit que les "gens importants", là-bas, se promenaient avec des revolvers dans leurs goussets. A vrai dire, la vraie raison de Stephens, pour changer d'idée, fut qu'il eut peur de s'ennuyer au Mexique".

Patinage de fantasia au Forum ce soir

C'est ce soir, à 8 h. 30 p. m., qu'aura lieu au Forum, le gala annuel de notre club de patinage de fantasia, le Montréal Figure Skating Club. Ceux qui assisteront à ce spectacle auront le privilège de voir évoluer une célèbre vedette des Ice Canades, Pierre Benoit; des étoiles du patin fantaisiste de Montréal, Québec, Ottawa et New-York, en plus de 125 patineurs canadiens de tout âge, qui sont devenus, grâce à leur travail persévérant, de véritables artistes du patin.

S'il n'est pas en mesure de nous offrir à son gala annuel tout le faste éblouissant des représentations de troupes professionnelles, notre club de patinage de fantasia nous offre quand même un excellent spectacle ou patinage, décors, costumes, éclairage, musique, composition des numéros, tout enfin, est soigneusement étudié et présenté de façon à plaire au public le plus exigeant. Il y aura des scènes de groupes, valses, folklore, danses de toutes sortes, des solos, des duos, des trios, et même des quatuors.

Notre club de patinage nous permet, en outre, de voir évoluer des patineurs de chez nous et de juger de l'étonnante habileté qu'ils peuvent acquérir. Voilà pourquoi il mérite tout notre encouragement.

Le championnat junior à la nage

Demain après-midi, à 2 h. 30, dans la piscine du Y.W.C.A., rue Dorchester, on se tiendra le championnat provincial junior de la nage de fantasia. Hélène Lortie, l'instructeur du National, a inscrit deux de ses jeunes élèves à ce concours, ce sont Lise Archambault et Marcelle Gaudette. Ces deux jeunes ondines sont favorites pour remporter la trophée "Hardman" octroyée à la championne.

Enfin, comme on l'a déjà annoncé également, les amateurs assisteront à la présentation officielle de la coupe Prince de Galles et ils pourront enfin contempler de près les trophées Stanley, Georges-Vézina et Lady-Bing, tous en possession du club ou des joueurs du Tricolore, et qui seront exhibés en public demain grâce à la courtoisie du sénateur Donat Raymond.

Les gouvernements provincial et fédéral ont aussi consenti à lever les taxes imposées sur les attractions ordinaires de ce spectacle et recettes entières de ce spectacle seront partagées entre les différentes institutions locales voyant au bien-être des enfants infirmes et indigents.

Le comité en charge de l'organisation a annoncé le choix des officiels avec Georges Gravel comme arbitre et Ken Mullins et Pean Bennett comme juges des lignes.

Les billets pour cette fameuse soirée sportive de demain ont été mis en vente dès ce matin, vendredi, et ceux qui désirent de bons billets feraient bien de se hâter et de visiter le contrôle du Forum, MM. Bill Haldimand, Ken Barwick, DeGaspé, Baubien et Tommy Gorman, en charge de la soirée en question, sont à préparer un superbe programme d'attractions diverses, courses et autres choses et nul doute qu'on assistera à un spectacle magnifique.

Aux raquetteurs du National

Ce soir, à 8 h. 30, se tiendra à la Palestre Nationale, la dernière réunion de la section de la raquette. Le président Léo Lamontagne et la présidente, Mme P. Papineau, invitent tous les membres à être présents à cette importante assemblée.

HOCKEY -- FORUM

SAMEDI, LE 13 AVRIL, à 8 h. 30 p.m.

"La Soirée de la Victoire" des Canadiens

Sous les auspices du Rotary Club de Montréal, pour venir en aide au fonds de secours des enfants infirmes

CANADIENS VS ALL-STAR AMATEURS

Aussi, courses avec ou sans puck et concours de maniement du hockey

Prix populaires: Loges et promenade \$2.00 — Amphithéâtre \$1.50
Coins \$1.00 — Admission générale 75c

En vente au public en général au Forum
VENDREDI, LE 12 AVRIL

Voyez la coupe Stanley; le trophée Vézina; le trophée Byng et la coupe Prince-de-Galles. Et les Canadiens, champions du monde, dans leur soirée d'adieu

Reservations: Willbank 6131

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

la Saubegarde

MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, Président

Cartes professionnelles

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
441 St-François-Xavier, Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCATS
Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 2841

BREVETS D'INVENTION
Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10\$
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 STE CATHERINE EST MONTREAL

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
Tous types
MARION & MARION
Raymond-A. Robit, L.-Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

COMPTABLES
J.-B. BELANGER
L.C.M.L. C.G.A.
Comptable Licencié en Prix de Revenu
Comptable Public
Ch. 814, édifice des Tramways
BE. 3031 Montréal

COMPTABLES
CARON & CARON
Comptables Agrés — Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
Bartolomé Masse, L.S.C., C.A.
39, rue St-Jacques
HARBOUR 3635 MONTREAL
429, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A., René Gagnon, C.A.
Comptables Agrés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOUR 5990

COMPTABLES
Hurtubise & Richard
Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Maurice Richard, C.A.
Georges-R. Martin, C.A., C.P.A.
Comptables-Vérificateurs
60 St-Jacques O. Montréal
Téléphones: RA. 9582-8739

Retenez le "Devoir" d'avance
chez votre dépositaire — c'est le
SEUL MOYEN de ne jamais le manquer
— 3 sous le numéro.
Téléphones au service du tirage:
Belair 3381; il vous donnera l'adresse
d'un dépositaire de votre voisinage.

OPTOMETRISTES-OPTICIENS
J.-A. MESSIER, O.D.
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue —
Ajustement de verres de contact.
PHANUUF & MESSIER
1707 Saint-Denis — Montréal

Examen des yeux
Réparation de lunetterie
Service postal
Léo-Paul TROTTIER, O.D.
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
1638 est. av. Mont-Royal — FR. 1638

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur
commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien FL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques
sur automobiles
Service, vente et réparations de
moteurs, générateurs,
transformateurs,
radios
4355 PAVINEAU
AM. 5141
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
—
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

Atelier de construction de machines et de réparations — Service d'ingénieurs
et de dessinateurs — Atelier de ostrons et de soudure —
Fonderie de fonte et de bronze
L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.
970 à 986 rue de Bullion
Montréal
Téléphone: *Plateau 9641
LEFEBVRE FRERES
DESSINATEURS — MACHINISTES — FONDEURS

L'Homme-est inconnu!
Monsieur,
Les pollicules sur
le cuir chevelu ou
sur votre veston font
sala!
Pour les faire disparaître, de-
mandez notre brochure gratuite,
à votre pharmacien, ou téléphonez à
Clavel
1400 QUEBEC
RUE ST-JACQUES
MONTREAL

Le bill du Nouveau-Québec

L'exposé de sir Thomas Chapais au Conseil législatif

Historique de l'Ungava — Le permis de 1912 à la "Hollinger North Shore Exploration" — Terre désertique, stérile et glaciale — Le récit du Père Albanel — Les arrangements conclus avec la "Hollinger" — Droits à payer au gouvernement — "Le gouvernement n'a pas fait un cadeau à la "Hollinger" — Cheval de Troie? — "L'élément essentiel, dans le cas présent, c'est le risque, c'est l'aléa"

Québec, 12 (de notre envoyé spécial) — Le Conseil législatif a abordé hier après-midi l'examen du bill concernant la "Hollinger North Shore Exploration" et ses arrangements avec le gouvernement provincial pour le développement minier et industriel du Nouveau-Québec. Sir Thomas Chapais, leader ministériel à la Chambre haute, prononce un magnifique exposé de la mesure, puis le chef de la gauche libérale, M. Hector Laferté, propose l'ajournement du débat. Le Conseil se réunira de nouveau ce matin.

Sir Thomas Chapais

Voici le texte de l'exposé de sir Thomas Chapais sur le bill du Nouveau-Québec:

"Au commencement de l'année 1912, la Chambre des Communes du Canada adoptait une loi intitulée "Loi pour l'extension des frontières de Québec". Le 3 avril de la même année, la législature de Québec adoptait à son tour une loi par laquelle notre province acquiescait à cet agrandissement de territoire tel que défini par le parlement fédéral. Le 10 mai 1912 le gouverneur général du Canada émettait une proclamation décrétant que les frontières de Québec" entreraient en vigueur. Enfin, au mois de novembre 1912, la législature de Québec adoptait une loi intitulée "Loi concernant l'Ungava et érigeant ce territoire sous le nom de "Nouveau-Québec".

"Il y a donc plus d'un tiers de siècle que l'Ungava est devenu partie intégrante de notre province. Plus d'un tiers de siècle! Et jusqu'à ce jour rien n'a été fait pour mettre en oeuvre les ressources naturelles de ce immense domaine. "Rien n'a été fait, ai-je dit! Je devrais sans doute me hâter de corriger cette expression en ajoutant que, durant ce laps de temps, durant ce tiers de siècle, il y a eu des velléités d'action. En 1919, le gouvernement de notre province accorda un permis d'exploration dans l'Ungava à un prospecteur, M. W. Sloan. On se demandera peut-être en quoi consiste le permis d'exploration. Voici ce qui est décrit par la loi des mines de Québec: Le permis d'exploration accordé à celui qui l'obtient le droit de rechercher, de prospecter, pour nous servir de l'expression statutaire, dans un territoire déterminé, afin de découvrir quels gisements minéraux pourraient s'y rencontrer.

"Comme on le voit, le permis d'exploration n'est qu'une mesure préliminaire, qui ouvre une phase de recherches, d'investigation, de tâtonnements, très souvent infructueux. Tel fut le cas pour le permis de M. Sloan, qui couvrait une étendue de 2.100 milles carrés, et qui ne produisit rien. Et au bout de dix ans, en 1929, un nouveau permis fut accordé, cette fois à une compagnie, la New Quebec Company. Pas plus que son prédécesseur malheureux, elle ne dépassa la phase ardue des tâtonnements stériles. A ce nouveau fiasco succéda encore une autre période de léthargie décennale. Puis une nouvelle compagnie, la McKay Exploration Company, entra en scène. Elle n'y demeura que le temps voulu pour constater, elle aussi, que l'entreprise était au-dessus de ses forces et de ses capitaux. Enfin, en 1942, la Hollinger Exploration Company, celle-là même dont il est question en ce moment, sollicitait et recevait du gouvernement qui a précédé le gouvernement actuel, un permis d'exploration minière, dans le territoire de l'Ungava, sur une étendue territoriale de 3.900 milles. Trois années s'écoulèrent, et cette fois encore, évidemment, on s'acheminait vers un nouvel échec si l'on n'eût pas compris qu'il fallait amplifier le projet et lui donner une envergure susceptible de assurer le succès ultime.

En présence de ces successives velléités stériles, de tous ces projets mort-nés, de toutes ces tentatives avortées, on se demande nécessairement quelle pouvait être l'explication. Pourquoi cette succession de fiascos? L'explication est bien simple. C'est que l'entreprise offre de prodigieuses difficultés, et que sa réalisation commande un formidable effort. Il suffit pour s'en convaincre de scruter dans quelles conditions elle se présente.

Qu'est-ce que l'Ungava?

Qu'est-ce que c'est que l'Ungava, ce Nouveau-Québec qui sera le théâtre de la redoutable lutte que la compagnie concessionnaire devra livrer. C'est un territoire inculte, qui s'étend entre le 53e et le 62e degré de latitude, à peu près la latitude de la Sibérie. C'est une terre désertique, stérile et glaciale. Je relisais récemment le récit de l'exploration faite, il y a plus de deux siècles, par le premier Français

qui ait foulé ce sol inhospitalier, le révérend Père Albanel, de la Compagnie de Jésus. Parti de Québec au mois d'août 1671, il s'était rendu jusqu'à la baie d'Hudson, après avoir hiverné au lac Saint-Jean. Il était de retour à Québec au mois d'août 1672.

Le récit de cette ardue exploration est du plus vif intérêt. "Just-Qu'ail", écrit le Père Albanel, on avait estimé ce voyage impossible aux Français qui, après l'avoir entrepris déjà par trois fois, et n'en ayant pu vaincre les obstacles, s'étaient vu obligés de l'abandonner dans le désespoir du succès... Il est vrai que ce voyage est extrêmement difficile, et que tout ce que j'en écris n'est que la moindre partie de ce qu'il y faut souffrir. Il y a deux cents sauts ou chutes d'eau, et partant deux cents portages; il y a quatre cents rapides où il faut toujours avoir une longue perche aux mains pour les monter et les franchir. Je ne veux rien dire de la difficulté des chemins, il faut l'expérimenter pour le comprendre."

Nature toujours farouche

Après deux siècles et trois quarts, cette nature farouche n'a pas changé! Elle est toujours inculte, toujours désertique, toujours hostile à l'explorateur. Voici ce que nous lisons dans un rapport de M. Low, géologue au service du gouvernement fédéral: "Le climat du Labrador" — c'est celui de l'Ungava — varie du froid tempéré, sur les côtes méridionales, au froid polaire, sur le détroit d'Hudson et les plateaux élevés de la partie nord de l'intérieur, et il est tellement rigoureux qu'il est très douteux que la région soit jamais propice à l'agriculture au nord du 51ème degré de latitude, sauf sur les terrains bas près du littoral... Les hauts plateaux de l'intérieur n'ont que deux saisons: l'hiver et l'été. La saison commence presque en même temps par toute la région de l'intérieur, et la transition entre l'hiver et l'été a lieu, en règle générale, durant les deux premiers semaines de juin, alors que la neige disparaît et que la glace fond sur les rivières et les lacs, excepté sur les plus grands où elle reste souvent jusqu'en juillet... En 1894, il y eut des gelées presque toutes les nuits jusqu'au 28 de juin, alors qu'une mince couche de glace se forma sur les vaisseaux déposés aux environs du camp, et qu'il y eut de légers bourrasques de neige dans la matinée... Au nord du 52ème degré de latitude, la neige tombe et la glace commence à se former sur les petits lacs vers la mi-septembre. A compter des premiers jours d'octobre, la neige reste permanentement... de sorte que, sur la plus grande partie du plateau intérieur, il n'y a pour ainsi dire que trois mois d'été... D'après les rapports de nos sauvages, la glace sur le lac Michikamau a une épaisseur moyenne de 7 pieds 6 pouces... La plus basse température enregistrée a été de 55° au-dessous de zéro."

Comme on le voit, l'Ungava est une région où les difficultés d'ordre physique et climatérique opposent de très rudes obstacles à des exploitations industrielles. Et c'est en tenant compte de ces obstacles que le gouvernement a conclu avec une importante compagnie minière des arrangements qui, espérons-le, rendront possible l'éclosion d'une importante industrie sidérurgique dans la province de Québec.

Arrangements avec la Hollinger

En quoi consistent ces arrangements? Le gouvernement a accordé à la compagnie Hollinger un permis spécial de recherches minières dans le territoire du Nouveau-Québec, sur une superficie de terrain n'excédant pas 3.900 milles carrés. Ce permis sera valide pour jusqu'au 30 juin 1952, puis renouvelable pour deux périodes consécutives de cinq ans. Au cours de l'année 1946 la compagnie devra exécuter des travaux utiles d'exploration pour une somme minimum de \$25.000, et durant les années 1947 à 1951 pour une somme annuelle minimum de \$39.000. Avant le 1er janvier 1958, la compagnie devra commencer l'exploitation régulière des gisements miniers sur un territoire de trois cents milles carrés. Si la compagnie a fidèlement rempli toutes les conditions que nous venons d'indiquer, elle aura droit, en tout temps avant l'expiration du permis de recherches, d'obtenir un permis d'exploitation sous forme de bail, sur une superficie de trois cents milles carrés, ce bail devant être valable pour vingt ans, et pouvant être renouvelable pour trois autres périodes consécutives de vingt ans. Pour le permis d'exploration, la compagnie devra payer \$10.000 lors de son émission, et \$6.000 annuellement pendant toute la durée de ce permis. Pour le permis d'exploitation, ou le bail, elle devra payer à la province une rente annuelle de \$100.000. En outre, pendant toute la durée de l'exploitation, la compagnie, en vertu de la loi des mines (Statuts révisés de Québec, chap. 196, section III), devra payer au gouvernement les droits suivants: "Sur les profits annuels au-dessus de \$10.000 jusqu'à concurrence de \$1.000.000, 4%; au-dessus de \$1.000.000 jusqu'à concurrence de \$2.000.000, 5%; au-dessus de \$2.000.000 jusqu'à concurrence de \$3.000.000, 6%; au-dessus de \$3.000.000, 7%. Cela pourrait signifier un maximum de \$21.000 par année, si les opérations de la compagnie étaient fructueuses. Ajoutez à ces droits les \$100.000 de la rente annuelle, et vous aurez une somme assurément appréciable. D'autre part, la compagnie devra

faire face à d'énormes déboursés, indiqués dans le préambule du bill, pour exécuter les travaux nécessaires quant à la mise en valeur des terrains miniers, entre autres les travaux de développement et d'outillage des mines, de construction et d'aménagement d'un chemin de fer ainsi que d'un port sur le Saint-Laurent, de construction d'habitation, d'organisation paroissiale, scolaire et civile; tout cela évalue sans exagération à cent vingt-cinq millions de dollars.

L'élément risque

Voilà, dans leurs grandes lignes, l'objectif, la nature et la portée du projet de loi qui est maintenant devant nous. En le soumettant à cette législature, le gouvernement croit servir les meilleurs intérêts de la province. Je sais qu'il a subi de violentes critiques. On a représenté ce bill comme constituant un cadeau monstrueux à une corporation puissante, comme le contenu sacrifice d'une notable fraction de notre domaine national. On a été plus loin. On l'a dénoncé comme masquant un marché honteux, un criminel trafic. Je ne crois pas que l'opinion honnête s'émeuve de ces vituperations. Non, le gouvernement n'a pas fait un cadeau à la Hollinger Company. Je serais plutôt porté à souhaiter qu'il ne lui ait pas fait don d'un cheval de Troie. Car, dans toutes ces critiques, dans toutes ces dénonciations, on semble n'avoir jamais songé à ce qui est de l'essence même du projet, à ce qui le conditionne, à ce qui en a dicté impérieusement les dispositifs majeurs. Et cet élément essentiel, dans le cas présent, c'est le risque, c'est l'aléa, qui est l'inélinéable loi de toutes les entreprises minières. L'histoire de l'industrie minière dans notre pays, comme partout d'ailleurs, est l'histoire de quelques fortunées navigations, mais aussi de bien des naufrages, et de bien des catastrophes. Le gouvernement n'a pas voulu embarquer la province de Québec sur cette nef hasardeuse. Et il s'est efforcé de trouver des nauteurs qui, grâce au meilleur armement possible, grâce à un ensemble de conditions aussi favorables que possible, auraient quelque chance d'arriver heureusement au port. Au port, c'est-à-dire à la création d'une grande et féconde industrie, capable d'arracher victorieusement aux entrailles terrestres, dans notre plateau septentrional, les richesses minières que la main de Dieu y déposa aux temps préhistoriques. Voilà quel a été l'objectif du gouvernement en présentant ce bill. Qu'il me soit permis d'ajouter, devant cette honorable Chambre, que le chef éminent de ce gouvernement et ses collègues sont des honnêtes gens et non pas des mercenaires, prêts à vendre pour un plat de lentilles une notable partie de notre domaine national."

Décédé hier



M. Omar TURGEON, ancien gérant du comptoir postal de la maison Dupuis et Frères Limitée, a été décédé hier, à l'hôpital Notre-Dame, après une longue maladie, à l'âge de 65 ans.

aux jeunes enfants. Les autobus en question sont aménagés de telle manière qu'on y peut monter avec une voiture d'enfant ou encore avec une trottinette ou un tricycle; les arrêts, tout en étant prévus selon un horaire, sont assez prolongés pour que les mamans, avec des niches accrochées à leurs jupes, n'aient pas à se bousculer. Celui qui a eu l'idée de ce service n'est autre que le ministre des Travaux publics dans la province australienne de Victoria, M. John Kennely. Cet homme doit pour le sir être lui-même père de famille pour avoir pensé à cela. Se trouvera-t-il quelqu'un, dans l'Administration municipale de Montréal et de nos autres villes, pour proposer quelque chose dans le même genre? Dans une province où la famille nombreuse est à l'honneur, ça ne serait certes pas malséant.

A la suite de la note que nous avons publiée, un lecteur nous écrit que l'on ne saurait vraiment avoir trop d'égards sur les mamans et les bébés; et il nous communique, en nous demandant si ce la ne pourrait être une source d'inspiration, un article qu'il a découvert dans le magazine du New York Times dominical, livraison du 2 décembre dernier, à propos des stations balnéaires de Floride. L'auteur de cet article, M. Don Dresden, énumère les égards que l'une de ces stations, celle de la ville de St-Petersburgh, multiplie à l'endroit des gens malades qui la fréquentent pendant la saison d'hiver.

St-Petersburgh, sur la côte occidentale de Floride, est l'endroit idéal pour les invalides, écrit M. Dresden. C'est probablement la seule ville d'Amérique qui s'est aménagée en vue du confort des vieillards et des malades, ajoute-t-il, la seule ville qui se soit mise à l'allure qui convient particulièrement à ces gens. Sa circulation est ordonnée de telle façon qu'elle convienne aux chaises roulantes; les trottoirs sont larges, des pentes douces sont ménagées aux intersections des rues, de façon que les chaises roulantes n'aient pas à subir de secousses en passant du trottoir à la chaussée et, inversement, de la chaussée au trottoir. Aux endroits de traversée, les trottoirs n'ont pas de chaînes aux arêtes raides, mais des pentes très douces. Les portes des hôtels sont partout assez larges pour permettre le passage des mêmes chaises roulantes et les ascenseurs sont pareillement construits pour le confort de ceux qui ont à se faire véhiculer dans le sens horizontal aussi bien que dans le sens vertical.

Le remplacement de la chaîne de trottoir par une pente douce aux intersections des rues, dans les quartiers d'habitation, ne serait-il pas une amélioration à préconiser, pour l'avantage de la mère, et aussi du père, qui éventuellement ont à pousser une voiture d'enfant? C'est à cela que voulait en venir notre correspondant en nous signalant le cas de la ville florissante de St-Petersburgh. Nous transmettons son idée à nos lecteurs. Ceux d'entre eux qui sont maires, échevins ou conseillers municipaux en pourront éventuellement faire leur profit.

Emile BENOIS 12-1V-46

L'actualité

(suite de la première page)

Car Chatterton est mort à 19 ans, Shelley à 30, Keats à 26, Poe à 40, Burns à 37 chez les anglophones, tandis que chez les Français, Musset est mort à 47 ans, Chénier à 32 ans, Gilbert à 29 ans, Milléville à 34 ans. Ce à quoi on pourrait conclure que le génie est éphémère, que la littérature ne fait pas vivre son homme.

Mais les écrivains auraient tort de s'en préoccuper. Deux autres sociologues, MM. Dublin et Lotka ont dressé un tableau analytique où l'on voit qu'un contraire, d'après la loi des moyennes, le poète vit jusqu'à 64 ans, les musiciens 62 ans. Quoi qu'il en soit, il paraît établi que les almanachs des illustres confèrent une breveté attristante, et que les hommes modestes ont raison de rester dans l'aurea mediocritas.

Un chroniqueur du New York Times qui tient ces propos, en donne une preuve impressionnante: "Le Journal de l'Institut des actuaires, a raconté en 1931, l'histoire d'un Danois qui vécut jusqu'à l'âge de 146 ans, soit de 1626 à 1772. Son régime de vie peut être instructif à ceux qui cherchent la longévité."

Christen Jacobsen Drakenberg s'embarqua sur la mer à l'âge de 13 ans; il prit part aux guerres de trois rois contre la Suède. Il avait servi dans les marines marchandes de plusieurs nations, lorsqu'à l'âge de 79 ans il fut fait prisonnier par des pirates algériens et vendu comme esclave. Après quinze années il parvint à s'échapper, et à l'âge respectable de 84 ans il prit de nouveau part à une guerre contre la Suède.

"A 111 ans, il épousa une jeune femme de soixante années, lui survécut, et resta à l'âge de 130 ans, il demanda plusieurs femmes en mariage, mais ses offres obligatoires furent repoussées. Il sut vaincre son chagrin et vécut encore seize autres années. On raconte qu'il était de tempérament vif et impétueux, et sa vie, hélas! ne fut pas sans tache. Toutefois, on dit que dans les dernières cinq années de son existence, soit de 141 ans à 146, il eut une conduite tout à fait respectable."

MARCELLUS 12-IV-46

Bloc-notes

(suite de la première page)

étaient en même temps comme des pèlerinages au vieux pays de nos frères acadiens. Les excursionnistes-pèlerins du Devoir n'ont jamais manqué de passer par Halifax, ils y ont même été reçus par les gens du gouvernement. Ceux des habitants de cette ville qui ont plus de trente ans devraient s'en souvenir.

Et il n'est pas dit que le Devoir, dès que les circonstances le permettront, ne reprendra pas la tradition de ses voyages, tant du côté des Maritimes que du côté de la Louisiane, autre pays acadien, de l'Ontario et des autres provinces du Canada.

Pour maman et bébé

Nous signalons l'autre jour l'initiative à la fois hardie et intéressante que vient de prendre la ville de Melbourne, en Australie, en organisant un service d'autobus spécialement réservé aux mamans et

à la suite de la note que nous avons publiée, un lecteur nous écrit que l'on ne saurait vraiment avoir trop d'égards sur les mamans et les bébés; et il nous communique, en nous demandant si ce la ne pourrait être une source d'inspiration, un article qu'il a découvert dans le magazine du New York Times dominical, livraison du 2 décembre dernier, à propos des stations balnéaires de Floride. L'auteur de cet article, M. Don Dresden, énumère les égards que l'une de ces stations, celle de la ville de St-Petersburgh, multiplie à l'endroit des gens malades qui la fréquentent pendant la saison d'hiver.

St-Petersburgh, sur la côte occidentale de Floride, est l'endroit idéal pour les invalides, écrit M. Dresden. C'est probablement la seule ville d'Amérique qui s'est aménagée en vue du confort des vieillards et des malades, ajoute-t-il, la seule ville qui se soit mise à l'allure qui convient particulièrement à ces gens. Sa circulation est ordonnée de telle façon qu'elle convienne aux chaises roulantes; les trottoirs sont larges, des pentes douces sont ménagées aux intersections des rues, de façon que les chaises roulantes n'aient pas à subir de secousses en passant du trottoir à la chaussée et, inversement, de la chaussée au trottoir. Aux endroits de traversée, les trottoirs n'ont pas de chaînes aux arêtes raides, mais des pentes très douces. Les portes des hôtels sont partout assez larges pour permettre le passage des mêmes chaises roulantes et les ascenseurs sont pareillement construits pour le confort de ceux qui ont à se faire véhiculer dans le sens horizontal aussi bien que dans le sens vertical.

Le remplacement de la chaîne de trottoir par une pente douce aux intersections des rues, dans les quartiers d'habitation, ne serait-il pas une amélioration à préconiser, pour l'avantage de la mère, et aussi du père, qui éventuellement ont à pousser une voiture d'enfant? C'est à cela que voulait en venir notre correspondant en nous signalant le cas de la ville florissante de St-Petersburgh. Nous transmettons son idée à nos lecteurs. Ceux d'entre eux qui sont maires, échevins ou conseillers municipaux en pourront éventuellement faire leur profit.

Emile BENOIS 12-1V-46

On fabrique maintenant des imperméables de plastique ne pesant que de 6 à 8 onces et pouvant se plier assez facilement pour glisser un de ces vêtements dans une poche de complet.

VOYAGE A NEW-YORK POUR PAQUES Par autobus spécial GREYHOUND Voyage direct Avec arrêts aux endroits intéressants. Départ: 18 avril - Retour: 23 avril Informations et réservations Ass'n des Voyages Historiques 5302 Av. du Parc - CA. 0755

Nord-Sud Les Opiniâtres Sources de Léo-Paul DESROSIERS de l'Académie canadienne-française. Au comptoir: \$1.00, par la poste: \$1.10. Toute bibliothèque de jeune doit posséder les livres de MICHELLE LE NORMAND Autour de la maison nouvelle édition, 15e mille. \$1.25 l'exemplaire. La plus belle chose du monde roman, 9e mille, \$1.0 l'exemplaire. La maison aux phlox nouvelles, 7e mille, \$1.25 l'ex. Par la poste: ajouter 10. SERVICE E LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

DUPUIS Plateau 5151 Ouverts de 9 h. à 5 h. 30 samedi compris POUR LA JEUNESSE JAQUETTES SPORT Roger Bontemps (Lozier Coat). Pour garçons de 8 à 15 ans. Deux étoffes combinées dans cette jaquette... une 6.95 à 10.59 COMPLETS 2-PIECES Pour garçons de 3 à 6 ans. Tweed fantaisie en gris bleu, beige, gris. Veston droit doublé avec une culotte. Les deux pièces 8.59 COMPLETS 3-PIECES Pour garçons de 10 à 15 ans. Tweeds de laine domestique, importé en beige, brun, gris bleu avec chevrons ou texture mouchetée. Veston droit, croisé avec 1 culotte, 1 pantalon ou 2 culottes. 14.35 à 21.00 COMPLETS 3 ou 4 PIECES Pour garçons de 15 à 19 ans. Veston droit ou croisé avec un gilet et un pantalon, d'autres avec deux pantalons. Tweeds, worsteds tout laine, domestiques, importés tons printaniers. 20.50 à 35.75 Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p. DUPUIS - rez-de-chaussée (De Montigny)

Une belle cravate... pour votre complet de Pâques... Messieurs, n'hésitez pas un instant à venir chez DUPUIS acheter les cravates qu'il vous faut. Justement pour Pâques et les jours suivants, pour réunions diverses, nous avons une ravissante collection de dessins et de coloris pour tous les goûts et tous les âges... 1.00 1.50 2.00 2.50 3.50 DUPUIS - rez-de-chaussée (St-Catherine)

Balançoises de jardin démontables POUR L'AGREMENT DE TOUS à la campagne, à la ville 19.95 Modèle illustré dont la fabrication de bois franc verni est des plus solides. Montants émaillés rouge. Le siège et le dossier en bois franc verni, chaque planchette consolidée par des vis... ce qui assure une longue durée. Quatre adultes seront confortablement assis dans cette balançoire. Installation des plus simples, démontage facile à la fin de la saison. (Livraison à la campagne d'après notre cédule d'été). DUPUIS - jouets - troisième (Centre)

MEUBLES NON PEINTURÉS, FINI LISSE Chaises Windsor 1.54 La table moderne 29.50 Tabourets-chaises 1.69 Chaises solides en bois franc non peintures. Le siège mesure: 14" x 15", hauteur du dossier: 18 1/2 pouces. Elles seront faciles à tinter au goût de chaque foyer... à la ville, à la campagne. DUPUIS - quatrième étage AIDONS A COMBATTRE LE CANCER Dupuis Frères AIDONS A COMBATTRE LE CANCER RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et cte gén.

Adoptez Les CAFES, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSY, (Limitée) Qualité supérieure Montréal